

OFIS store Shopping. No limit.

Ordinateur GX 760[®]
+ Imprimante HP 1515

145.000 FCF

STOCK LIMITÉ

LibreOffice + Antivirus Microsoft Offers

01 600 00 00 | Bd Sassou Nguesso, MPILA (En diagonale CFAO)

LA SEMAINE AFRICAINE



www.lasemaineafricaine.net

N° 3570 du Vendredi 19 Février 2016 - 64^e Année - Siège Social: Bd Lyautey - Brazzaville - B.P.: 2080 - CONGO: 500 F. CFA - FRANCE: 1,75 Euro - Tél.: (+ 242) 06.678.76.94 / 05.528.03.94 / 06.889.98.99 - E-mail: lasemaineafricaine@yahoo.fr

Médias

Radio Vatican, l'ancêtre des radios catholiques, a 85 ans

(P.12)

Election présidentielle du 20 mars 2016

Me Omer Malonga invite à voter Denis Sassou-Nguesso



(P.3)

S.n.d.e (Société nationale de distribution d'eau)

Maintien du prix de tarification forfaitaire pour les ménages

(P.6)

Construction de l'Hôpital d'instruction des armées de Brazzaville

Le chef de l'Etat a officiellement posé la première pierre

(P.3)

Claude Abraham Milandou, coordonnateur général du C.r.p.i

«Denis Sassou-Nguesso dispose encore de ce qui fait l'écosystème indispensable à l'exercice du pouvoir»

(P.7)



Bernard Tchibambelela, secrétaire général du M.c.d.d.i

«Le soutien du M.c.d.d.i. à la candidature du président Denis Sassou-Nguesso est total et irréversible»

(P.5)



Bolloré Africa Logistics Congo

Une nouvelle organisation, des espaces réaménagés pour de meilleurs services aux clients

(P.15)

Editorial

Pour que des urnes ne sortent pas nos futurs malheurs!

(P.3)

OKEN PALACE HOTEL
Home Away From Home

Séjournes à Pointe-Noire, sans dormir n'importe où !
A partir de 25.000 Fcfa

OKEN PALACE HOTEL

Situé à Pointe-Noire, hôtel à 5 étoiles.
Located in Pointe-Noire, 5-star hotel.

06 529 11 74 - 05 513 13 73 - 06 642 42 89



**AEROPORT INTERNATIONAL A.A. NETO
DE POINTE NOIRE – PROJET DE NOUVELLE
AEROGARE FRET
AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE**

Dans le cadre de son développement, les Aéroports du Congo lancent un appel d'offres pour les travaux de construction de la nouvelle aérogare fret de l'aéroport international A.A. NETO de Pointe Noire.

Nom et adresse officiels du maître d'ouvrage:
AERCO Aéroport Maya-Maya - BP 1851 – Brazzaville - Congo

Principale(s) activité(s) du maître d'ouvrage: société congolaise de droit privé, concessionnaire des aéroports internationaux du Congo.

Caractéristiques principales: construction d'un bâtiment de 4500 m² SHON dans la zone fret accueillant les entrepôts de fret sur le site de l'aéroport, et 4000 m² de parc de stationnement côté ville et côté piste.

Prestations divisées en lots : non, il s'agit d'un marché unique.

Tranches: le marché comprend une tranche ferme et trois tranches conditionnelles.

Durée du marché ou délai d'exécution: 16 mois, y compris période de préparation à compter de la notification du marché.

Forme juridique que devra revêtir le groupement d'opérateurs économiques attributaire du marché: entreprise générale ou groupement conjoint d'entreprises, dont le mandataire sera solidaire de ses co-traitants.
Une entreprise pourra être membre de plusieurs

groupements à condition qu'elle ne soit pas mandataire d'un autre groupement.

Langue devant être utilisée dans l'offre ou la candidature: français
Unité monétaire utilisée: Franc CFA (FCFA)

Délai de validité des offres: 180 jours calendaires à compter de la date de remise de l'offre

Législation applicable au marché: le présent marché et ses actes subséquents sont soumis au droit de la République du Congo.

Conditions de participation:
Critères de sélection des candidatures: garanties et capacités techniques et financières, chiffre d'affaires, références sur des prestations similaires.

Situation juridique: les renseignements et formalités nécessaires pour évaluer si les exigences sont remplies sont précisés dans le règlement de consultation contenu dans le dossier de consultation.

Capacité économique et financière: les renseignements et formalités nécessaires pour évaluer si les exigences sont remplies sont précisés dans le règlement de consultation contenu dans le dossier de consultation.

Niveau spécifique minimal exigé: 6.000 millions de FCFA (HT) de chiffre d'affaires annuel pour le groupement. Les capacités financières des groupements seront no-

tamment appréciées au regard de la cohérence des chiffres d'affaires de chacun de leurs membres par rapport aux caractéristiques du projet.

Références professionnelles et capacité technique : les renseignements et formalités nécessaires pour évaluer si les exigences sont remplies sont précisés dans le règlement de consultation contenu dans le dossier de consultation.

L'entreprise générale ou le groupement d'entreprises devra notamment disposer des compétences suivantes, identifiées et réparties entre les cotraitants et/ou sous-traitants : intervention en milieu aéroportuaire ou similaire, charpente métallique, VRD.

Type de procédure: Appel d'offres ouvert avec possibilité de négociation

Critères d'attribution: offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés dans le règlement de la consultation.

Date limite de réception des offres: 15 avril 2016 à 15h

Autres renseignements:
Le dossier de consultation sera remis en un exemplaire électronique à chaque candidat qui en fera la demande, contre paiement d'un montant de 2 000 000 FCFA hors taxes. Ce montant sera remboursé au candidat retenu lors du règlement du premier décompte. La demande est à adresser par écrit à l'adresse électronique suivante:

galia.matsouma@aerco-cg.com

Conditions de remise des offres ou des candidatures : Les offres seront rédigées obligatoirement en français et devront être déposées à AERCO contre récépissé avant les dates et heures indiquées à:

Date d'envoi du présent avis à la publication: 15 février 2016

**AVIS D'INSERTION MODIFICATIVE
ET CONSTITUTIVE**

INTER-PRESTATIONS

Société à Responsabilité Limitée Unipersonnelle
Au capital de F. CFA: 1.000.000
Siège social: 4, Rue Audoin - Quartier CQ 31, MPILA
BRAZZAVILLE (République du Congo)
RCCM CG/PNR/16 B 6307

Aux termes de la décision du gérant de l'Etablissement dénommé INTER PRESTATIONS, en date du 26 janvier 2016, ayant fait l'objet d'un procès-verbal enregistré au Centre des Impôts de Brazzaville/POTO-POTO, le 05 février 2016, folio 2315 n°0322, Monsieur Justin EKOUEMBAYE a décidé de transformer ledit Etablissement en une Société à Responsabilité Limitée Unipersonnelle, d'adopter les statuts sous sa nouvelle forme, de nommer le premier gérant et de faire les formalités.

En conséquence de cette décision, l'Etablissement 'INTER PRESTATIONS' a été radié en date du 08 février 2016 suivant Certificat de Radiation du Registre du Commerce et du Crédit Mobilier de Brazzaville, sous le n°11 A 13307.

Par acte notarié reçu par le Notaire soussigné, en date à Pointe-Noire du 27 janvier 2016, l'associé unique a constitué la SARL dénommée 'INTER-PRESTATIONS' au capital de 1.000.000 de francs CFA divisé

en 100 parts sociales égales de 10.000 F. CFA chacune de valeur nominale, numérotées de 1 à 100, entièrement souscrites, intégralement libérées et attribuées à l'associé unique.

Le siège social est fixé à Brazzaville, 4, rue Audoin, quartier CQ 31, MPILA.

La société a pour objet:
- Prestations de service en tout genre;
- Achat et vente de produits pétroliers;
- Commerce général.

Durée: 99 ans;

Gérant: Monsieur Justin EKOUEMBAYE;
Dépôt au Greffe du Tribunal de Commerce de Brazzaville, sous le n°16 DA 117 du 08/02/2016.
RCCM N° CG/BZV/16 B 6307.

Pour avis,
**Maître Blanche Patricia
MBISSI DEDÉ-SOMBO,
Notaire.**



POTENTIEL

RESSOURCES HUMAINES

Recherche un :
CHEF DE SERVICE COMPTABILITE
Recrute pour une entreprise agro-industrielle opérant dans le département de la BOUENZA

Ses missions

- Coordonner le service du point de vue de la comptabilité, des immobilisations et de la fiscalité, en optimisant les procédures comptables et en répondant aux administrations.
- Contrôler la comptabilité: des immobilisations; des fournisseurs; des clients ; de la paie;
- Au sein de l'entreprise vous travaillerez sous la supervision du Chef de Division Comptabilité/Trésorerie.

Ses attributions essentielles

- Suivi des commandes et du journal des achats
- Produire des états financiers qui permettent de vérifier la solidité financière de l'entreprise, et de prendre les décisions de gestion optimales.
- Superviser les activités comptables (générale et analytique)
- Garantir le respect et la fiabilité des procédures mises en place
- Répondre aux commissaires aux comptes
- Consolider les documents de synthèse ;

Profil recherché

Homme ou femme de formation supérieure Bac + 4, vous justifiez d'une expérience réussie d'au moins 3 ans dans un poste similaire. La pratique micro-informatique (Word, Excel, Powerpoint) est exigée. La connaissance du logiciel AS 400 est un plus

Vous faites preuve de rigueur de pro activité et de sens d'organisation. Bonne pratique de management des équipes Esprit d'analyse

Vous souhaitez candidater?

Merci de postuler à l'offre
(Lettre de motivation + curriculum vitae)
avant le 25 février 2016 en écrivant à:

POTENTIEL R.H.
E-mail : recrutement@potentielrh.com
<http://www.potentielrh.com>

Construction de l'Hôpital d'instruction des armées de Brazzaville

Le chef de l'Etat a officiellement posé la première pierre

Le président de la République, Denis Sassou-Nguesso, a procédé, lundi 15 février 2016, à la pose de la première pierre relative à la construction de l'hôpital d'instruction des armées de Brazzaville. C'était au cours d'une cérémonie officielle qui s'est déroulée sur le site des travaux, dans le quartier militaire qui, jadis, abritait les troupes de l'armée de l'A.e.f (Afrique équatoriale française), puis les Forces armées congolaises, au centre-ville, en face de la nonciature apostolique, en présence des responsables des institutions nationales, des membres du gouvernement, du corps diplomatique, du cabinet du chef de l'Etat, du haut commandement militaire, et des populations mobilisées.

Après 74 ans de services, l'hôpital central des armées Pierre Mobengo sera supplanté par une nouvelle infrastructure sanitaire qui se donne l'ambition de s'ouvrir aux exigences de la modernité et de doubler sa capacité à 443 lits dont 334 lits d'hébergement contre 229 lits dans l'ancien hôpital. Le nouvel hôpital militaire de Brazzaville est l'un des grands hôpitaux parmi les quinze en chantier à travers le pays. L'objectif est de consolider son positionnement stratégique et de le doter des espaces et équipements nécessaires à la réalisation de ses missions principales organisées autour de quatre pôles d'activités, à savoir:

- un pôle multidisciplinaire où de nouvelles activités sont programmées, notamment la chirurgie thoracique et cardiovasculaire,

- l'imagerie interventionnelle, le renforcement du pôle médecine avec l'endocrinologie, la pneumologie, la neurologie, la rhumatologie, la néphrologie et la dialyse;
- un pôle de référence en cardiologie et Mère et enfants;
- un pôle d'instruction qui intègre notamment quatre centres de référence en transfusion sanguine, en expertise médicale des personnels plongeurs et navigants, en instruction du service de santé et en instruction de réanimation avant;
- un pôle de gestion des catastrophes.

Projeté sur un terrain de douze hectares, avec un taux d'occupation du sol d'environ 40%, le nouvel hôpital d'instruction des armées de Brazzaville est un établissement multidisciplinaire qui sera étalé sur 5 bâtiments avec une



Denis Sassou-Nguesso entouré des ministres Charles Richard Mondjo, Jean Jacques Bouya et le député-maire, Hugues Ngouelondelé.



Denis Sassou-Nguesso posant la première pierre.

surface bâtie de 35.000 mètres-carrés. Le coût prévisionnel des travaux est de 167.228.271.814 F. Cfa, a précisé Jean-Jacques Bouya, dans sa présentation technique du chantier dont la durée est fixée à 48 mois. Le ministre à la présidence, chargé de la défense nationale, Charles Richard Mondjo a, quant à lui, fait un rappel historique de ce site sur lequel cet hôpital est en train d'être construit.

C'est un site qui a abrité un quartier militaire depuis plus d'un siècle. C'est dans le cadre du soutien santé des troupes de l'A.e.f qu'une infirmerie de garnison avait été construite à Brazzaville, le 31 décembre 1940. Sa mission

truction témoigne de la volonté du chef de l'Etat de faire évoluer le concept des hôpitaux militaires vers un référencement plus élevé dans le cadre de la modernisation de notre système de santé. Charles Richard Mondjo a plaidé pour que les médecins militaires intègrent le corps des enseignants titulaires au niveau de la Faculté des sciences de la santé, afin de leur permettre de préparer leur agrégation de médecine selon les standards du Cames (Conseil africain et



Maquette de l'hôpital d'instruction en construction.

était d'assurer la couverture médicale des troupes françaises stationnées au Moyen-Congo et celle de leurs familles. L'évolution structurelle du service de santé des armées sera consacrée à partir de 1968, par la création de l'hôpital militaire de Brazzaville, administré en même temps comme corps de troupe, a-t-il expliqué. Pour lui, le lancement des travaux de l'hôpital d'ins-

malgache de l'enseignement supérieur). Après la série des allocutions commencée par le mot de bienvenue du maire de Brazzaville, Hugues Ngouelondelé, le président de la République a procédé officiellement à la pose de la pierre. Mais, les travaux de cet hôpital avaient déjà commencé.

Cyr Armel YABBAT-NGO

Sécurisation de l'élection présidentielle

Campagne de sensibilisation sur les règles de comportement

Mercredi 17 février 2016, le général de division Guy-Blanchard Okoi, chef d'Etat-major général des F.a.c, coordonnateur du G.a.s (Groupe d'anticipation stratégique), a lancé la campagne de sensibilisation sur les

publique: Forces armées congolaises; gendarmerie nationale et police nationale. Elle a pour objectif de renforcer le professionnalisme des responsables des différents dispositifs opérationnels engagés dans la mission



Les autorités de la Force publique avec les responsables et formateurs du C.i.c.r.

règles de comportement et d'engagement dans les opérations de maintien d'ordre. C'était en présence de Mme Cynthia Aoun, cheffe adjointe de la délégation régionale du C.i.c.r, basée à Yaoundé. Organisée en partenariat avec le C.i.c.r (Comité international de la Croix-rouge), la campagne de sensibilisation sur les règles de conduite réunit 164 personnels des trois composantes de la Force

de sécurisation de l'élection présidentielle du 20 mars 2016, afin d'obtenir d'eux et de leurs personnels, le strict respect des normes de conduite et d'usage de la force, au cours des opérations de police et de maîtrise de la violence. Après Brazzaville, cette campagne va s'étendre sur toute l'étendue du territoire national.

Alain-P. MASSAMBA

Election présidentielle du 20 mars 2016

Me Omer Malonga invite à voter Denis Sassou-Nguesso

Basé au Canada, candidat indépendant à l'élection présidentielle du 20 mars 2016, Maître Omer Malonga a animé un point de presse, jeudi 18 février 2016, dans la salle

en difficulté, le républicain fait des concessions et opte pour le choix de la raison. Après avoir sous-pesé le pour et le contre, au nom de la paix, de l'unité



Maître Omer Malonga

Louis Badila, au siège du journal La Semaine Africaine, à Brazzaville. A cette occasion, il a invité à voter le président Denis Sassou-Nguesso, lors de la prochaine élection présidentielle. «Moi, Maître Omer Malonga, fils du Congo, candidat indépendant à l'élection présidentielle de mars 2016; au nom de notre destin commun, je veux, devant l'histoire, accomplir ma part de mission, en m'adressant à vous ce jour, jeudi 18 février 2016.

Je suis républicain, et quand la République est

nationale, de la cohésion sociale et de la stabilité, j'en appelle à la sagesse du «mbongui» qui nous a toujours animé. Par la même occasion, je demande à ma base, en particulier, et aux Congolais, en général, de faire le choix utile, en votant massivement pour le candidat de la rupture, je cite Son Excellence Denis Sassou-Nguesso. Que vive la République! et que Dieu bénisse notre pays, le CONGO!», a-t-il déclaré.

Pascal-Azad DOKO

Editorial

Pour que des urnes ne sortent pas nos futurs malheurs!

Les coups bas font partie des pratiques politiques partout dans le monde. Solliciter l'honneur de présider aux destinées d'une Nation suppose la probité morale, au-delà des compétences dont on doit faire preuve dans la conduite des affaires d'Etat. Alors qu'il est en pleine course pour les primaires au niveau de son parti, Les Républicains, l'ancien président français Nicolas Sarkozy, a été mis en examen, cette semaine, pour «financement illégal de campagne électorale», après une longue audition de douze heures par un juge d'instruction. Il lui est reproché d'avoir, en tant que candidat à l'élection présidentielle de 2012, «dépassé le plafond légal de ses dépenses de campagne». Le leader des Républicains a été placé sous le statut de «témoin assisté», dans une autre affaire, celle des surfacturations, connue sous le nom de l'affaire Bigmalion. En France, personne n'a crié à la dictature à la suite de la procédure judiciaire qui risque de compromettre l'ambition de l'ancien chef d'Etat de briguer l'investiture de son parti, comme candidat à la prochaine élection présidentielle. Une démocratie qui se respecte est celle où tous les citoyens sont égaux devant la loi.

Même si certains, pour des raisons qui leur sont propres, relativisent la portée du document vidéo sur l'un des candidats annoncés à l'élection présidentielle anticipée du 20 mars 2016 au Congo-Brazzaville, le contenu de ce document suscite de nombreuses interrogations sur la personnalité de Jean-Marie Michel Mokoko, officier général qui jouissait jusque-là d'une grande considération de la part de ses compatriotes, pour sa probité morale, son sens de responsabilité, ses compétences, son patriotisme, etc. Il s'était forgé une place respectable dans les cœurs de ses compatriotes pour son rôle dans la sécurisation de la Conférence nationale souveraine en 1991, et pour son initiative audacieuse de forcer les acteurs politiques du pouvoir comme de l'opposition, en les embastillant au palais des congrès, afin de les forcer à trouver une solution négociée à la crise gouvernementale de 1993.

Or, le document qui circule sur Internet découvre une toute autre personnalité qui, s'il est établi que c'est bien lui, devrait s'expliquer sur certains de ses propos devant la justice de son pays. Une démocratie qui se respecte ne peut pas donner libre cours à un citoyen ayant caressé le projet de s'emparer du pouvoir, par la force, en visant l'élimination physique des officiers de la force publique qu'il trouve hostiles, avec l'aide des mercenaires étrangers. Ce document est un véritable scandale de la République, en raison des fonctions occupées par la personnalité mise en scène. Peu importe qu'il ait été publié pour froisser sa personnalité et sa candidature ou que ce document remonte à plusieurs années. Une démocratie qui se respecte devrait permettre de comprendre les dessous de cette histoire qui donne froid au dos de la part d'un haut responsable. Pour que de nos urnes ne sortent pas les malheurs qui peuvent s'abattre sur le peuple demain.

Joachim MBANZA



BANQUE DES ETATS DE L'AFRIQUE CENTRALE (BEAC)



AVIS DE CONCOURS

RECRUTEMENT DES AGENTS D'ENCADREMENT MOYEN A LA BEAC

La BEAC organise un concours en vue de recruter, après une période de stage probatoire d'une durée n'excédant pas 3 mois, des Agents d'Encadrement Moyens (AEM). **Le concours est ouvert exclusivement aux ressortissants des 6 Etats membres de la CEMAC jouissant de leurs droits civiques et âgés de 35 ans au plus au 1^{er} février 2016.**

Pour tous les métiers de la Banque, une bonne maîtrise des **outils bureautique** est nécessaire : Word et Excel ainsi que la maîtrise **des logiciels spécialisés du métier.**

Les Agents recrutés sont appelés à servir en priorité dans leur pays d'origine. Les candidats sont priés de ne postuler que pour les postes ouverts dans leurs pays respectifs.

Pour le CONGO, les postes ouverts sont les suivants :

1	Technicien Graphiste Maquettiste (pré-presse)	1 poste	BEAC.01-16@apave.com
	- BTS en Communication visuelle, Edition ou Industrie Graphique		
2	Technicien Graphiste - Conducteur de machines OFFSET	1 poste	BEAC.02-16@apave.com
	- BTS en Industrie Graphique option réalisation de produits imprimés ou Edition ou BTS /DUT en électrotechnique / électromécanique avec au moins une année d'expérience exigée en imprimerie		
3	Secrétaires de Direction	2 postes	BEAC.06-16@apave.com
	- BTS Secrétariat / Assistante de Direction, DUT Gestion et Administration des Entreprises, DUT en Gestion administrative et commerciale, Licence professionnelle Assistante de Direction		
4	Electrotechnicien	1 poste	BEAC.07-16@apave.com
	- BTS, DUT en électrotechnique		
5	Electromécanicien	1 poste	BEAC.08-16@apave.com
	- BTS, DUT en électromécanique		
6	Gestionnaires – Analystes Financiers	2 postes	BEAC.010-16@apave.com
	- Licence ou Licence Professionnelle en Sciences de Gestion, Banque-Finance.		

NB. Chaque candidat doit postuler **pour UN SEUL METIER, et UNIQUEMENT si des POSTES sont OUVERTS dans leur pays d'origine.**

Composition des dossiers : Formulaire de candidature (Word) suivant le modèle téléchargeable sur le site www.apaveinternational-consulting.com, Copie certifiée conforme du diplôme requis, copie de la pièce d'identité. Les pièces jointes ne devront pas excéder 9 Mo au total. Un extrait de casier judiciaire sera demandé ultérieurement aux candidats admissibles aux épreuves orales.

Dépôt des candidatures : par voie électronique à l'adresse dédiée **Avant le 29 Février 2016 à 23h59.**

LE No ET LE LIBELLE du métier et le pays d'origine doivent être portés dans l'objet de l'email.

Seuls les dossiers de candidature conformes seront analysés. Les dossiers expédiés en plusieurs envois ne seront pas considérés.

Seuls les candidats dont les dossiers sont éligibles seront contactés.

Bernard Tchibambelela, secrétaire général du M.c.d.d.i

«Le soutien du M.c.d.d.i. à la candidature du président Denis Sassou-Nguesso est total et irréversible»

Secrétaire général du M.c.d.d.i et actuel ministre de la pêche et de l'aquaculture, Bernard Tchibambelela parle «d'affabulations, de billevesées et de ragots», à propos des rumeurs selon lesquelles les enfants Kolelas, plus particulièrement le président Landry Kolelas, mais aussi le secrétaire général ont eu des rencontres avec le candidat Parfait Kolelas, ex-secrétaire général du M.c.d.d.i. «C'est de l'intox», ajoute Bernard Tchibambelela, qui réaffirme: «Notre attachement au président Sassou est un devoir de fidélité. C'est un soutien total et irréversible sur sa candidature que nous exprimons».

* Monsieur le secrétaire général, on prétend que les enfants Kolelas, notamment le président de votre parti, Euloge Landry Kolelas, et vous-même, vous aviez eu une ou des rencontres avec Parfait Kolelas, candidat à l'élection présidentielle du 20 mars 2016?

** Je voudrais, d'abord, vous remercier pour l'occasion que vous me donnez de m'exprimer à travers les colonnes de votre journal. Ce que vous évoquez, ce ne sont que des affabulations, des billevesées, des ragots savamment mijotés par nos ennemis. Vous savez bien que nous avons eu des divergences de fond avec l'ex-secrétaire général du M.c.d.d.i. Votre journal a couvert, tout au long, cette actualité et vous savez qu'il s'agit, entre autres, du non-respect de la ligne politique du parti laissée par le président-fondateur Bernard Kolelas et du non-respect de l'alliance M.c.d.d.i-P.c.t. Plus clairement, notre soutien au président Denis Sassou-Nguesso a été la principale pomme de discorde, dès le départ. Par ailleurs, ma participation au dialogue national de Sibiti, ma position pour le «oui» et la tenue du referendum constitutionnel avaient divisé le parti. Le choix du président Denis Sassou-Nguesso est

celui du M.c.d.d.i. Vous vous rappelez que le président Euloge Landry Kolelas a présidé, le vendredi 29 janvier 2016, au palais des congrès, le Comité national du parti qui a entériné le choix du Bureau exécutif national sur le président Denis Sassou-Nguesso, président de l'alliance M.c.d.d.i-P.c.t., comme candidat du M.c.d.d.i à l'élection présidentielle. La base a accepté ce choix, à travers les réunions de restitution dans tous les départements de notre pays. Ainsi donc, ceux qui parlent d'autres choses ou qui nous voient là où nous ne sommes pas ont, en réalité, peur de nous. Ils savent que la machine du parti est en marche et qu'elle portera à la victoire son candidat, au nom de la paix et de l'unité nationale. Pour résumer: les rumeurs dont vous faites état, c'est de l'intox. Nous disons que notre attachement au président Denis Sassou-Nguesso est un devoir de fidélité qui tire sa source des liens fraternels et politiques qui ont existé entre les deux leaders, Bernard Kolelas et Denis Sassou-Nguesso. Monsieur le journaliste, toutes ces balivernes vont s'éteindre à mesure que nous allons déployer nos actions pendant la campagne électorale.



Bernard Tchibambelela.

* N'y a-t-il pas un grain de sable dans l'alliance avec le P.c.t qui ferait que certains de vos frères ne suivent pas ce choix?

** Je vous dis que nos cadres, nos militants ont compris le sens profond de l'héritage que notre président-fondateur, Bernard Bakana Kolélas, nous a légué, à travers l'alliance M.c.d.d.i-P.c.t. Moi qui vous parle, c'est à mon domicile de Sangolo, au Sud de Brazzaville, que les présidents Kolélas et Sassou-Nguesso ont réchauffé cette alliance, le 29 mai 1997, en présence des sages du Pool et de la Cuvette. Je suis donc un témoin-clé de cette alliance. Je ne peux pas courir le risque de trahir le serment fait. En prenant la tête du M.c.d.d.i, le président Euloge Landry Kolelas était animé par le souci de préserver cette alliance du péril que représentait l'attitude désinvolte de son frère, l'ancien secrétaire général Guy-Brice Parfait Kolelas, qui voulait amener le parti dans une aventure personnelle, pour assouvir son ambition. On a mis fin à tout ça et on a ramené le parti sur le chemin que le

président-fondateur lui a demandé de suivre. Nous sommes là pour servir le peuple dans la paix. Aujourd'hui, c'est à travers la gouvernance économique, la création des emplois en faveur des jeunes, la croissance économique pour lutter contre la pauvreté qu'on doit mesurer la capacité d'un parti à gérer les affaires publiques. Depuis deux septennats, le président Denis Sassou-Nguesso et son gouvernement s'y attellent, avec des résultats palpables. Notre pays se transforme et il faut être aveugle ou démagogue pour ne pas voir ces progrès. Le M.c.d.d.i a soutenu l'entrée de notre pays dans la nouvelle République, ce n'est pas au seuil qu'il va changer de position.

* Que dites-vous alors à vos militants?

** Je leur dis que nous n'allons plus courir, nous n'irons plus dans les forêts. Qu'ils viennent et qu'ils n'aient pas peur. Il y a de la place pour tout le monde. Le pays est en paix, nous nous mobilisons pour assurer une victoire incontestable à notre candidat, le président Sassou-Nguesso, pour pérenniser cette paix, poursuivre le développement de notre pays. Il ne faut pas qu'ils succombent aux chants de sirènes de nos adversaires. Il ne faut pas qu'ils cèdent au messianisme, à toutes ces idéologies obscurantistes, sectaristes, illusionnistes et décadentes qu'on leur miroite. Il ne faut pas qu'ils se laissent phagocytter par ces idéologies nocives, destructives. Il faut qu'ils s'élèvent par les valeurs républicaines, leviers d'une Nation unie et prospère.

Propos recueillis par Joël NSONI

F.p.a (Fondation Perspectives d'avenir)

Un forum sur la contribution des jeunes à l'émergence du Congo

La F.p.a (Fondation perspectives d'avenir) a organisé, du 12 au 13 février 2016, à L'hôtel Ledger Plaza, à Brazzaville, en partenariat avec l'Unesco, un forum sur la contribution des jeunes à la construction d'une émergence durable en Afrique et au Congo. Ce forum, qui a marqué le lancement des activités de ladite fondation, a eu pour objectif de stimuler les débats et les échanges sur la problématique de l'émergence, d'identifier les leviers, les voies et moyens et le rôle que peut jouer la jeunesse pour aller vers l'émergence économique du pays.



Denis Christel Sassou-Nguesso et Anatole Collinet Makosso, à l'ouverture du forum.



Une vue des participants.

Ouvert par Anatole Collinet Makosso, ministre de l'enseignement primaire, secondaire, de la jeunesse et de l'éducation civique, qui avait à ses côtés Denis Christel Sassou-Nguesso, président-fondateur de la F.p.a, et Ana Elisa de Santana Afonso, représentante de l'Unesco au Congo, le forum organisé par la F.p.a a réuni plus de trois cents participants, dont deux cents jeunes étudiants de Troisième année et de master de l'Université Marien Ngouabi, ainsi que des établissements privés d'enseignement supérieur.

Pour Denis Christel Sassou-Nguesso, depuis le début de la deuxième décennie des années 2000, l'émergence s'est imposée au premier rang des ambitions de nos pays africains. Elle peut être définie comme étant un essor sans précédent d'une ou plusieurs dimensions d'une économie en développement.

Mme Ana Elisa de Santana Afonso a, quant à elle, indiqué que l'histoire de l'Afrique est un chef-d'œuvre à ce jour inégalé. Une histoire qui ne laisse plus dans l'ombre les sociétés africaines et la tradition orale. C'est cette histoire qui lie le destin de l'Afrique à celui de l'humanité, en mettant en évidence les relations avec les autres continents et la part des Africains dans la construction du savoir et le dialogue des civilisations.

Ouvrant les travaux de ce forum, le ministre Anatole Collinet Makosso a relevé que la volonté de nombreux Etats sur le continent africain de devenir les pays émergents n'est pas une simple vue de l'esprit.

Pendant le forum, les participants ont suivi des thèmes répartis en sessions: «Comprendre l'émergence: de l'émergence économique à l'émergence durable»; «Les leviers de l'émergence»; «Les stratégies de construction de l'émergence».

Ces thèmes développés par des éminents experts ont permis aux séminaristes d'approfondir leur compréhension de l'émergence, ses concepts et une appréciation partagée des enjeux et des conditions de l'émergence. Des recommandations ont été faites sur les stratégies, les politiques concrètes et opérationnelles pour un programme de développement de nature à conduire le pays à l'émergence; et sur le rôle et la contribution des jeunes dans la construction de l'émergence.

Clôture des travaux du forum, Denis Christel Sassou-Nguesso a rassuré les jeunes que la F.p.a les accompagnera dans ce processus, à travers son programme de conférences et de débats. «Nous avons été interpellés sur la manière dont nous devons nous enraciner dans notre culture, pour optimiser la contribution des jeunes à la construction de l'émergence et du développement durable», a-t-il dit.

Aybienevie N'KOUKA-KOUDISSA

5^e circonscription électorale de Talangaï (Brazzaville)

Claudia Ikia Sassou-Nguesso a tenu sa promesse de construire un marché moderne

Promesse tenue par la députée Ikia Sassou-Nguesso! C'est ce qu'on peut dire après l'inauguration, mardi 16 février 2016, par le député-maire de Brazzaville, Hugues Ngouelondélé, du marché moderne dénommé Maman Mboualé, situé au quartier 68, dans le 6^e arrondissement Talangaï, à Brazzaville. La construction de ce marché était une promesse faite par la députée Claudia Ikia Sassou-Nguesso, pendant la campagne électorale de 2012. Aujourd'hui, les mandants de sa circonscription sont contents de cet édifice public.



Le marché moderne Maman Mboualé.

Alors candidate aux législatives de 2012 dans la 5^e circonscription électorale de Talangaï, le sixième arrondissement de Brazzaville, Claudia Ikia Sassou-Nguesso s'était montrée sensible aux doléances des habitants du quartier 68 qui se plaignaient de ne pas disposer d'un marché digne de ce nom. Femme de terrain, elle avait, elle-même, fait l'expérience des difficultés des populations dans ce marché. D'où son engagement à le construire.



Claudia Ikia Sassou-Nguesso.

a dit, dans son allocution de circonstance: «Ce marché est constitué de 4 pavillons soutenus, chacun, par 5 colonnes; plus de 919 tables fixées en béton; une bache à eau alimentée par le ré-

seau d'adduction d'eau de la S.n.d.e. (Société nationale de distribution d'eau) et par un forage d'une grande capacité; 4 bureaux administratifs; des latrines publiques, pour hommes et femmes; un lieu de stockage des ordures; une cabine modulaire d'électricité; 4 bouches d'incendie et 48 extincteurs pour la prévention; les fontaines réservées pour le nettoyage des denrées comme les légumes, les poissons, etc. Entre autres produits qu'on pourrait retrouver sur ce marché: les cosmétiques, les friperies, les produits carnés, la liste n'est pas exhaustive.

Le maire de Brazzaville qui a coupé le ruban symbolique, était accompagné d'Abraham Ibela, Marcel Ganongo, administrateur-maire de Ouenzé, en remplacement de son collègue de Talangaï, les élus locaux de cette circonscription. L'événement, agrémenté par plusieurs groupes de musique tradi-moderne de la place, a attiré une foule impressionnante des habitants du quartier 68. Reste maintenant à assurer le bon usage et l'entretien de l'œuvre réalisée.

Marcellin MOUZITA MOUKOUAMOU

Un incident meurtrier à N'kayi à l'origine de troubles à l'ordre public

Il y a eu une tension à Nkayi, quatrième ville du pays, suite à un incident sanglant qui s'y est produit, mercredi 10 février 2016. Un élève a été tué par une balle tirée par un agent de la Force publique assurant, ce jour-là, la garde du siège de la L.c.b (La Congolaise de banque). L'infortuné est mort quelques jours après, des suites de ses blessures. Il se trouvait dans un cortège funèbre de lycéens transportant le cercueil de leur collègue décédé, avant d'aller l'enterrer. En passant par le siège de la L.c.b, d'aucuns affirment que certains élèves ont lapidé le bâtiment, et en ripostant, le policier aurait tiré à balle réelle sur la foule faisant trois blessés. Selon une autre version, le policier n'aurait tiré que des coups de sommation en l'air et une balle perdue aurait atteint le pauvre élève. Dans leur colère, des lycéens s'en sont pris au poste sectoriel de police de l'Aquarium, un quartier de la ville, qu'ils ont tenté d'incendier. Cet incident meurtrier a perturbé les cours, qui ont été suspendus jusqu'à samedi dernier. Les établissements scolaires, du public comme du privé, n'ont repris qu'à partir du lundi 15 février 2016. La police sillonnait les quartiers et les propriétaires des commerces seraient toujours sur le qui-vive, à Nkayi, apprend-t-on.

Jean-Marie Michel Mokoko convoqué à la D.g.s.t

Selon le journal Le Troubadour, n°90, paru le mercredi 17 février 2016, l'ancien chef d'état-major général des Forces armées congolaises, Jean-Marie Michel Mokoko, ne sera plus autorisé à sortir de Brazzaville, après son retour de Makoua où il s'était rendu, le week-end dernier, dans le cadre d'une tournée précédant le lancement de la campagne présidentielle. Cette mesure intervient après la mise en ligne d'une vidéo dans laquelle on le montre «s'attendant à préparer un coup d'Etat avec deux agents français de la D.g.s.e. pour déposer l'actuel président du Congo, Denis Sassou-Nguesso». «Même si cette vidéo daterait, vraisemblablement de 2007, on soupçonne Jean-Marie Michel Mokoko de ne pas avoir renoncé à ce vieux projet», écrit encore Le Troubadour. Aux dernières nouvelles, si l'on en croit une convocation postée sur Internet, le général Jean-Marie Michel Mokoko est invité à se présenter, vendredi 19 février 2016, à la direction générale de la surveillance du territoire, au cabinet du directeur des services intérieurs, à 10h.

Encore une grève à l'Université Marien Nguabi de Brazzaville!

L'Université Marien Nguabi est de nouveau secouée par une grève, depuis mardi 16 février 2016. Les cours sont paralysés, de même que l'administration. Il s'agit d'une grève des personnels enseignant et administratif, déclenchée par leur intersyndicale. Les grévistes réclament de percevoir leurs honoraires de l'année passée. Ils déplorent l'absence d'un budget de fonctionnement, dans la plupart des établissements de l'université, et le manque d'équipements dans certains laboratoires. C'est la énième fois qu'on débraye là-bas. Décidément, l'Université Marien Nguabi bat le record des grèves dans le pays.

L'inattendue reculade de la S.n.d.e!

L'augmentation de la facturation au forfait par la S.n.d.e (Société nationale de distribution d'eau), avait provoqué des grincements de dents à Brazzaville et Pointe-Noire. Moins de cinq jours après l'annonce de cette mesure, la direction générale de cette entreprise publique est revenue et c'est encore le directeur commercial adjoint, Modeste Essami, qui a annoncé l'annulation pure et simple de l'augmentation des prix. Le directeur commercial a expliqué que les difficultés techniques rencontrées sur le logiciel de gestion clientèle, dans la mise en œuvre de la nouvelle facturation, est à l'origine de l'annulation annoncée aussi rapidement qu'elle avait été annoncée.

Triste spectacle d'insalubrité au Campus II de l'Université Marien Nguabi

On ne sait pas combien de temps résistera encore le campus II E.n.s (Ecole normale supérieure) de l'Université Marien Nguabi, à Brazzaville. Sa vétusté et son insalubrité posent problème. Ce campus, qui loge des dizaines d'étudiants, est en train de se dégrader à une allure spectaculaire: précarité de l'étanchéité des sanitaires et manque criard d'entretien. La fosse septique, par exemple, dégage des odeurs fétides. Et pour cause, elle est remplie et les déchets remontent à la surface. Certains étudiants, notamment ceux étant proches de cette fosse septique, n'ont pas manqué d'idée pour l'appeler «Puits du pétrole». Dans certaines chambres des étudiants, les fils électriques sont à découvert, avec le risque d'incendie ou d'électrocution que cela représente. A cause des conditions déplorables dans lesquelles ils sont logés, certains étudiants refusent, désormais, de payer les frais de loyer. Les responsables des logements des étudiants devraient, un tant soit peu, se soucier de leur réhabilitation. L'insalubrité desdits logements invite à une cure de jouvence.

Une résistance populaire sauve les élèves des griffes d'assaillants à Talangai

Les élèves du Lycée de la Révolution et ceux du C.e.g et du Lycée Antonio Aghostino Neto vivent au quotidien des scènes de violence d'hommes en armes blanches, affirment-ils. Lundi 15 février 2016, vers 9h, au moins dix assaillants munis de machettes bien aiguisées, ont fait irruption au Lycée de la Révolution, semant la terreur et ravissant sacs, argent et téléphones portables des lycéens qui se sont sentis en insécurité dans leur environnement scolaire. La psychose du lundi s'est répercutée, mardi 16 février, et a paralysé les trois établissements scolaires. Les cours y ont été perturbés. «Sauvons-nous, nous-mêmes», ont pensé les élèves. Ils ont, alors, organisé une résistance populaire et mis en déroute les assaillants. N'en pouvant plus face à cette résistance populaire, les bandits ont pris, finalement, la fuite, mais l'un d'entre-eux, n'a pas eu de chance. Rattrapé, il a été tabassé par une foule d'élèves en colère. Il se trouverait, malheureusement, entre la vie et la mort.

Gaz de cuisine: la crise cisaille toujours les Brazzavillois

Brazzaville continue de faire cruellement face à la pénurie de gaz de cuisine. La situation est devenue insoutenable, pour certains ménages. Tous les dépôts sont en rupture de stocks. Lorsque la livraison est signalée dans un dépôt, cela provoque une ruée. Les gens vont, parfois, d'un arrondissement à un autre, à la recherche du fameux gaz butane. Même les dimanches, comme le 14 février, quand des files de gens attendaient devant un dépôt situé avenue des Trois Martyrs, à Mougali, ou la deuxième sortie Nord de Brazzaville, à Ngamakosso, un quartier de Talangai. En tout cas, les tracasseries que subissent les Brazzavillois ont atteint des proportions insupportables. La situation est telle qu'on envisagerait d'importer le gaz de cuisine au Congo.

C.s.l.c (Conseil supérieur de la liberté de communication)

En cette période électorale, Philippe Mvouo appelle au respect de la loi

Dans le cadre de la régulation de la campagne électorale relative à l'élection présidentielle, le président du C.s.l.c (Conseil supérieur de la liberté de communication), Philippe Mvouo, a fait une communication à l'endroit des professionnels de l'information et de la communication, des acteurs politiques et ceux de la société civile, jeudi 18 février 2016, dans la salle de conférences du Ministère de la justice, des droits humains et de la réforme de l'Etat, à Brazzaville. Pour appeler tout le monde au ressaisissement, afin que l'élection présidentielle ne pollue pas l'atmosphère de paix et les espoirs qu'elle présage.



Philippe Mvouo.

Dans sa communication, le président du C.s.l.c, Philippe Mvouo, a rappelé les dispositions légales et réglementaires, afin d'éviter toute confusion ou interprétation erronée qui pourrait rendre le climat social malsain. C'est ainsi qu'il a appelé les acteurs impliqués dans le processus électoral, au sens de responsabilité, car dit-il, «seule une communication politique propre, c'est-à-dire saine, intelligente sera le gage de la victoire de votre candidat». Aux professionnels des médias,

il a recommandé le respect des règles déontologiques et éthiques. «La communication s'affirme comme cette autoroute privilégiée pour faire circuler, dans tous les sens, les idées et projets. Les moyens d'expression à la portée de tous pour communiquer avec le peuple sont donc utilisés, mais hélas, constatons-nous souvent, au mépris des lois et règlements en vigueur. Nous vous avions convié à cette rencontre pour vous le faire remarquer. Le chaud et le froid sont soufflés çà et là,

semant parfois la psychose et laissant libre court à toutes aux spéculations de tous genres qui peuvent éloigner le peuple de l'intérêt de l'enjeu», a-t-il indiqué. Durant la période préélectorale, a poursuivi le président du C.s.l.c, le candidat investi a le droit d'exercer la communication politique au moyen des réunions dans les états-majors, de tenir des conférences de presse,

des conférences savantes, des conférences politiques, de participer aux débats médiatiques politiques sur les questions de la vie nationale et internationale. Il doit, cependant, s'interdire de tenir des meetings, d'organiser des marches ou toutes autres activités culturelles ou sportives. S'agissant des meetings, a précisé le président du C.s.l.c, leur diffusion en direct est interdite. Le candidat doit s'interdire tout affichage de ses photos ou de dresser des banderoles délivrant des messages de propagande politique. «Or, que constatons-nous présentement? Des banderoles qui dépravent même la beauté de nos villes sont dressées. On se croirait déjà en période électorale. En fait, nous assistons à une campagne déguisée, pourtant interdite par la loi». Face à ce constat alarmant, Philippe Mvouo appelle les acteurs politiques au ressaisissement.

Esperancia MBOSSA-OKANDEZ

Adhuc (Association pour les droits de l'homme et l'univers carcéral)

Un atelier sur la liberté d'expression et le respect des droits humains au Congo

Dans l'objectif de contribuer à la liberté d'expression et au respect des droits humains au Congo, l'Adhuc (Association pour les droits de l'homme et l'univers carcéral), avec l'appui de N.e.d (National Endowment for Democracy), a organisé un atelier de formation, du 27 au 28 janvier 2016, à l'Ecole supérieure africaine des cadres de chemin de fer, à Brazzaville, dans le cadre de son projet intitulé: «Contribuer à la liberté d'expression et au respect des droits humains en République du Congo». Cet atelier a réuni plusieurs participants, venus des organes de presse publics et privés, des institutions judiciaires et des institutions spécialisées. Il s'est déroulé en présence de Philippe Mvouo, président du conseil supérieur de la liberté de communication et de Loamba Moké, président de l'Adhuc.



Loamba Moké.

Pour Loamba Moké, «le processus de démocratisation en cours dans notre pays mérite d'être soutenu par tous, afin de lui donner toutes les chances de réussite, dès lors qu'il est, comme d'aucun le disent, un véritable test de maturité politique des congolaises et congolais. Or, nul ne peut parler de la démocratie et son système représentatif sans se pencher sur les partis politiques en tant qu'acteurs et cadres de mobilisation et d'expression idéologique

dans la conquête du pouvoir et les journalistes pour l'apaisement». Clôturant l'atelier, Philippe Mvouo a dégagé l'importance d'une telle formation: «Vous venez de faire un travail très important qui honore la profession de journaliste et l'œuvre ingrat qu'entreprend l'Adhuc: lutter pour le respect des droits humains. Je demanderai à l'Adhuc de faire que la publication des actes de cet atelier soit effective, pour que le grand public, les grands centres d'Etat

puissent être au courant du travail qui vient de se faire». A l'issue de l'atelier, des recommandations ont été formulées à l'endroit: - des partis politiques: de faire preuve d'honnêteté, de sincérité, de respect et de dignité à l'égard de chaque citoyen congolais, avant, pendant et après chaque élection désormais, pour qu'aucune larme des Congolais ne puisse encore couler dans le pays; de privilégier l'éducation et la formation

des militants, des cadres du parti aux principes fondamentaux de la démocratie, des droits humains et de la liberté d'expression sur toute l'étendue de la République; de faire preuve de grandeur d'âme et d'esprit dans toute communication politique avérée lors de leur prestation devant les médias; - des médias d'Etat: Ils ont demandé la participation inconditionnelle de tous les citoyens à prendre part aux débats contradictoires quelle que soit leur appartenance sociale, politique, etc.; - des médias privés: Ne pas s'afficher selon l'appartenance émotive devant chaque intervenant à leur outil de travail, en prônant la neutralité; - des agents de la Force publique: de cesser avec l'utilisation excessive des violences policières à l'endroit des journalistes et des citoyens agissant pacifiquement; - de l'Adhuc: de multiplier ce genre d'ateliers à l'intérieur du pays.

Alain-Patrick MASSAMBA

S.n.d.e (Société nationale de distribution d'eau)

Maintien du prix de tarification forfaitaire pour les ménages

Le directeur général de la S.n.d.e (Société nationale de distribution d'eau), Louis Patrice Ngagnon, a fait une communication, mardi 16 février 2016, dans la salle des conférences à la direction générale de cette société, à Brazzaville, pour éclairer l'opinion à propos de l'ajustement des prix de tarification forfaitaires. Ainsi, compte-tenu des difficultés techniques dans la mise en œuvre de nouveaux prix, la direction générale a pris la décision d'annuler l'ajustement des forfaits de la facturation comme annoncé le vendredi 12 février 2016, pour les ménages. Ainsi, le forfait de facturation est maintenu à 12.700 F Cfa pour les ménages.



Louis Patrice Ngagnon.

C'est dans un communiqué publié en date du 12 février 2016, par la direction commerciale de la S.n.d.e, qu'il était annoncé qu'à partir de la facturation de janvier 2016, les abonnés facturés à la tarification forfaitaire allaient

constater de nouveaux tarifs. Cet engagement ne concernait uniquement que les frais fixes de la facture, en l'occurrence l'entretien branchement et réseau. Le dit ajustement ne touchait pas le prix de l'eau pour les ménages. La consumma-

tion minimum allait donc être facturée à 16.500F Cfa, pour 55 mètres-cubes

d'eau, soit l'équivalent de 7 f. Cfa le bidon de 5 litres, comparativement, au prix de 200 F Cfa le bidon tel que pratiqué par les vendeurs non agréés. La direction générale de la S.n.d.e a présenté ses excuses aux abonnés pour le désagrément causé, car l'annonce de cet ajustement des prix avait suscité une certaine inquiétude dans les ménages, quand on sait que dans certains quartiers de la ville, l'eau coule rarement dans les robinets de la S.n.d.e. Les agences de la S.n.d.e sont disposées à fournir tous les renseignements nécessaires, a précisé la direction générale.

Pascal-Azad DOKO

Claude Abraham Milandou, coordonnateur général du C.r.p.i

«Denis Sassou-Nguesso dispose encore de ce qui fait l'écosystème indispensable à l'exercice du pouvoir»

Député P.c.t élu dans la deuxième circonscription de Loandjili, à Pointe-Noire, Claude Abraham Milandou a participé, du 21 au 22 janvier dernier, en sa qualité de coordonnateur général du C.r.p.i (Cercle de réflexion, propositions et initiatives), au colloque sur François Mitterrand à l'Assemblée nationale française, sur invitation de Hubert Védrine, ancien secrétaire général de l'Elysée, ancien ministre des affaires étrangères de la France et président de l'Institut François Mitterrand. Dans l'entretien qu'il nous a accordé, Claude Abraham Milandou revient sur ce colloque et aborde aussi l'actualité nationale marquée par l'approche de l'élection présidentielle anticipée du 20 mars 2016. A ce propos, il considère que le président Denis Sassou-Nguesso «dispose encore de ce qui fait l'écosystème indispensable à l'exercice du pouvoir».

* Monsieur le coordonnateur général, vous avez participé au colloque sur François Mitterrand, à Paris, comment appréciez-vous ce colloque?

** C'était un colloque riche d'enseignements; un colloque d'ailleurs très retentissant. Vous savez que 2016, c'est l'année symbole des vingt ans de la mort de François Mitterrand et des cent ans de sa vie. Il a été question, à ce colloque, de la vie de François Mitterrand, sa participation à la construction européenne, la cohabitation avec la droite, Mitterrand et le Parti socialiste, la politique de François Mitterrand dans le reste du monde et bien entendu en Afrique. Bref, c'était deux jours de débats scientifiques sur les «années d'alternances», années des gouvernements Fabius et Chirac, de la première cohabitation, de la seconde moitié du premier septennat de François Mitterrand et de sa réélection en mai 1988.

* Après la Fondation Jean Jaurès, le Cercle des enjeux socialistes et républicains, vous vous tournez, désormais, vers l'Institut François Mitterrand. C'est toujours pour le triomphe des idées de la gauche?

** Le C.r.p.i est un cercle de gauche, mais nous comptons beaucoup d'amis partout. Nous avons des amis qui sont de la droite en France, des libéraux au Sénégal et au Cameroun.

* Changeons de cap. Quel diagnostic faites-vous de la situation politique actuelle?

** Nous saluons la paix. La paix n'est ni de gauche ni de droite et nous sommes à l'aube d'une recomposition politique majeure, avec l'avènement de la nouvelle République. Même si on ne peut pas toujours voir la vie en rose, quand l'orage gronde, nous notons la ferme volonté du président Denis Sassou-Nguesso de garantir la paix et la sécurité dans notre pays.

* Pour garantir la paix et la sécurité, il faut souvent le consensus. Or, il n'y a pas de consensus depuis le référendum.

** Parlons du referendum. En droit, il n'y a pas meilleure définition que celle qui consacre le referendum, comme l'expression directe de la souveraineté nationale. Et la souveraineté des peuples ne doit être d'aucune réserve. Nous nous sommes d'ailleurs rendu compte que la nouvelle Constitution est un véritable texte de modernisation des institutions nationales, un texte qui décongestionne l'exécutif, selon la formule du professeur Gérard Conac. Je pense qu'il faut donner à notre pays le ressort d'affronter son avenir.

* Revenons sur le dialogue national de Sibiti. Pen-

sez-vous, aujourd'hui, que les principales décisions arrêtées sont réellement appliquées?

** Il faut d'abord saluer l'initiative du président Denis Sassou-Nguesso d'avoir convoqué le dialogue de Sibiti. Nous y sommes allés, pas pour discuter du prix de la tomate en Grèce, plutôt pour regarder ensemble les grandes questions brûlantes de l'heure, à savoir la gouvernance électorale et l'évolution des institutions. Il s'agissait de s'accorder sur le principe de révolution de nos institutions et de la gouvernance électorale, afin d'améliorer notre ingénierie électorale. De la sorte, on prenait l'engagement d'arrêter la grille des antagonismes, tant s'en faut pour le bien de la République. La République entendue comme ascenseur social méritocratique et solidaire.

* Une certaine opinion pense souvent que le P.c.t a besoin des autres, avant les échéances, une fois les échéances terminées, on oublie les accords qui vous ont permis d'atteindre vos objectifs.

** La gestion politique des relations avec les partis alliés n'est pas chose aisée. Le P.c.t consent beaucoup de sacrifices pour satisfaire tout le monde. Malheureusement, il y en a qui ont des ambitions qui ne cadrent pas avec la réalité. Pourquoi le P.c.t doit-il toujours subir la torture du poulet rôti? Si cette image peut vous plaire.

* Et le P.c.t aujourd'hui, ce n'est pas la bonne ambiance apparemment?

** Tout le parti est rangé derrière la candidature de Denis Sassou-Nguesso. Il n'y a pas de courant qui rame à contre-sens. Pour le reste, le parti est un jardin secret et non une décharge publique. En cette période où les mots sont des événements, notre seule idéologie doit être celle du résultat. En cette période où les mots sont des événements, notre seule idéologie doit être celle du résultat.

* Ces derniers temps, nous voyons des associations créées tous les jours, pour soutenir la candidature que vous connaissez. Est-ce qu'il y a du fond dans toutes ces démarches?

** En politique, c'est l'événement qui commande et on a le devoir de se rapprocher du contexte historique. * En ce mois de février, le président Denis Sassou-Nguesso est parti pour des inaugurations et des poses de premières pierres. Est-ce déjà la campagne électorale? ** C'est la réalisation du Chemin d'avenir. Même si l'opposition peint tous nos projets, permettez-moi l'expression, aux couleurs du sang et des larmes. Partout



Hubert Védrine et Claude Abraham Milandou.

où le chef de l'Etat passe, vous voyez comment la population se mobilise, pour lui exprimer sa joie, devant autant de réalisations qui contribuent à l'amélioration de son bien-être. Je crois que c'est l'essentiel.

* Si l'opposition participe à l'élection présidentielle comme c'est le cas, on devrait dire que ça sera à priori disputé à voir le nombre des candidats qui se prononcent aujourd'hui?

** Notre classe politique compte autant de grands talents. Mais, Denis Sassou-Nguesso reste le candidat à l'autorité naturelle et à l'envergure internationale incontestables. C'est l'étoile de la transition démocratique et générationnelle. Il a de l'écorce épaisse. Il faut dire qu'il est une sorte d'incarnation intemporelle pour l'intérêt général. Il dispose encore de tout ce qui fait l'écosystème indispensable à l'exercice du pouvoir.

* Comment appréciez-vous les candidatures multiples de l'opposition?

** Si ce n'est pas une stratégie, alors c'est ce que Jean-Louis Seurin, encadreur des travaux dirigés de sciences politiques à Bordeaux, appelait: «Le paradoxe des associations rivaux». Par ailleurs, une addition d'individus ne fait pas une histoire collective.

* On dit de vous que vous êtes un député proche du ministre d'Etat Isidore Mvouba. Mais, ce dernier semble être en retrait de la scène politique.

** Le ministre d'Etat Isidore Mvouba reste un homme d'un exceptionnel talent. C'est un homme d'ordre et d'austérité. Il travaille aux côtés du président Denis Sassou-Nguesso, pour un passage tout réussi à la nouvelle République.

Au demeurant, il faut retenir que c'est un inconditionnel de la sérénité. Et le discours lors de l'inauguration de l'aéroport de Pointe-Noire, en 2011! Et le discours historique de Hinda! Le peuple voit bien qu'il est au-devant de la scène, quand il le faut. Son grand tort, pour certains, c'est d'avoir eu raison trop tôt, comme l'histoire décrite dans les «Mosquées de Rosy», ce livre célèbre paru chez Albin Michel.

* En cas de victoire pour

l'actuel président, une autre guerre risque de voir le jour: la course aux postes, puisque les nouvelles institutions nationales seront progressivement mises en place, après l'élection présidentielle.

** Il appartiendra au président de la République d'appuyer, sur toute la gamme de toutes les touches du clavier dont il dispose pour répondre à ces exigences. Dans tous les cas, le président Denis Sassou-Nguesso, dans ces conditions, a toujours su donner à notre pays une ambition à la hauteur de son histoire. Pour la course aux maroquins, il faut dire qu'aux bons serveurs, l'église est toujours reconnaissante.

* Ils sont nombreux à ne pas croire à la nouvelle République.

** Comme disait Gérard Fouché, «c'est pire qu'une faute».

* Il faut peut-être convaincre. ** Oui! Il faut aller au renouvellement des pratiques et du personnel politique. Il nous faut rendre visible le fondement coopératif de tout le processus devant conduire à l'émergence.

* Ça bouge de tous les côtés; les invectives, les petites phrases assassines. ** L'invective n'est pas le meilleur moyen de se faire entendre par un peuple.

* Et Boko-Songho, est-ce une nouvelle circonscription en perspective, pour vous?

** C'est la terre de mes ancêtres et désormais, comme vous le savez, j'avais décidé de donner plus de visibilité à notre district.

* On entend quelques voix qui s'y opposent.

** J'ai assez de terre de Boko-Songho à la semelle de mes chaussures. Le reste ne m'intéresse pas.

* Un dernier mot? ** Travaillons à faire vivre la nouvelle Constitution. Voilà la grande ambition autour de laquelle nous devons, tous, unir nos efforts. Quant au président Denis Sassou-Nguesso, il restera au poste qu'il occupe pour faire le travail dont le peuple congolais l'a chargé aussi longtemps qu'il en aura la force physique.

Propos recueillis par Joël NSONI

Election présidentielle du 20 mars 2016

Uphrem Dave Mafoula, candidat

Investi comme candidat à l'élection présidentielle du 20 mars 2016, par son association politique, le M.j.c. (Mouvement des jeunes pour le changement), lundi 15 février 2016, dans la salle Louis Badila située dans l'enceinte du Journal La Semaine Africaine, à Brazzaville, Uphrem Dave Mafoula (34 ans), économiste de formation, a fait sa déclaration de candidature, au cours d'une conférence de presse qu'il a organisée à cet effet, en compagnie des membres du directoire de son association.



Uphrem Dave Mafoula à gauche.

Dans son allocution, le candidat Uphrem Dave Mafoula s'inscrit dans la logique de l'unité et de la prospérité du Congo. Les Congolais devraient se mobiliser derrière «le candidat du changement systémique» qu'il incarne, selon lui. «En m'inspirant d'un conseil prodigué par Gandhi: «Sois le changement que tu veux voir dans le monde», j'ai décidé d'être l'artisan de l'unité et de la prospérité de mon pays. Car, il ne se passe pas un jour de ma vie, sans que mon esprit ne se mette à chercher dans ma banque à idées, le meilleur que je peux offrir à ce cher beau pays, martyrisé», a dit le jeune candidat, dans son allocution.

Uphrem Dave Mafoula a choisi comme logo, un tubercule de manioc. Il estime que cet aliment symbolise l'unité nationale, du fait qu'il constitue l'aliment de base des Congolais, du Nord au Sud, d'Est à l'Ouest. Il est, en outre, persuadé que le pays regorge de potentialités sur tous les plans. Pour cela, l'éducation et l'agro-industrie restent au centre de sa politique, si jamais le peuple venait à lui faire confiance, le 20 mars 2016. Enfin, il suggère que dans les entreprises congolaises, il y ait au moins 70% d'employés locaux (Congolais) et 30% (d'expatriés). Pour qu'il en soit ainsi, il faut donc former les jeunes dans les différents métiers du monde professionnel.

Marcellin MOUZITA MOUKOUAMOU

Lutte contre la criminalité faunique

Les audiences renvoyées à des dates ultérieures, à Dolisie et Pointe-Noire

Les deux audiences prévues pour le 5 février 2016, à Dolisie et à Pointe-Noire, ont été renvoyées à une date ultérieure. Il s'agit, entre autres, de l'affaire Baboutila et autres arrêtés à Dolisie en détention illégale de trophées d'animaux intégralement protégés et de Balossa Ruffin, un tradi-praticien arrêté en détention de crâne de chimpanzé et de peaux de crocodile, par les agents de l'ordre.

Le Tribunal de grande d'instance de Dolisie, qui connaît l'affaire Baboutila et autres, était prêt, le vendredi 5 février, pour les réquisitions finales et la plaidoirie des avocats des deux parties. Le temps et la présence étant de rigueur lors des audiences, le président du tribunal, après appel du dossier, a constaté l'absence de la partie défenderesse. Il a renvoyé l'affaire, avec proposition de date par le ministère public, au 26 février 2016. Cette dernière est apparue une heure plus tard. «La pluie n'est pas un obstacle», dit le président du tribunal.

En ce qui concerne l'affaire Balossa Ruffin, arrêté le 26 mai 2015 et relaxé après avoir bénéficié d'une liberté provisoire, ce dernier ne se présente à aucune audience. Le Ministère public a fait un renvoi ferme sur cette affaire. Pour que les juges siègent et rendent la décision finale.

En résumé, quel que soit le tournant que prendront ces deux affaires, l'œil du Ministère de l'économie forestière et du développement durable, et ses partenaires de conservation est au-dessus d'eux. Ils feront tout leur possible pour corriger, redresser et dissuader ces citoyens congolais qui, jusqu'alors, ne saisissent pas la quintessence de la lutte contre la criminalité faunique.

Office Notarial de Maître Blanche Patricia MBISSI DÉDÉ-SOMBO
 Notaire à la Résidence de Pointe-Noire
 50, Avenue Moé Vangoula
 Immeuble Café de Paris 1er étage
 Tél.: 05.031.39.32/04.024.65.60/06.885.49.40
 Email: mbissi.notaires@gmail.com

AVIS DE CONSTITUTION DE SOCIETE

«SCI UPSIDE»

Société Civile Immobilière
 Au capital de F. CFA: 1.000.000
 Siège social: Villa 406, TCHIKOBO
 POINTE-NOIRE (République du Congo).

Aux termes d'un acte reçu par Maître Blanche Patricia MBISSI DEDE-SOMBO, Notaire à la Résidence de Pointe-Noire, Centre-ville, 50, Avenue Moé Vangoula, immeuble Café de Paris, en date du 30 Janvier 2016, il a été constitué une Société Civile Immobilière dénommée: «SCI UPSIDE».

Capital: 1.000.000 F. CFA.

Objet: La société a pour objet:

*L'acquisition, la propriété, l'administration, la vente, l'entretien et l'exploitation par bail, location ou autrement, de tous biens et droits immobiliers, que ce soit à usage de bureau, commercial ou d'habitation;

*L'obtention de toute ouverture de crédit avec ou sans garantie hypothécaire, en vue de réaliser l'objet social ou de permettre à la société d'acquitter toutes les sommes dont elles pourraient être débitrices à quelques titres et pour

quelque cause que ce soit. Et, plus généralement, toutes opérations quelconques de caractère financier, mobilier ou immobilier pouvant se rattacher, directement ou indirectement, à l'objet social ou tous objets connexes, pourvu que ces opérations ne modifient pas le caractère civil de la Société.

Durée: 99 ans.

Gérant: Madame Marie Madeleine INGOBA.

Statuts enregistrés à la Recette des Impôts Centre folio 019/84 du 01 février 2016, sous le n° 1125. Dépôt au Greffe du Tribunal de Commerce de Pointe-Noire, sous le n°16 DA 145 du 03/02/2016. RCCM N°CG/PNR/16 D 86.

Pour insertion,
Maître Blanche Patricia MBISSI DÉDÉ-SOMBO.

C2A Conseils Associés en Afrique Congo
 Cabinet de Conseil Juridique et Fiscal
 Partenaire STC PARTNERS
 Avenue Marien Ngouabi, Imm. SCI Les Cocotiers, 1er étage appt 102
 B.P: 4905, Pointe-Noire
 Tél.: 06 953 97 97

AEL MINING SERVICES CONGO

Société A Responsabilité Limitée Unipersonnelle
 Au capital de 10 000 000 F. CFA
 Siège Social: 327, Avenue Marien Ngouabi, Immeuble SCI les Cocotiers, en face du bureau des Nations Unies, 1er étage appartement 102, Pointe-Noire.

APPROBATION DES COMPTES, APPROBATION DES CONVENTIONS REGLEMENTEES, MISE EN HARMONIE DES STATUTS

Suivant acte authentique reçu par Maître Marcel NGAVOUKA, notaire, titulaire d'un office notarial à la résidence de Pointe-Noire, centre-ville, 117, Avenue Docteur Moe POATY, B.P: 1526, Pointe-Noire, République du Congo, l'Associé Unique non Gérant de la société AEL MINING SERVICES CONGO a pris les décisions suivantes, en date du 30 juin 2015:

- 1- Approbation des comptes du premier exercice clos au 31 décembre 2014;
- 2- Approbation des conventions règlementées;
- 3- Affectation du résultat;
- 4- Mise en harmonie des sta-

tuts.

L'Associé Unique non gérant décide de mettre les statuts en harmonies avec les nouvelles dispositions de l'Acte Uniforme OHADA relatif au droit des sociétés commerciales et du GIE entré en vigueur le 05 mai 2014.

Dépôt légal au greffe du Tribunal de Commerce de Pointe-Noire, en date du 25 janvier 2016, du procès-verbal constatant les décisions de l'Associé Unique non gérant, ainsi qu'une copie des statuts sous le numéro 16 DA 106 et 16 DA 107.

Pour avis.

**MAITRE NOEL MOUNTOU
 NOTAIRE**

Titulaire d'une Etude sise à Pointe-Noire, Marché Plateau, à côté de la boulangerie MAURI du Congo, Rue MPANZOU, centre-ville, Tél: (242) 06.660.81.10; E-Mail: noelmountounotaire1@gmail.com

AVIS D'AGREMENT D' ACTIONS ET DE MISE EN HARMONIE DES STATUTS DE LA SOCIETE

Par acte en la forme authentique, en date à Pointe-Noire du neuf octobre deux mil quinze, enregistré le vingt novembre de la même année, Folio 095/8 n° 477, le Notaire soussigné a reçu le procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire de la société «OGAS SOLUTIONS CONGO, Société Anonyme avec Conseil d'Administration», au capital de 10.000.000 F. CFA, dont le siège social est situé à Pointe-Noire, 27, Rue BOUYALA, Avenue Georges DUMOND, quartier Centre-ville.

Aux termes dudit procès-verbal, les actionnaires ont décidé de:

- Agréer la cession de 300 actions, faite par la société Assistance & Conseil SA à la société OGAS SOLUTIONS CONGO SA;
- Transférer le siège anciennement fixé au 27, Rue BOUYALA, Avenue Georges DUMOND, à la nouvelle adresse, 75, rue TCHILOUNGA, Centre-ville, B.P: 4179, Pointe-Noire;
- Modifier l'objet social, se présentant de manière ci-après:
 - La mise à disposition du personnel de la logistique;
 - L'engineering;
 - La location des véhicules et d'engins;
 - L'assistance technique et la formation;
 - Créer, acquérir, louer, gérer, exploi-

ter, toutes entreprises ou services, prendre tous intérêts par voie d'apport, fusion, participation, souscription d'actions, de parts ou toute autre manière dans toutes entreprises au Congo-Brazzaville ou à l'étranger;

- Transformer la Société Anonyme avec Conseil d'Administration en Société Anonyme avec Administrateur Général.

En conséquence, les fonctions du Président du Conseil d'Administration, celles des Administrateurs et de la Directrice Générale prennent fin à la même date, et la société sera, désormais, gérée par un Administrateur Général, en l'occurrence Monsieur Marc Dominique SENDES, assisté de Mademoiselle Sandrine MOREIRA, en qualité d'Administrateur Général Adjoint.

Lesdites résolutions ont été déposées au Greffe du Tribunal de Commerce de Pointe-Noire et modification conséquente a été faite, le 03 décembre 2015, sous le n° RCCM CG/PNR/13 B 955 - 15 DA 1644.

Pour avis,
**Maître Noël MOUNTOU,
 NOTAIRE**

Etude de Maître Christèle Elianne BOUANGA-GNIANGAISE
 Notaire à Pointe-Noire
 368, avenue Général de GAULLE,
 Immeuble ex-Rodriguez (Eric Pressing) 1er étage, centre-ville
 B.P: 1431; Tél.: 22.294.13.34/05 736 64 64/République du Congo.

INSERTION LEGALE

«TANK SERVICES»

Société à Responsabilité Limitée
 Au capital de Francs CFA: Cinq Cent Millions (500 000 000)
 Siège social: Sortie Village Côte Matève, Route de la Frontière/RCCM/CG/BZV 09 B 785
 POINTE-NOIRE - REPUBLIQUE DU CONGO

Aux termes d'un Procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle de la société «TANK SERVICES», en date du 21 décembre 2015, déposé au rang des minutes du Notaire soussigné le 11 janvier 2016, enregistré à Pointe-Noire, le 3 février 2016, Folio 021/8, n° 1168; les associés de ladite société ont, entre autres résolutions procédé:

- A l'approbation des rapports du gérant et du commissaire aux comptes;
- A la mise en harmonie du bilan;
- A l'approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2014;
- A l'affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2014;
- A la distribution des dividendes;
- Au non renouvellement du mandat des commissaires aux comptes;
- A la nomination de

Monsieur Auguste YOLO, en qualité de nouveau commissaire aux comptes, pour une période de trois exercices. Les associés ont, par la même occasion, donné quitus à la gérance et aux commissaires aux comptes pour leurs rapports de gestions. Le dépôt légal a été effectué au Greffe du Tribunal de Commerce de Pointe-Noire, le 4 février 2016, sous le n° 16 DA 152.

Fait à Pointe-Noire, le 8 février 2016.

Pour mention et avis,
Maître Christèle Elianne BOUANGA-GNIANGAISE, Notaire

Etude de Maître Christèle Elianne BOUANGA-GNIANGAISE
 Notaire à Pointe-Noire

1, Angle avenues Commandant FODE et Benoît GANONGO
 Vers le rond-point Mess Mixte de Garnison, Immeuble MORIJA, 1er étage, Centre-ville
 B.P: 1431, Tél.: 22.294.13.34/05 736 64 64/01.018.12.55
 REPUBLIQUE DU CONGO

ANNONCE LEGALE

«UPSIDE PROPERTIES» SAS

Société par actions simplifiée au capital de F. CFA: 260 000 000
 Siège social: Pointe-Noire
 R.C.C.M: CG/PNR/16 B 875
 Pointe-Noire - République du Congo

NOMINATION DU DIRECTEUR GENERAL

Aux termes d'un Procès-verbal des décisions du Président de la société «UPSIDE PROPERTIES» SAS, en date du 25 janvier 2016, déposé au rang des minutes du Notaire soussigné, à la même date et dûment enregistré, Folio 016/8, N° 766; le Président de ladite société a nommé, pour une durée indéterminée, Monsieur Andreu Garcia AGUSTIN, en qualité de Directeur Général de la société.

Le Dépôt au Greffe du Tribunal de Commerce de Pointe-Noire a été effectué, le 25 janvier 2016, sous le numéro 16 DA 178.

Fait à Pointe-Noire, le 11 février 2016.

Pour avis,
Maître Christèle Elianne BOUANGA-GNIANGAISE, Notaire

Bienvenu Hondolo, cadre ressortissant du département de la Bouenza

«J'invite les filles et fils de la Bouenza à être derrière le père de la nouvelle République qu'est Denis Sassou-Nguesso»

Depuis 2004, le Congo célèbre la fête de l'indépendance d'une manière tournante. Cette année, c'est Madingou, chef-lieu du département de la Bouenza, qui va abriter les festivités marquant le 56^e anniversaire de l'indépendance de notre pays. Pour ce faire, les travaux relatifs à la municipalisation accélérée du département de la Bouenza, notamment en ce qui concerne Madingou, avancent normalement. C'est ce que nous a dit Bienvenu Hondolo, ressortissant de la Bouenza, membre du bureau politique du parti Club 2002 Pur, situé à la majorité présidentielle.



Bienvenu Hondolo.

* Quelles sont les priorités du département de la Bouenza, en ce qui concerne la municipalisation accélérée?

** Nos priorités, aujourd'hui, se résument à la réouverture de la plupart des unités de production industrielles et agricoles fermées (Mab, Huilka, ranch de la Dihessé...), car on a observé, surtout chez les jeunes, un exode rural vers les grandes métropoles, telles Pointe-Noire, Dolisie et Brazzaville; la construction des logements administratifs aussi bien à Madingou que dans les autres districts; le bitumage des routes principales; résoudre le problème du déficit des structures sanitaires et scolaires...

* Quel sera l'apport économique de la Bouenza après la municipalisation?

** Si on peut réaliser tout ce que nous avons énuméré plus haut, je pense que la Bouenza, qui est un département situé quasiment à égale distance de Brazzaville, la capitale administrative et politique du pays, et Pointe-Noire, la capitale économique, qui sont les deux plus grandes métropoles du pays, reliées par le C.f.c.o (Chemin de fer Congo

océan) et la route nationale n°1, les produits agricoles des paysans de la Bouenza seront facilement acheminés vers ces deux grandes villes. Du coup, la Bouenza contribuera, à coup sûr, de manière importante, au développement du pays.

* Quelles sont les mesures prises pour réussir la municipalisation accélérée dans la Bouenza?

** Ce qui se passe dans d'autres départements par rapport aux opérateurs économiques qui jouent à l'épervier, je pense que les autorités nationales, au regard de ce qui s'est passé ailleurs, vont prendre les dispositions nécessaires pour éviter, justement, des éléphants blancs. Pour votre gouverne, il y a déjà eu la mise en place d'un comité consultatif d'appui, de suivi et d'évaluation de la municipalisation accélérée dans le département. Ce comité de suivi va essayer de regarder et suivre de près les opérateurs économiques choisis pour exécuter les travaux. D'ailleurs, il faut comprendre que dans la nouvelle Constitution, si les opérateurs économiques agissent mal, ils pourront se

retrouver en prison. L'argent de l'Etat ne doit plus être géré comme l'argent de la cour du roi Petaud où chacun joue son rôle et disparaît. Nous remettons tout cela à la sagesse du comité de suivi et consultatif d'appui de la municipalisation accélérée du département de la Bouenza.

* Que dites-vous du département de la Bouenza qui est le dernier des départements concernant la municipalisation accélérée?

** Nous ne sommes pas comme les gens sont en train de penser, le dernier département du Congo. Je dirais plutôt, aujourd'hui, comme dit un adage, que «le premier sera le dernier et le dernier sera le premier». Aujourd'hui, la Bouenza est devenu le premier département où il y aura les festivités marquant l'indépendance du pays, notamment la première municipalisation accélérée dans la nouvelle République. Donc, je dirais que

la Bouenza est maintenant sur le premier plan. Nous ne sommes plus le dernier département.

* Quel appel lancez-vous aux filles et fils de votre département?

** Il s'avère que, d'abord, la Bouenza est un département qui a une vocation agro-industrielle, un département travailleur. Ce sont les populations qui résident depuis des années et des années dans ce département, je peux dire qu'elles sont très accueillantes, qu'elles portent le flambeau de paix. J'invite les filles et fils de la Bouenza à être derrière le père de la nouvelle République qu'est Denis Sassou-Nguesso. C'est grâce à ce grand homme que le Congo peut avoir un autre visage, pour aller vers l'émergence à l'horizon 2025.

Propos recueillis par Noëlie BOUANGA



Pour tous les travaux d'impression en noir et blanc et en couleur, une remise est accordée aux clients fidèles. L'imprimerie Saint Paul est située non loin de la cathédrale Sacré-Coeur de Brazzaville.

Nos services:

- * impression de toutes cartes confondues
- * impression des calendriers
- * conception des logos
- * impression des brochures, revues, magazines, journaux, rapport d'activités
- * reliure pour tous types de documents.

Pour de plus amples renseignements:

Contactez: 06 672 45 27

Attaché de la Direction commerciale:

Blaise BIKINDOU

Tél: (242) 05 590 39 11 ou 06 666 43 09

Collaboratrice: Elisabeth NTONI

Tél: 01 087 15 33/06 671 85 67

Imprimerie Saint Paul: 79 ans de savoir-faire à vous plaire.

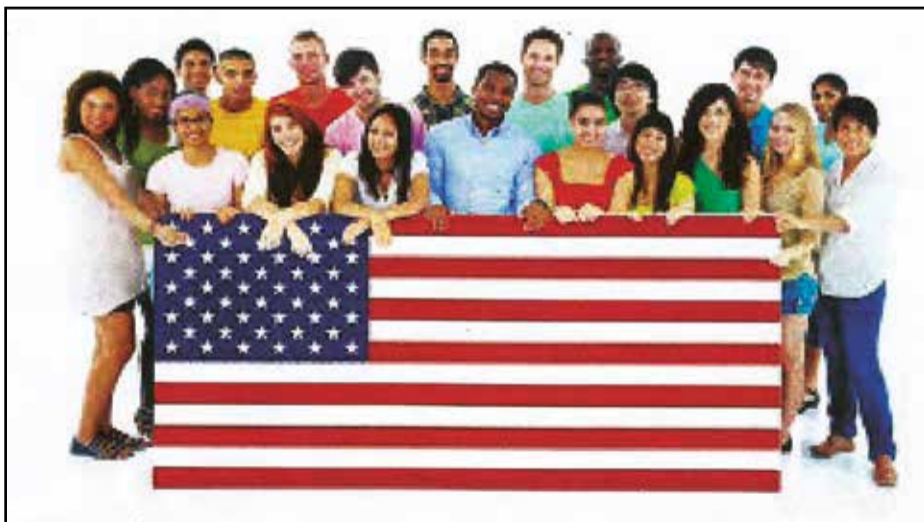
Nouveaux tarifs pour abonnement

Congo	Francophone
6 mois	91 Euros
Retrait sur place:	182 Euros
15.600	Autres pays d'Afrique
Expédié:	96 Euros
23.400	192 Euros
1 an	Europe
Retrait sur place:	96 Euros
31.200	192 Euros
Expédié:	Amérique-Asie
46.800	100 Euros
France, Afrique	200 Euros

Pour tous renseignements, contacter les bureaux de La Semaine Africaine à Brazzaville et à Pointe-Noire. e-mail: lasemaineafricaine@yahoo.fr

Inscription et Accompagnement dans une Université aux Etats-Unis d'Amérique

Jeunes Licenciés, jeunes Bacheliers et Parents.



Godwill Consulting offre la possibilité aux jeunes Congolais de pouvoir étudier dans une université américaine, aux Etats-Unis d'Amérique, dans un ou deux mois.

Les services offerts par Godwill Consulting sont:

- Inscription garantie dans une université américaine, aux USA;
- Accompagnement dans l'apprentissage de l'anglais américain sur place aux Etats-Unis;
- Accompagnement dans les démarches de la demande du visa américain;
- Accompagnement aux Etats-Unis pour l'installation de l'étudiant;
- Placement dans le campus universitaire.

Godwill Consulting a une expérience de plus de dix (10) et a le personnel sur place aux U.S.A, pour accompagner les nouveaux étudiants pour leur installation dans les Etats comme: Washington DC, West Virginia, Chicago (il), Houston (Texas), etc.

Contactez immédiatement Godwill Consulting au: Brazzaville:

(242) 06 605 8363/060 620 52 12

Washington DC 00 12404219353/Email: societegodwill@gmail.com ou franck7006@gmail.

MINISTERE DE L'ECONOMIE FORESTIERE ET DU DEVELOPPEMENT DURABLE
PROJET FORET ET DIVERSIFICATION ECONOMIQUE
Unité de Coordination du Projet
B.P 14 564 Brazzaville, République du Congo, Tel : +242 05 616 95 74/06 817 06 33,
Courriel : pfdecongo2011@yahoo.com

AVIS DE SOLlicitation A MANIFESTATION D'INTERET N° 05/MEFDD/CAB-PREDD/2016

« Recrutement de six (06) Chefs des Cellules Décentralisées de la Coordination Nationale REDD des Départements : de la Likouala, de la Sangha, de la Cuvette, du Kouilou et Pointe-Noire, du Niari et de la Bouenza »

1. Le Gouvernement de la République du Congo a obtenu auprès de l'Association Internationale de Développement (IDA) un Don additionnel (TF0A1223), pour le financement des activités du Projet de Réduction des Emissions liées à la Déforestation et à la Dégradation des Forêts (REDD), et à l'intention d'utiliser une partie du montant dudit Don pour financer les services de consultants ci-après : Recrutement de six (06) Chefs des Cellules Décentralisées de la Coordination Nationale REDD des Départements : de la Likouala, de la Sangha, de la Cuvette, du Kouilou et Pointe-Noire, du Niari et de la Bouenza.
2. L'objectif de la mission du Chef de la Cellule Décentralisée de la Coordination Nationale REDD, est de coordonner les activités du processus REDD+ au niveau départemental. La durée de la mission est de douze (12) mois.
3. L'Unité de coordination du Projet Forêt et Diversification Economique PFDE, en sa qualité d'agent fiduciaire actuel du PREDD, invite les candidats individuels admissibles à manifester leur intérêt, en français, à fournir les services décrits ci-dessus. Les consultants intéressés doivent fournir les informations indiquant qu'ils sont qualifiés pour exécuter les services (qualifications, expérience professionnelle dans le domaine, missions similaires exécutées etc.).
4. Le dossier de candidature devra comporter les renseignements suivants : Curriculum-vitae actualisé indiquant notamment l'expérience professionnelle antérieure du consultant dans le domaine de la mission ainsi que l'adresse complète du candidat, copies des diplômes et certificats obtenus.
5. Sur cette base, un Consultant individuel sera sélectionné conformément aux Directives de la Banque « Sélection et Emploi des Consultants par les Emprunteurs de la Banque Mondiale de janvier 2011 ». Le Consultant sera sélectionné sur la base de la comparaison des CV.
6. Le profil souhaité des candidats est le suivant: Niveau (BAC + 3 au moins) dans les domaines des forêts ou autres domaines ayant un lien avec la REDD+ (agriculture, environnement, économie, communication etc); expérience d'au moins deux (02) dans les domaines suscités; parfaite connaissance de l'ensemble des outils stratégiques et techniques du processus REDD+ en République du Congo; bonne connaissance des outils informatiques, notamment Word, Excel, Powerpoint et Internet; parfaite maîtrise du français et d'une des deux langues nationales du pays (lingala en particulier pour les postes d'Impfondo, Ouesso et Owando); Parfaite maîtrise du français et d'une des deux langues nationales du pays (kituba en particulier pour les postes de Pointe-Noire, Dolisie et Madingou). NB : Les candidats devront indiquer le Département où ils souhaitent exercer leurs futures fonctions de Chef de la Cellule Décentralisée.
7. Les candidats intéressés peuvent s'adresser à l'Unité de Coordination du Projet Forêt et Diversification Economique à l'adresse électronique pfdecongo2011@yahoo.com, copie à predd.cg@hotmail.com pour obtenir des informations supplémentaires éventuelles.
8. Les dossiers de manifestations d'intérêt doivent être déposés sous pli fermé ou en version électronique à l'adresse ci-dessous, au plus tard, le mercredi 09 mars 2016: Coordination Nationale REDD.

Coordination Nationale REDD
Immeuble J-370/V, Quartier OCH, Arr.3-Moungali-
Brazzaville, République du Congo

Courriel : predd.cg@hotmail.com, copie à pfdecongo2011@yahoo.com

Brazzaville, le 18 Février 2016

Le Coordonnateur du PFDE

Joachim KONDI

Conseil départemental et municipal de Pointe-Noire

Les élus locaux de la majorité présidentielle soutiennent Denis Sassou-Nguesso

2016. Tous debout, en avant pour le soutien à la candidature du Président Denis Sassou-Nguesso». Au nom du Président par intérim de la Majorité présidentielle, Pierre Ngolo, M. Roland Bouiti-Viaudo a pris acte de la déclara-

Habillés de marinières blanches avec l'effigie du président Denis Sassou-Nguesso et coiffés de casquettes blanches, les conseillers départementaux et municipaux de la majorité présidentielle de la commune de Pointe-Noire, sous la direction de Roland Bouiti-Viaudo, président départemental de la majorité présidentielle, ont rendu publique, vendredi 12 février 2016, dans la salle du forum Mbongui, pleine comme un œuf, une déclaration dans laquelle ils expriment leur soutien au candidat unique de la majorité présidentielle, Denis Sassou-Nguesso, à l'élection du 20 mars prochain. Voici un extrait de cette déclaration lue



Une vue de la tribune.



Roland Bouiti Viaudo apporte sa contribution à la quête.

«*Considérant que les Conseillers départementaux et municipaux sont des élus de proximité; considérant que le plébiscite autour de la candidature de Denis Sassou-Nguesso, auréolé par de nombreux appels à candidature, lancés par diverses forces vives de la Nation; considérant l'appel à candidature de la Majorité présidentielle du 27 janvier 2016, à Brazzaville; considérant l'exceptionnelle dimension d'homme politique, d'homme d'Etat et de la forte notoriété internationale de Son Excellence*

Denis Sassou-Nguesso; considérant son attachement constant aux dialogues, aux valeurs de paix et de démocratie; considérant le soutien effectif qu'il accorde dans le renforcement des capacités et la modernisation des collectivités locales, à travers la politique de municipalisation accélérée; Nous, élus locaux de la Majorité présidentielle du Département de Pointe-Noire, réunis ce vendredi 12 février 2016, dans la salle du Forum Mbongui, sous la présidence du distingué Roland

Bouiti-Viaudo, Président de la Majorité présidentielle du Département de Pointe-Noire, soutenons l'appel à candidature de la Majorité présidentielle du candidat Denis Sassou-Nguesso à la magistrature suprême de notre pays; assurons au candidat Denis Sassou-Nguesso, notre soutien indéfectible; exhortons, enfin, les citoyens et les forces vives épris dans notre Département et notre ville, à se faire inscrire massivement

sur les listes électorales, afin de lui accorder leurs suffrages, pour une victoire dès le premier tour, le dimanche 20 mars 2016». Prenant acte de cette déclaration, Roand Bouiti-Viaudo a saisi cette opportunité pour appeler ses compatriotes à la mobilisation, le jour du vote: «*La déclaration de soutien à la candidature que nous venons de suivre est l'aboutissement et le témoignage de la fidélité des élus locaux de Pointe-Noire,*

à un homme d'Etat et d'expérience, j'ai cité le Président Denis Sassou-Nguesso. Cette fidélité doit être matérialisée par la mobilisation de nos énergies, afin que nous puissions amener nos militants et militantes, nos sympathisants ainsi que tous les citoyens et citoyennes épris de paix et animés par la volonté de construire notre beau pays, à œuvrer pour une éclatante victoire de notre candidat, Denis Sassou-Nguesso, le dimanche 20 mars

tion de soutien à l'appel à candidature au Président Denis Sassou-Nguesso». A cet effet, il a pris l'engagement solennel de la transmettre, sans délai, à la haute hiérarchie de la Majorité présidentielle. Séance tenante, une quête a été organisée sur place, pour soutenir cette candidature. Le montant collecté n'a pas été révélé.

Equateur Denis NGUIMBI

Enseignement supérieur

Jean-Claude Mouanda, membre de jury dans deux soutenances de thèses au Congo et au Japon

Maître de conférences à l'Université de Reims en France, Jean-Claude Mouanda, ancien maire de Dolisie et ancien député élu dans le deuxième arrondissement de cette commune, a participé, récemment, à deux soutenances de thèses de doctorat. D'abord à Brazzaville, mardi 2 février, puis à Tokyo, au Japon, dimanche 7 février 2016. Lors de ces soutenances, l'universitaire faisait partie des membres du jury, en qualité d'examinateur. A Brazzaville, il s'agissait d'une thèse pour l'obtention d'un doctorat de l'Université Marien Ngouabi, défendue par Gilbert Ganga de l'Ecole nationale supérieure polytechnique. Après délibération, l'impétrant a obtenu la mention «Très honorable». La soutenance s'est déroulée à la Grande bibliothèque de l'Université Marien Ngouabi, devant un jury présidé par le professeur Aboubacar Chedich Beye de l'Université Cheick Anta Diop de Dakar (Sénégal).



De g. à dr: M.-J. Moutou, J.-C. Mouanda et A. Ch. Beye.

Outre le président du jury, le professeur Aboubacar Chedich Beye, et Jean-Claude Mouanda, un des examinateurs, le jury de la soutenance de thèse de doctorat présentée par Gilbert Ganga était aussi composé des professeurs Philippe Baye de l'Université de Thiès (Sénégal) et Bernard Mabilia de l'Université Marien Ngouabi, tous deux rapporteurs, ainsi que de trois autres examinateurs: les professeurs Paul Louzolo-Kimbembé, recteur de l'Université Marien Ngouabi, Marie-Joseph Moutou,

chef de département de master à l'Ecole normale supérieure polytechnique, maître de conférences, et Timothée Nsongo, directeur de thèse, professeurs à l'Université Marien Ngouabi. Le mémoire de thèse présenté par Gilbert Ganga a porté sur l'«étude de l'influence de la teneur des déchets de bois sur la structure minéralogique, les propriétés mécaniques et acoustiques des briques en argile et en latérite». Un thème qualifié d'original par l'ensemble des membres du jury et qui a



Le nouveau docteur posant avec les membres du jury.

retenu l'attention de l'auditoire. Les différentes critiques et observations des membres

du jury ont eu pour point d'ancrage, l'amélioration, voire l'amendement de son travail par l'impétrant,

de ce travail qui pourra inspirer plus d'un étudiant. Titulaire d'un master en génie civil, ingénieur en

construction mécanique, le nouveau docteur a travaillé sous la direction du professeur Timothée Nsongo, maître de conférences à l'Université Marien Ngouabi. Il convient de préciser que le professeur Jean-Claude Mouanda, l'un des sept membres du jury, était invité par la chaire locale de l'Unesco en sciences de l'ingénierie. Quelques jours après, Jean-Claude Mouanda s'est rendu au Japon où il a participé, dimanche 7 février 2016, à une autre soutenance de thèse sur l'environnement, à l'Université de Kibi, dans la préfecture d'Okayama, ville située à 562 km, au Sud-Ouest de Tokyo. C'est une thèse de doctorat défendue et soutenue par Yamada, un étudiant de nationalité japonaise. L'impétrant était face à un jury composé, entre autres, du Prof. Hisayoshi Ikatsu, chef du département, et du Prof. Fukuichi Fujiwara. A noter que Jean-Claude Mouanda œuvre également pour la promotion du système Lmd (Licence-master-doctorat), dans des universités africaines.

Aristide Ghislain NGOUMA

Cabinet EY Congo (Ernst & Young)

Les entreprises sensibilisées sur les dispositions fiscales de la loi de finances 2016

Comme chaque année, le cabinet EY Congo (Ernst & Young), spécialisé en audit, fiscalité, droit, transactions et conseil en management, a mobilisé plus d'une centaine de représentants des sociétés d'assurance, de télécommunications, des entreprises pétrolières, de bois, des banques et des sociétés de services, pour une rencontre d'information et de sensibilisation tenue le vendredi 12 février 2016, à l'hôtel Radisson Blu ex-Mbamou palace, à Brazzaville, sur le thème: «La loi de finances pour 2016 et l'actualité des contrôles fiscaux et de la doctrine administrative». Ouverte par Ludovic Ngatsé, associé directeur général du Cabinet EY Congo, cette réunion a été marquée par un déjeuner de travail. Elle était principalement animée par Crespin Simedo Pereira, associé directeur juridique et fiscal du cabinet, avec un panel de ses managers fiscalistes, Pierre-Alix Tchiongho, Clément Rebière et David Loemba. Durant plus de quatre heures, les fiscalistes du cabinet EY Congo ont, tour à tour, exposé et commenté les principales mesures fiscales introduites par la nouvelle loi de finances pour 2016. Le but principal visé est d'informer et de sensibiliser les opérateurs économiques, en tant que contribuables, pour mieux maîtriser la fiscalité de leurs entreprises.



De g. à dr.: Crespin Simedo Pereira, Pierre-Alix Tchiongho, Clément Rebière, Ludovic Ngatsé et David Loemba.

bancaire sur le compte du Trésor public. Enfin, l'on peut noter la création d'un nouveau centre d'impôts dit Unité des moyennes entreprises (UME) chargée de gérer les dossiers fiscaux des entreprises qui réalisent un chiffre d'affaires annuel compris entre cent millions de francs et deux milliards de francs.

Compte tenu de cette pause fiscale, le cabinet EY Congo a voulu présenter également aux entreprises une rétrospective des principaux changements intervenus en matière fiscale au cours de ces dernières années. C'est ainsi que les conférenciers ont rappelé en ce qui concerne l'imposition des bénéficiaires, une baisse globale de 53 % à 45 % si on cumule celle du taux de l'impôt sur les sociétés (30% au lieu de 38%) et celle désormais applicable à la distribution des dividendes (15% au lieu

l'exemption de la patente pour le premier exercice d'exploitation, la baisse du barème de l'IRPP, l'institution d'une fiscalité de faveurs pour le secteur agricole et agro-pastoral. Cependant, les entreprises ont l'impression, du fait des contrôles qu'effectuent les services fiscaux et autres administrations ainsi que la pression fiscale devient plus lourde. Pour Crespin Simedo Pereira, les contrôles fiscaux sont légitimes car ils sont prévus par la réglementation fiscale et il faut s'attendre, en raison de la chute du prix de pétrole, à voir leur nombre augmenter pour appréhender la part fiscale du Trésor pu-

fiscales pour ne pas s'exposer à des chefs de redressements et des pénalités qui pourraient obérer leur trésorerie. A titre d'illustration, il faut anticiper le paiement des impôts, pour éviter de tomber dans les retards qui engendrent des pénalités, les délais de déclaration fiscale doivent être respectés. Il faut maîtriser l'historique fiscal de la société, faire des revues fiscales périodiques pour anticiper de potentiels risques de redressements, connaître la procédure en cas de contrôle fiscal et les règles d'échanges avec l'administration fiscale, ainsi qu'instaurer un bon climat de travail avec les inspecteurs.

Pour conclure, Crespin Simedo Pereira a déclaré que: «Le cabinet est présent pour accompagner les opérateurs économiques à mieux comprendre les lois fiscales, pour mieux les appliquer et surtout, pour éviter de payer les pénalités. Les opérateurs économiques devraient profiter de cette année de pause fiscale, pour engager des concertations sectorielles avec les autorités fiscales et identifier les problématiques fiscales majeures qui se posent, afin de projeter comment légiférer pour l'année prochaine. Il estime que c'est dans l'adversité liée à la chute du baril de pétrole que des mesures audacieuses doivent être prises et d'envisager carrément une refonte du code général des impôts pour prévoir un régime fiscal incitatif, pour élargir l'assiette à plus de contribuables et surtout attirer les investisseurs étrangers au Congo. Notre challenge à relever est celui de consolider la diversification de notre économie en développant la part des autres recettes notamment celles liées à la fiscalité».

Philippe BANZ

Depuis huit ans, le cabinet EY Congo, en sa qualité de partenaire de l'Administration et des opérateurs privés, tient des rencontres d'information et de sensibilisation en faveur de ses clients et opérateurs économiques, à Pointe-Noire. Pour cette année 2016, c'est Brazzaville, qui a été à l'honneur.

comporte pas de nombreuses mesures fiscales majeures. L'on peut cependant noter, parmi les nouveautés, la modification du barème de l'impôt sur le revenu des personnes physiques (IRPP), du régime fiscal des marchés et bons de commande publics et de la possibilité de recourir à la caution bancaire comme garantie en matière de réclamation contentieuse. Aussi, les autorités fiscales fixent désormais l'obligation de payer les impôts et taxes, en utilisant un bordereau unique, qu'au moyen d'un virement

Crespin Simedo Pereira a rappelé que cette année 2016 correspond à une année de pause fiscale. En effet, contrairement aux années précédentes, la nouvelle loi de finances ne



Les participants.

de 20%). A cela s'ajoutent les mesures fiscales qui ont été adoptées, notamment celles facilitant la création d'entreprise par le biais des guichets uniques et la gratuité des droits d'enregistrement,

et compenser la baisse des revenus pétroliers. C'est pourquoi, le cabinet a souhaité, dans la dernière partie de sa présentation, rappeler aux participants la nécessité de respecter les obligations

Office Notarial Maître Jean-Baptiste BOUBOUTOU-BEMBA
Avenue Amilcar Cabral, Immeuble AGC-VIE, Centre-ville Brazzaville
B.P.: 13861/Tél.: 06.665.65.90/E-mail: bouboutouetude@gmail.com
République du Congo

ANNONCE LEGALE
MAC-CONGO

Société à Responsabilité Limitée/Capital social: 2.000.000 francs CFA
Siège social: 02, Avenue William Guinet - Galerie ARC Brazzaville
Brazzaville (République du Congo)
RCCM CG/BZV/14 B 5096 - République du Congo

CESSION DES PARTS

Aux termes d'un procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire de la Société dénommée MAC-CONGO, Société à Responsabilité Limitée au capital de 2.000.000 de francs CFA, immatriculée au Registre de Commerce et du Crédit Mobilier de Brazzaville sous le numéro CG/BZV/14 B 5096 du 13 mai 2014, dressé en la forme sous seing privé par les Associées en date du 13 octobre 2014, enregistré à la recette de Brazzaville EDT Plaine, le 03 février 2016, sous folio 021/4, numéro 201, il a été décidé:

- La cession des parts, les associées ont pris acte de la sortie de la Société Jean DUPUCH Export SA, de Madame Nicole CHAABAN et de Mademoiselle Sylvie Véronique CHAUMET, et de l'entrée dans le capital social, des Sociétés AFRE ASIAN EN-

ERGY MANAGEMENT LTD et AL MOUDJAMAR, par le rachat de deux cents (200) parts sociales des sortantes.

En conséquence de l'entrée des nouvelles associées dans le capital social, les associées décident de la modification des statuts aux articles six (6) et sept (7).

Tous les actes modificatifs ont été déposés au Greffe du Tribunal de Commerce de Brazzaville, le 09 février 2016, sous le numéro 16 DA 123 et l'inscription modificative a été faite au Registre de Commerce et du Crédit Mobilier de Brazzaville, sous le numéro CG/BZV/14 B 5096.

Pour Insertion,

Maître Jean-Baptiste BOUBOUTOU-BEMBA,
Notaire

Maître Ghislain Christian YABBAT-LIBENGUE
Notaire

Avenue Charles De Gaulle, immeuble ex-Air Afrique, face hôtel Elais, Tél: 06 664.85.64/04
432.52.12/01.034.74.47.
B.P.: 4821-E-mail: yabbatchristian@yahoo.fr, Pointe-Noire - République du Congo.

INSERTION LEGALE

Suivant acte reçu par Maître G. Christian YABBAT-LIBENGUE, Notaire à la résidence de Pointe-Noire, en date 02 Décembre 2015, enregistré au domaine de timbre, en date du 03 Décembre 2015, sous le folio 210/17 N°9020, immatriculé au Registre du Commerce et du Crédit Mobilier sous le N° RCCM CG/PNR/16 B 876 du 02 Février 2016; il a été constitué une Société A Responsabilité Limitée, conformément à l'acte uniforme OHADA, relatif au droit des sociétés commerciales et G.I.E, dont les caractéristiques sont les suivantes:

Dénomination: BUSINESS PROJET CONGO, en sigle «B.P.C.»;
Forme juridique: Société A Responsabilité Limitée;
Capital: Un million (1.000.000) de francs CFA, divisé en cent (100) parts de 10.000 de valeur

nominale;
Siège social: quartier Warf, Pointe-Noire, République du Congo;
Objet: Commerce, Vente, achat de véhicules, importation exportation, achat de terrains et immeubles, construction, prestation de services on/offshore;
Gérance: La société est gérée et administrée par:
- Monsieur SAKALLAH Ghassan, en qualité de gérant;
- Monsieur MAHFOUZ Mazen, en qualité de cogérant

Pour insertion,

Maître G. Christian YABBAT-LIBENGUE

OFFRE D'EMPLOI

AMBASSADE DES ETATS-UNIS - BRAZZAVILLE
ANNONCE NUMERO 003-2016

OFFRE D'EMPLOI pour le poste de : SPECIALISTE DE LA GESTION
DE PROGRAMME - Grade - FSN-10
Contrat à Durée Indéterminée

DATE D'OUVERTURE: 16 Février 2016
DATE DE CLOTURE: 01 Mars 2016

L'Ambassade des États Unis à Brazzaville recherche un individu ayant une Licence en Relations Publiques/Administration Publique/Science Politique/Santé Publique ou autres domaines connexes. La personne devra également avoir une très bonne maîtrise de la langue anglaise et du français. L'intéressé(e) sera le principal point focal de l'agence américaine (USAID) au niveau local (République du Congo). Ses tâches s'articuleront principalement autour des missions assignées par l'USAID dans ses rapports avec les représentants du gouvernement hôte, le personnel de l'ambassade américaine, la société civile et les autres partenaires. De façon régulière, la personne sélectionnée sera en contact et travaillera avec le Bureau de USAID en République démocratique du Congo (RDC) sur des aspects administratifs et financiers de tout ordre. L'intéressé (e) exécutera également d'autres tâches telles qu'elles lui seront assignées par l'agence.
Pour de plus amples informations concernant cette offre

d'emploi, prière de visiter notre site internet:
<http://brazzaville.usembassy.gov/job-opportunities.html>.

Ou de contacter le bureau des Ressources Humaines aux numéros suivants :

6-612-2000/06-612-2109/06-612-2143/06-612-2133 ou par courrier électronique (E-mail) à l'adresse suivante : BrazzavilleHR@state.gov

Veillez adresser vos candidatures en Anglais uniquement.
AU:
Management Officer
U.S. Embassy Brazzaville – Boulevard Denis Sassou N'Guesso
N°: 70-83 sections D (Face Maternité Blanche Gomez)
Baongo, Centre-Ville.
Brazzaville, Republic of Congo

Merci pour votre intérêt et Bonne chance!

Médias

Radio Vatican, l'ancêtre des radios catholiques, a 85 ans

Radio du Vatican a accompli, vendredi 12 février dernier, ses 85 ans de fonctionnement. Un anniversaire qui s'est célébré dans la sobriété. Du reste, le Pape François, pape de la sobriété, aurait-il voulu donner un coup d'éclat particulier à cette date qu'il n'aurait pas pu: il était en vol vers Cuba puis le Mexique, pour son 12^{ème} voyage pontifical international, si chargé de symboles.

«Ecoutez, ô Cieux, ce que j'ai à dire; entendez, Terre, la parole de ma bouche. Entendez, écoutez, ô peuples lointains»: telles furent les paroles du Pape Pie XI en latin sur les antennes de Radio Vatican, premières paroles d'un pape adressées au monde par la voie des ondes hertziennes. C'était le 12 février 1931, à 16h49. Le Pape venait d'inaugurer la radio vaticane, pensée et réalisée par l'ingénieur italien Guglielmo Marconi en personne, lui que l'histoire retiendra comme le co-inventeur de la radio.

Depuis 1931, la mission de Radio Vatican, en tant que support de l'expression du Pape et de son magistère pour l'universalité de l'Eglise, n'a jamais changé. Seules ont évolué les technologies pour la réaliser. Aujourd'hui, en effet, Radio Vatican est devenue

un instrument multimédia de diffusion vers les cinq continents, dans près de cinquante langues. Ses journaux sont parlés, bien entendu, mais de plus en plus multimédias aussi, se donnant à écouter ou à lire. Les éditions sont quotidiennes et comprennent des pages web, des post, des tweet, des programmes sur le Pape et sur la vie de l'Eglise, sur l'actualité internationale; des approfondissements culturels, des programmes musicaux, des web vidéos. La radio du Pape a joué un rôle de premier plan durant la Seconde guerre mondiale, adressant des paroles de réconfort aux familles dispersées aux quatre coins de l'Europe. Elle a, également, représenté un soutien de premier plan aux baptisés qui se sont retrouvés de l'autre côté du «Rideau de fer», lorsque, la guerre finie,



Logo représentant le Pape Pie XI (à gauche) et l'ingénieur Marconi (derrière, à gauche) le jour de l'inauguration de Radio Vatican.

L'Europe (et même le monde) s'est retrouvé partagée entre un bloc soviétique marqué par l'absence de religion et l'affirmation du communisme athée, et une partie occidentale pour qui le nom de Dieu n'était pas tabou. Plusieurs témoignages ont montré que dans des pays est-européens d'ancienne tradition chrétienne, Radio Vatican a été le seul moyen pour les baptisés d'écouter la Parole de Dieu, dans des pays comme la Bulgarie, la Roumanie, l'Albanie ou encore la Pologne. Le directeur des programmes actuel de Radio Vatican, le

jésuite polonais Andrea Majewski, a souligné, vendredi, que l'expérience acquise au fil des ans par Radio Vatican lui fait jouer aujourd'hui, comme dit le Pape François, un rôle de grand-mère «qui sait tirer le bon des choses du passé, mais qui sait aussi dialoguer avec les jeunes. Hier comme aujourd'hui, la radio continue d'accompagner les gens, de parler à leur cœur et à leur esprit; elle parle à tout le monde».

Albert S. MIANZOUKOUTA
(Journaliste à Radio Vatican)

Cette semaine au Vatican

Comblant 1000 ans de mésentente

Comme on sait, le Pape François est au Mexique, depuis vendredi 12 février dernier. Mais ce 12^{ème} voyage pontifical a imposé une logique inversée, en quelque sorte, parce que son bilan a été établi avant même qu'il ait commencé, du fait de l'imposition d'une importante étape cubaine qui n'était pas prévue au départ. A 14 h vendredi, en effet, le Pape François a fait escale à La Havane, à Cuba, où il a rencontré le Patriarche Cyrille, chef de l'Eglise orthodoxe de Moscou et de toute la Russie. Les primats catholique et orthodoxe russe ne s'étaient plus rencontrés, parlés ...



Le Patriarche Cyrille et le Pape François à La Havane, vendredi 12 février 2016.

depuis 1054 et l'excommunication du Patriarche de Constantinople d'alors! A Cuba vendredi, le Pape François et le Patriarche Cyrille (Kirill, en russe) ont scellé une importante étape de réconciliation, déplorant «la perte de l'unité», se disant désireux de rétablir l'entente rompue entre chrétiens. «Conscients que de nombreux obstacles restent à surmonter, nous espérons que notre rencontre contribue au rétablissement de cette unité voulue par Dieu», ont-ils affirmé dans une déclaration commune.



Le Pape avec le Patriarche orthodoxe de Moscou et de toute la Russie.

La déclaration comprend trente paragraphes et retrace les grands enjeux de l'heure, depuis la persécution des chrétiens, la liberté religieuse, la famille ou la destruction de la création. Les deux chefs spirituels ont fait part de leur joie de se retrouver «comme des frères dans la foi chrétienne». Ils sont revenus sur l'importance de Cuba, symbole des espoirs du «Nouveau Monde» et des événements dramatiques de l'histoire du XX^{ème} siècle et théâtre de cette rencontre.

La déclaration revient aussi de façon précise sur la situation des Chrétiens persécutés surtout au Proche et Moyen-Orient et Afrique du Nord: des chrétiens exterminés par familles et villages entiers, des églises détruites et pillées de façon barbare, des objets sacrés profanés, et évoquent l'exode massif qui a transformé l'Irak et la Syrie. Le Pape et le patriarche de Moscou appellent la communauté internationale à trouver des actions urgentes pour faire cesser ces persécutions, mais l'invitent aussi à tout faire pour mettre fin au terrorisme et à trouver des solutions pour rétablir la paix. Toutes les parties sont par ailleurs invitées à agir de façon responsable et prudente, les croyants étant exhortés à prier pour que Dieu protège sa création de la destruction et ne permette pas une nouvelle guerre mondiale.

Les Eglises catholique et orthodoxe russe sont également préoccupées par la situation qui prévaut dans les sociétés sécularisées où la liberté religieuse est menacée, où les chrétiens n'ont plus le droit de témoigner de leurs convictions religieuses. Ils se déclarent convaincus que l'Europe doit rester fidèle à ses racines chrétiennes. Le Pape François et le Patriarche Cyrille espèrent que leur rencontre contribuera aussi à la réconciliation là où des tensions existent entre gréco-catholiques et orthodoxes.

Après avoir signé chacun le texte, le Pape François et le Patriarche Cyrille ont prononcé à tour de rôle quelques paroles improvisées. «Nous nous sommes parlé comme des frères, nous avons le même baptême, nous sommes des évêques» a relevé le Pape François, soulignant «avoir senti la consolation de l'Esprit au cours de cet entretien». De son côté, le Patriarche russe a souligné que cette discussion «a montré que les deux Eglises peuvent travailler ensemble pour défendre le christianisme dans le monde entier, afin qu'il n'y ait plus de guerre et que la vie humaine soit respectée».

Commentant cet important événement pour les médias, le porte-parole du Saint-Siège, le Père Federico Lombardi, a estimé que le Pape faisait avancer l'œcuménisme par une implication directe et personnelle: «Pour un Pape comme François qui parle toujours de la culture et de la rencontre et qui vit personnellement la dimension de la rencontre avec une grande intensité et efficacité, c'est l'aspect le plus fondamental: il a rencontré personnellement le Patriarche», a dit le Père jésuite, par ailleurs directeur de Radio Vatican.

A la semaine prochaine!

Albert S. MIANZOUKOUTA
(Correspondant au Vatican)

Diocèse de Ouessou

Présentation des congrégations religieuses, pour clôturer l'année de la vie consacrée

Les religieux et religieuses œuvrant dans le diocèse de Ouessou ont procédé, samedi 23 janvier 2016, dans la salle polyvalente Nelson Mandela, à la présentation de leurs congrégations religieuses respectives à Mgr Yves Marie Monot, évêque de Ouessou, et aux fidèles de la cathédrale Saint Pierre Claver de Ouessou. A cette occasion, quatre congrégations religieuses ont été présentées, de même que la Congrégation du Saint-Esprit, représentée par l'évêque, en l'absence des deux pères spiritains œuvrant à Souanké. «Là où il y a les consacrés, il y a la joie», dit le Pape François.

Les responsables des quatre congrégations religieuses se sont succédé au présidium, pour présenter leurs congrégations respectives, sur le plan historique et par rapport à leurs charismes, jusqu'à leur arrivée dans le diocèse de Ouessou. Les participants ont accordé un grand intérêt aux différents exposés et se sont rendus compte que l'action des religieuses dans la vie de l'Eglise et dans la société est d'une grande importance.

Doyennes du diocèse, les Sœurs Franciscaines Missionnaires de Marie sont arrivées au Congo en 1953. Depuis lors, elles sont attentives à la population autochtone, aux pauvres, à l'animation paroissiale.

La Congrégation des Sœurs Missionnaires de la charité est arrivée à Ouessou en 1991. Dédiée au service des plus pauvres, «les missionnaires de la charité» vivent en internationalité et visitent les pauvres, en accueillant les enfants démunis, en soignant les malades et les mourants.

La Congrégation des Sœurs Franciscaines missionnaires du Sacré-Cœur est présente à Sembé, dans le diocèse de Ouessou, depuis 1995. Les sœurs franciscaines dirigent trois écoles pour les enfants autochtones et un hôpital, le Centre médical Shalom de Sembé. Elles participent à l'évangélisation à travers la prière, l'accueil et l'annonce de l'Evangile. L'éducation et l'assistance caritative sont leurs grands services.

Créée par Mgr Hervé Itoua, évêque émérite de Ouessou, actuellement en apostolat en France, la Congrégation des Sœurs Servantes du Seigneur

a une dévotion mariale spécifique. Les sœurs servantes du Seigneur sont appelées à imiter les vertus de leur patronne, Marie, en l'occurrence: l'abandon, l'écoute, la simplicité, la prière quotidienne et la célébration de l'eucharistie par l'écoute de la Parole de Dieu. Leur charisme est de servir



Missionnaires du Sacré-Cœur de Sembé.

l'homme dans son intégralité (Son corps, son esprit, son cœur, son âme). Les missionnaires spiritains (Congrégation du Saint-Esprit) ont créé la mission de Ouessou, par le père Emile Verhille en 1939, en la dédiant à Saint Pierre Claver. Ils ont ensuite créé les missions de Souanké, Sembé, Mokeko, assurant ainsi la première évangélisation de cette partie du Nord du Congo, la Likouala jusqu'en 1988, année où ils se retirent de la Sangha. Ils



Les Missionnaires de la charité.

reviennent à Souanké en 2014, envoyés par les provinces africaines du Congo et du Cameroun.

charismes, de vos origines, de vos âges, pour votre attention aux personnes en difficulté et pour vos multiples compé-



Les Sœurs Servantes du Seigneur, l'une des congrégations œuvrant dans le diocèse de Ouessou.

Dans son mot de clôture, Mgr Yves Marie Monot a insisté sur «la fidélité aux charismes, ces dons de l'Esprit-Saint pour le service de l'Eglise et du monde. Que les personnes consacrées puissent dans leur partage la joie de leur offrande, de leur consécration à la suite de Jésus, ou des signes comme le célibat évangélique, et cela, comme Jésus totalement. Elles servent dans l'éducation, la santé, le social, l'animation paroissiale... C'est Dieu qui le fait en nous, frères et sœurs consacrés. Nous lui rendons grâce! Merci pour votre présence dans le diocèse, pour votre disponibilité dans la diversité de vos

tences». Mgr Monot a saisi cette opportunité, pour lancer un appel à l'éclosion des vocations religieuses dans son diocèse: «Chrétiens de la Sangha, parents de nos jeunes, ne bloquez pas, ne freinez pas l'appel de Dieu à le servir, accompagnez vos enfants, sur le chemin de la donation au Christ-Jésus. Que la Sangha devienne une terre féconde en prêtres, religieux et religieuses et autres personnes consacrées. Diocèse de Ouessou, réveille-toi, qu'il en soit ainsi».

Victor GUEMBELA
(Correspondant résidant à Ouessou)

La responsabilité historique des chorales: approche socio-catéchétique

Dans beaucoup de nos paroisses aujourd'hui, on trouve plusieurs chorales: deux, voire trois. Et si l'on ajoute à cela, les chorales affiliées aux mouvements d'apostolat comme: la Confrérie Sainte Rita, le Renouveau charismatique, l'archiconfrérie Notre-Dame du suffrage, la Confrérie Saint Michel, etc, leur nombre ne va que croissant. Complément ou diversification? Une chose est sûre: c'est que cette réalité tend à s'affirmer et à s'uniformiser un peu partout.

Dans la plupart des cas, malheureusement, il arrive que la cohabitation soit beaucoup plus conflictuelle qu'apaisée. Les conflits de complexes ou de compétences, tacites ou voilés, déclarés ou ouverts peuvent surgir à tout instant. Il est pourtant indéniable que les chorales jouent un rôle non négligeable dans nos paroisses, dans notre Église et dans nos sociétés en quête du mieux-être spirituel. Faudrait-il alors rappeler, ici, la vocation première de la chorale dans la vie pastorale de l'Église et sa mission évangélique par le chant et le témoignage chrétien? Les chorales sont présentes dans les fêtes et les deuils au sein de nos familles, pour agrémenter ou pour compatir. Elles sont parfois invitées à animer des manifestations et des cérémonies culturelles ou politiques. S'il est donc vrai que les chorales jouent un rôle de socialisation des masses populaires, il n'en demeure pas moins qu'elles ont, avant tout, une mission d'évangélisation, donc une mission ecclésiale. Ce qui signifie qu'elles sont missionnaires à plus d'un titre et qu'elles doivent réellement l'être. Se pose alors la question de la qualité de leurs rapports avec les responsables de la structure paroissiale et le type de rapports internes existant entre la hiérarchie et les différentes composantes qui constituent ces groupes. Que de chorales suspendues ou dissoutes, parce que n'entretenant pas de bons rapports avec leurs responsables hiérarchiques! Ces crises surviennent souvent à la suite d'un refus d'obtempérer, d'un malentendu ou d'une erreur disciplinaire. Ce qui ne devrait pourtant pas arriver souvent! Fort malheureusement, nos chorales ont beaucoup à faire pour s'amender et pour enrichir la qualité de leurs répertoires, d'un point de vue théologique, catéchétique et même artistique. Certes, on reconnaît l'arbre à ses fruits. De même, on doit apprécier une chorale, non à la seule beauté artistique de ses représentations, mais surtout par rapport à la qualité de ses chants et à sa discipline. Dans beaucoup de nos paroisses aujourd'hui, les chorales ont vieilli, à tel point qu'elles se sont renfermées sur elles-mêmes. Jusqu'à un certain âge, désormais, les choristes ne prennent plus leur retraite pour se retirer, afin de regagner d'autres mouvements d'apostolat d'adultes qui les attendent. Du coup, les plus jeunes n'y entrent plus, parce que n'y trouvant plus de place pour mieux s'émanciper; sinon très peu. Il y a aussi l'influence des adultes qui peut noyer les jeunes. Nous savons tous qu'autrefois, les chorales grouillaient de nombreux

jeunes. Mais, dans la plupart des chorales aujourd'hui, la masse d'adultes est de loin supérieure à celle des jeunes. N'en déplaise à certains! Les chorales ont tendance à ressembler à des Fraternités ou à des mutuelles. Le risque est permanent. La conséquence logique est qu'au regard de leurs responsabilités sociales, familiales et parfois conjugales, les adultes ne peuvent pas toujours honorer leurs engagements. Du coup, nous constatons des retards, voire des absences répétées ou prolongées aux réunions, aux répétitions, aux recollections et aux pèlerinages ou «sorties». Les résultats quant au rendement s'expliquent par eux-mêmes. Nous pensons que l'engagement dans une chorale est un engagement conséquent et permanent et non saisonnier ou occasionnel. Selon toute vraisemblance, nous pouvons affirmer que si les chorales ne se ressemblent pas, les choristes ont tendance à se ressembler. Nous entendons par là: les choristes, où qu'ils se trouvent, ont souvent affiché le même comportement. Dans bon nombre de cas, nous avons constaté que lors de la préparation des grandes fêtes comme Noël et Pâques, ou pendant les anniversaires et les fêtes patronales, les choristes mettent tout leur sérieux à les préparer. Cependant, une fois la fête passée, c'est le relâchement total qui prend le dessus. La motivation tombe, comme si tout devrait s'arrêter pour reprendre à zéro. La reprise est lente et difficile, pour retrouver l'harmonie dans la vie du groupe. Au-delà de toutes ces considérations socio-anthropologiques, tout choriste est appelé à cultiver un esprit de disponibilité et de groupe, qui constitue un atout nécessaire et vital. L'exercice de la charité passe aussi par là. Pour ce faire, une bonne préparation spirituelle est aussi nécessaire qu'indispensable pour chaque choriste, avant de se prêter à un exercice d'animation liturgique quelconque. Cela implique qu'il faut chanter avec le cœur et non seulement avec les lèvres et la bouche; c'est-à-dire avec passion, motivation et conviction, le tout dans une attitude de prière. En effet, il faut comprendre le chant comme une catéchèse qui invite à l'instruction, à la prière et au témoignage. Connaître ses motivations: pourquoi et pour qui l'on voudrait chanter? Cela permet d'éviter l'aspect folklorique, l'improvisation et de bien se concentrer. Alors, chanter devient un devoir noble qui rejoint le cœur des anges dans le ciel. Ainsi donc, «Si le chant n'est pas là pour faire prier, que les choristes se taisent. Si le chant n'est pas là pour apaiser le bruit intérieur,



Abbé Joseph Boudzoumou.

que les choristes s'en aillent. Si le chant n'a pas la valeur du silence qu'il a rompu, qu'on me restitue le silence»; disait Joseph Samson dans son livre intitulé: *On n'arrête pas l'homme qui chante*. Nous pensons donc que les chorales ont une responsabilité historique dans l'accompagnement du chant religieux. Cette responsabilité est individuelle tout en étant propre à chaque membre; en même temps qu'elle est collégiale à l'ensemble du groupe qui, de ce fait, est un haut lieu de catéchèse et de moralisation de la société. Notre approche socio-catéchétique est une analyse sociologique qui part d'une observation du vécu et de l'action des chorales, mais c'est en même temps une sorte de conscientisation

des acteurs de la liturgie que sont les choristes et l'assemblée elle-même. Que les choristes et leurs aumôniers en viennent donc à considérer cette approche, non comme une critique de dénigrement, mais plutôt comme une contribution à leur apostolat dans l'Église et dans la société. Au moment où l'Église universelle met l'accent sur l'urgence d'une «Nouvelle évangélisation», force est pour nous de prendre conscience d'une telle exigence qui se voudrait d'imprimer une nouvelle impulsion apostolique et missionnaire dans l'évangélisation des peuples et nations. Chacun de nous est donc appelé et interpellé à revisiter ses pratiques, ses méthodes et sa pédagogie, en vue d'un apostolat plus fécond; aux fins d'un témoignage plus responsable. Aidons donc nos chorales à devenir de véritables champs d'action apostolique et d'évangélisation permanente; pour qu'elles ne se transforment pas en mutuelles ou en lieux de trafics et de business religieux. Ayons à cœur le désir, le souhait et l'ambition d'oser assister nos chorales, pour qu'à travers leurs prestations l'homme spirituel puisse grandir de l'intérieur et contempler les réalités d'en haut.

Abbé Joseph BODZOUMOU
Service diocésain de la catéchèse (Brazzaville)

Abbé Christian Noël Dembi, vicaire à la cathédrale Saint Pierre Apôtre de Pointe-Noire «L'unité des chrétiens n'est pas uniformité»

Au sortir de la rencontre œcuménique sectorielle tenue à la paroisse-cathédrale Saint-Pierre Apôtre de Pointe-Noire, vendredi 22 janvier 2016, l'abbé Christian Noël Dembi, l'un des vicaires de ladite paroisse a bien voulu évoquer le sujet de l'unité des chrétiens, à l'occasion de la semaine universelle de prière pour l'unité des chrétiens. Voici son interview.

* Monsieur l'abbé, est-ce que l'unité est-elle vraiment recherchée par les chrétiens?

** Oui! La communion fraternelle ou la fraternité commotionnelle est certainement une des valeurs les plus recherchées des chrétiens, qui proclament leur foi en l'unité de l'Église, quand ils confessent que l'Église est une, sainte, universelle et apostolique. Même la chrétienté primitive a eu conscience de cette unité objective de l'Église. C'est ce qui ressort du livre des actes des apôtres, au chapitre 2, à partir du verset 32, où tous les croyants mettaient tout en commun, pour un partage selon les besoins de chacun. Ils étaient assidus au temple et, d'un commun accord, ils campaient le pain dans les maisons. Personne n'était dans le dénuement. C'est le but auquel doit tendre la vie de l'Église, à savoir l'unité qui s'enracine au cœur de la conscience ecclésiale des chrétiens. Il est, donc, compréhensible qu'une semaine soit consacrée à l'unité des chrétiens.

* Selon vous, quel est le fondement de cette unité?

** Jésus-Christ est source et fondement de l'unité des chrétiens. Ce qui différencie l'unité des chrétiens, des autres formes d'être ensemble humain, c'est bien Jésus-Christ. Il y a des unités des personnes basées sur des intérêts communs, une tradition commune ou autre, mais elles ne peuvent être appelées chrétiennes, quand le Christ y est le plus grand absent. Donc, la soumission au Christ garantit l'unité des chrétiens. Je saisis cette opportunité pour dire la condition du maintien de cette unité qui n'est autre que la disposition à pardonner. En effet, le péché nuit à la communion de la famille. Il ne faut pas pour autant permettre au péché de détruire l'unité de la famille. La disposition à reconnaître ses fautes d'une part et la disposition à pardonner d'autre part sont les conditions nécessaires pour maintenir l'unité de la famille de Dieu. L'histoire de notre humanité est balafnée de guerres fratricides, de blessures, d'anathèmes au nom du Christ. La restauration de l'unité des chrétiens exige repentance et pardon sincères. Le pardon est la sauvegarde de la communauté ecclésiale. L'Église rassemble ceux que le pardon de Dieu entraîne à pardonner à leur tour.

* Comment parler de l'unité des chrétiens avec cette diversité d'expression de la foi?

** L'unité des chrétiens n'est pas uniformité; elle laisse subsister cette diversité d'expression de la foi. L'unité des chrétiens que nous recherchons et dont Jésus parle, est plus une unité spirituelle qu'organisationnelle. L'apôtre Paul avait bien conscience de ce besoin d'unité dans la diversité, dans sa lettre aux Philippiens au chapitre 3 verset 16: l'unité est plus un sentiment d'appartenance, une communion d'esprit et de pensées qu'une juxtaposition d'individus au même endroit.

L'appartenance à Jésus-Christ, le seul berger, à l'exclusion de tout autre, fonde notre appartenance au seul troupeau qu'il dirige, en dépit des différences sur les choses «secondaires» (Jean 10, 16). Cela ressort clairement de ce passage de l'Évangile, selon Saint-Marc 9, 38-40, où Jean lui dit: «Maitre! Nous avons vu un homme qui chasse des démons en ton nom et nous l'en avons empêché, parce qu'il ne nous suit pas». «Ne l'en empêchez pas», répondit Jésus, car «il n'est personne qui faisant un miracle en mon nom, puisse aussitôt après parler mal de moi. Qui n'est pas contre nous est pour nous». La réponse de Jésus implique que l'unité spirituelle prime sur l'unité organisationnelle.

* Pour conclure, Monsieur l'abbé, avez-vous quelque chose d'autre à ajouter à ce propos?

** Beaucoup de choses. Cette unité des chrétiens n'est pas simplement un caprice humain. C'est l'objet même de la prière de Jésus-Christ lui-même, en Jean 17, 11: «Père Saint, garde-les dans ton nom que tu m'as donné, pour qu'ils soient un, comme nous». Si l'unité est si importante pour Jésus, la seule attitude convenable pour le chrétien est d'aspirer à et d'œuvrer pour cette unité. L'archevêque Lakovos, primat de l'Église orthodoxe grec, avait raison de dire: «Ceux qui s'opposent à l'unité chrétienne doivent franchement se demander s'ils sont chrétiens». Le Christ, Parole de Dieu, et unique Seigneur, ne doit pas être sacrifié sur l'autel de l'unité désirable christocentrique.

Propos recueillis par Equateur Denis NGUMBI



Abbé Christian Noël Dembi.

Deuxième dimanche de Carême-C

«C'est en priant que Jésus fut transfiguré...et nous autres?»

Textes: Gn 15, 5-12.17-18; Ps 26; Ph3, 17-4,1; Lc 9, 28b-36

Chers frères et sœurs,

Avec l'histoire d'Abram, avant de devenir Abraham (1ère lecture), s'ouvrira le cycle des Patriarches bibliques (à partir du chapitre 12). Abraham est nomade et, de plus, en terre étrangère; il voudrait des terres à lui, un pays. Dieu le lui promet. Ensuite un signe, et Dieu lui donne plus qu'il n'espérait: Dieu fait alliance avec lui.

Cette alliance est décrite selon une façon antique de conclure un pacte: on partageait des animaux en deux, on plaçait chaque moitié en face de l'autre; puis, se tenant la main, les deux partenaires passaient entre les pièces en disant: «Qu'on me coupe en deux, comme ces animaux, si je trahis le pacte». Rite primitif et cruel, mais combien expressif, où l'on s'engageait sur son honneur et sa vie. Qu'avons-nous fait de nos promesses, devant le peuple et l'Église? «Yahvé passe (et lui seul!) entre les quartiers des animaux, dans le signe d'un brasier, d'une torche enflammée». Souvent, dans la Bible, le feu est un signe de l'apparition divine. Il suffit de penser au feu du buisson ardent (Ex 3, 2), aux langues de feu de la Pentecôte (Ac 2, 1-4). Dieu reconnaît le mérite de cette foi exemplaire, et déclare Abraham juste: comme une note de musique sonne juste, Abraham est selon le cœur de Dieu. Saint Paul commentera ce texte pour montrer que nous n'arrivons pas à Dieu par nos propres forces et mérites, mais par cette foi d'Abraham, cette confiance totale en Dieu (Rm 4, 1-18), ou encore celle de la veuve indigente (Lc 21, 1-4).

Nous sommes l'Abraham nouveau, comme lui, nomade et à l'avenir incertain (en particulier notre jeunesse congolaise, les diplômés sans emploi, pour une population de 4 millions d'habitants avec autant de richesses). Sur qui ou sur quoi allons-nous miser pour trouver la sécurité foncière, le sens de notre vie? Uniquement sur Dieu, en lui faisant totale confiance. Les yeux levés vers le ciel et les mains au travail.

Quand Paul dit dans la 2ème lecture: «Prenez-moi pour modèle, cela n'a rien de prétentieux»; c'est le «Suivez-moi» du chef qui entraîne ses troupes par son exemple, et pour le chrétien par une vie authentique. L'apôtre veut prévenir ses lecteurs contre un groupe non précisé qui ne suit pas le chemin du Christ; groupe ennemi de la croix, et qui vit en matérialiste: Ils ne tendent que vers les choses de la terre.

Mais nous, ajoute-t-il par contraste, nous sommes citoyens des cieux. Quand on connaît Paul, on sait qu'il ne prêche pas ici une mystique d'évasion. Cependant la terre n'est pas notre but dernier - comme ces familles divisées pour un lopin de terre - voyons plus loin et attendons le Christ, le Ressuscité, qui nous fera participer à sa résurrection. Il transformera nos pauvres corps à l'image de son corps glorieux, expression paulinienne qui désigne l'homme entier. Selon Paul, l'âme ne va pas seule à Dieu, nous ne sommes pas des esprits, mais des humains, esprit et matière; tout l'homme sera transformé.

C'est en priant que Jésus fut transfiguré...et nous autres?

Cet évangile de la Transfiguration est, avec celui de la Tentation du Christ (du dimanche dernier), un classique du Carême. Il ne manque dans aucune des trois années du cycle liturgique. Le ciel opaque et sombre se déchire. Le Christ rayonne, un court instant, de sa gloire pascale à venir. «Heureux les cœurs purs, ils verront Dieu».

Notons tout de même que les évangiles de Marc, Luc et Matthieu puisent à une même source plus ancienne, ce qui fait que, lorsqu'on les met l'un à côté de l'autre pour les regarder dans une vue d'ensemble (synopse, d'où le nom de Synoptiques donné aux trois), on s'aperçoit qu'ils ont, avec des variantes, le même récit des faits, parfois dans le mot à mot. Les variantes peuvent cependant, si petites soient-elles, trahir une spiritualité différente, faire soupçonner un progrès dans la réflexion des premières communautés chrétiennes. Un spécialiste des synoptiques en dira davantage. Ainsi Luc, l'évangéliste de la prière et des paraboles de la miséricorde, ne manque-t-il pas de noter que Jésus fut transfiguré pendant qu'il priait. Purifions donc nos cœurs pendant ce Carême, arrachons les voiles et les masques d'égoïsme et nous verrons la gloire de Dieu rayonnant sur le Christ ressuscité. Ce Christ rayonnant de gloire transformera nos pauvres corps à l'image de son corps glorieux. Au final, tenons donc bon sur le chemin de croix (de chaque vendredi) de notre vie quotidienne, surtout à un mois près des élections présidentielles, afin que la transparence et la vérité des urnes puissent nous aider à retrouver la sérénité, la paix, le vivre ensemble, tout en ayant une pensée pieuse pour toutes les victimes et les prisonniers politiques prélude à cette élection présidentielle. Agneau de Dieu, qui enlèves le péché du monde, donnes-nous la Paix!

Eric Béranger N'SONDE
Prêtre en mission pastorale en Italie.

Paroisse Saint Jean-Baptiste de Talangai (Archidiocèse de Brazzaville)

Bénédicte Sathoud a rejoint la maison du Père

L'œuvre engagée, ancien membre de la communauté «Jeunes de la lumière» (Bilengué ya mwinda), de la Fraternité Sainte Jeanne d'arc, lectrice et catéchiste, Bénédicte Sathoud, décédée vendredi 29 janvier 2016, à fleur d'âge, des suites d'une longue et pénible maladie, a été conduite à sa dernière demeure mercredi 10 février 2016, au cimetière privé Bouka, au Nord de Brazzaville, après une messe de requiem célébrée en l'église Saint Jean-Baptiste de Talangai, par l'abbé Teddy Okemba, premier



Bénédicte Sathoud.

vicar de la paroisse, et concélébrée par les abbés Olivier Makambou et Brice Armand Ibombo, respectivement deuxième vicar et secrétaire général de la C.e.c (Conférence épiscopale du Congo). Au cours de cette messe animée par la chorale Le Jourdain, les parents, amis, connaissances et de nombreux paroissiens ont rendu hommage à celle qui fut, des années durant, un «shalom» au sein de la communauté «Jeunes de la lumière».

Pascal BIOZI KIMINOU

Paroisse Saint André Kaggwa de Kombé (Archidiocèse de Brazzaville)

Pose de la première pierre des travaux de construction de la nouvelle église

Mgr Anatole Milandou, archevêque de Brazzaville, procédera à la pose de la première pierre des travaux de construction de la nouvelle église Saint André Kaggwa de Kombé, dimanche 6 mars 2016, après la messe de 9h 00.

Abbé Dieudonné MBOUNGOU
Curé de la paroisse

Conséquences juridiques de l'élection présidentielle anticipée au Congo

Au plan formel comme matériel, on peut définir la Constitution, comme un ensemble de règles substantielles, élaborées et révisées selon une procédure spéciale, qui gouvernent l'organisation ainsi que le fonctionnement de l'Etat puis établissent les droits et obligations tant des citoyens que de l'autorité étatique à travers ses institutions.

Cela dit, les apprentis sorciers constitutionnalistes, opportunistes ont laissé croire au peuple congolais que la Constitution issue du référendum du 25 octobre 2015, fondement de la nouvelle République du Congo, serait entrée en vigueur, après sa promulgation le 6 novembre 2015. Or, la réalité juridique et la pratique constitutionnelle sont telles que cette Constitution ne peut produire ses effets juridiques, au moment où les institutions issues de la Constitution du 20 janvier 2002 sont toujours en place. Dans son allocution à la Nation, devant l'assemblée nationale réunie en session plénière, le 22 décembre 2015, le président de la République, Son Excellence Denis Sassou-Nguesso, avait déclaré: «Le bon sens commande que l'élection présidentielle soit, après le vote de la nouvelle Constitution, le tout premier acte qui consacre l'entrée effective dans la nouvelle République. La césure entre les deux Républiques datera du jour de la prise de ses fonctions par le nouveau président de la République. A partir de ce jour-là, s'enclenchera la réorganisation de l'Etat ainsi que le processus de mise en place des nouvelles institutions prévues dans la Constitution du 25 octobre 2015». Le président de la République annonçait la tenue de l'élection présidentielle anticipée courant premier trimestre de l'année 2016.

Dans son message de vœux de nouvel an à la Nation, le 31 décembre 2015, le chef de l'Etat nous a entre autres dit: «...Chers compatriotes, que dire de l'année 2016? 2016, c'est l'année de la mise en œuvre effective et progressive des nouvelles institutions de la nouvelle République. C'est une année électorale. Une année qui, à ce titre, doit de nouveau consacrer notre haute maturité et notre sens élevé de la Nation».

Quelles conséquences juridiques tirées de cette annonce de l'organisation de l'élection présidentielle anticipée, couplée de la mise en œuvre effective et progressive des nouvelles institutions de la nouvelle République?

Au-delà de l'actualité du sujet, - la question est tellement importante, sensible, qu'apporter sa pierre à la construction de cet édifice fondamental est préoccupant pour tous ceux qui pensent proposer et/ou réaffirmer une alternative. Il importe, d'emblée, de relever que l'adresse du chef de l'Etat à la Nation (fallait-il l'attendre pour intégrer ce qui constituait pourtant une évidence juridique) met un terme à une interprétation juridiquement scandaleuse des suites du référendum constitutionnel du dimanche 25 octobre 2015. Ensuite, elle impliquerait, au sens des dispositions de l'article 70 de la Constitution du 20 janvier 2002, l'hypothèse d'une vacance de la présidence de la République; la démonstration sera faite.

Le premier point, sur lequel nous ne nous étendrons pas, les Congolais ont été abreuvés, à l'issue du référendum constitutionnel du 25 octobre 2015, d'émissions tant à la télévision qu'à la radio, de discours, propagande tous

azimuts, proclamant l'entrée en vigueur de la nouvelle Constitution. Mais, comment cela aurait pu être plausible sans élection présidentielle, puisque le régime politique de la République du Congo, sous l'égide de la Constitution du 20 janvier 2002, n'est pas le même que celui retenu dans la Constitution du 25 octobre 2015 et que certaines institutions sont pourvues de membres qui tirent leur légitimité de la Constitution du 20 janvier 2002?

La Constitution du 25 octobre 2015 prévoit un gouvernement dirigé par un premier ministre nommé par le chef de l'Etat. Or, le chef de l'Etat actuel ne peut nommer un premier ministre, puisque la Constitution sous laquelle il a été élu puis réélu, ne prévoit pas un premier ministre, chef du gouvernement.

Pour ces raisons juridiquement évidentes et probablement d'autres sur lesquelles nous ne nous étalerons pas, on ne pouvait affirmer l'entrée en vigueur de la Constitution du 20 octobre 2015. On a confondu, dans la précipitation, probablement de la part de non juristes ou de juristes peu compétents, la promulgation d'une loi, fut-elle fondamentale, avec son entrée en vigueur qui suppose son application effective.

Ensuite, le chef de l'Etat évoque la mise en œuvre progressive des institutions de la nouvelle République. Cette hypothèse nous paraît, à l'analyse, plus que fragile. En effet, et bien entendu, la nouvelle République ne sera pas et ne pourra pas être pourvue, en même temps, de toutes les institutions qui la composeront, anciennes comme nouvelles, comme le Conseil de consultation du dialogue national. S'il est permis de partager le point de vue du chef de l'Etat, qui suggère d'organiser en premier lieu l'élection présidentielle, le contraire aurait été difficilement envisageable, -sauf dans l'hypothèse où le président de la République allait jusqu'au terme de son mandat, mais nous y reviendrons-, cette démarche permettra au peuple congolais, pour les scrutins suivants, de donner au président de la République et, par ricochet, à son premier ministre, une majorité au parlement. Cependant, nous estimons que l'une des premières mesures, immédiates, que devrait prendre le premier président de la nouvelle République, élu, serait la dissolution de l'ensemble et des autres institutions issues de la Constitution du 20 janvier 2002. Il en est de même des institutions pourvues par voie administrative ou par élections professionnelles.

En effet, les maintenir serait faire coexister, dans notre pays, deux Constitutions: celle du 25 octobre 2015 d'où le nouveau chef de l'Etat tire sa légitimité et celle du 20 janvier 2002 sous l'égide de laquelle ces institutions ont été installées ainsi que leurs membres. Il ne peut y avoir, en la matière, de mesures transitoires.

A l'issue de l'élection présidentielle, le nouveau chef de l'Etat élu devra procéder à la dissolution de toutes les institutions et instances issues de la Constitution du 20 janvier 2002. En effet, toutes ces institutions, émanant de l'ancienne Constitution, com-



Par Maître Parfait Euloge Linvani.

posées soit de personnalités qui, de facto, auront perdu leur légitimité, car élues sous le règne d'une Constitution qui n'existe plus ou nommées par ceux-là même qui ont perdu leur légitimité du fait de l'entrée en vigueur de la nouvelle Constitution, ne peuvent subsister ou résister progressivement, face aux conséquences juridiques inhérentes à l'entrée en vigueur d'une nouvelle Constitution.

Le chantier est vaste, certes, mais là-aussi, il fallait l'envisager

Cependant, la dissolution de ces institutions et instances comme mesure immédiate à prendre par le premier président de cette nouvelle République est l'une des conséquences juridiques inhérentes à l'annonce, par le chef de l'Etat, de l'organisation de l'élection présidentielle anticipée. Mais, la première conséquence, nous semble-t-il, serait la vacance de la présidence de la République. En effet, nous avons déjà indiqué que la Constitution du 20 janvier 2002 demeure en vigueur, même si elle est à l'article de la disparition. A ce stade des énonciations, il importe de rappeler et préciser que cette réflexion constitue une analyse juridique, scientifique et non une prise de position politique. Cela dit, il est constant que le chef de l'Etat, son excellence Denis Sassou-Nguesso, tire sa légitimité de la Constitution du 20 janvier 2002. L'article 57 de cette Constitution prévoit: «Le président de la République est élu pour sept ans au suffrage universel direct. Il est rééligible une fois». Après avoir brigué un premier mandat, le chef de l'Etat a de nouveau sollicité la confiance de ses concitoyens en se présentant, comme le lui autorise l'article 57 précité, à l'élection présidentielle pour un second mandat. Le peuple congolais lui a réitéré sa confiance pour un second mandat.

Aux termes des dispositions de l'article 68 de la Constitution du 20 janvier 2002, «le mandat du président de la République débute le jour de sa prestation de serment et prend fin à l'expiration de la septième année suivant la date de son entrée en fonction». Le mandat du président Sassou-Nguesso arrive à échéance en août 2016, pour avoir prêté serment le vendredi 14 août 2009.

Or, en annonçant le 22 décembre 2015, la tenue de l'élection présidentielle anticipée, le président de la République renonce à aller jusqu'au terme de son mandat. En renonçant ainsi à aller jusqu'au terme de son mandat, le Congo se retrouve en effet confronté à la situation d'un empêchement définitif du chef de l'Etat à assumer jusqu'au terme de son mandat, ses fonctions. D'où l'hypothèse de l'applicabilité des

dispositions de l'article 70 de la Constitution du 20 janvier 2002, qui prévoient qu'«en cas de vacance de la présidence de la République par décès, démission ou toute autre cause d'empêchement définitif, les fonctions de président de la République, à l'exception de celles mentionnées aux articles 74, 80, 84, 86 et 185, sont provisoirement exercées par le président du sénat. La vacance est constatée et déclarée par la Cour constitutionnelle, saisie par le président de l'Assemblée nationale».

C'est donc le président du sénat qui devrait, à ce jour, présider aux destinations de la Nation, former un gouvernement de transition qui aurait pour objectif d'organiser l'élection présidentielle puis régler les affaires courantes de l'Etat. A cet effet, il convient de rappeler que l'article 71 de la Constitution du 20 janvier 2002 prévoit: «La durée maximale de l'interim est de 90 jours. Le scrutin pour l'élection du président de la République a lieu, sauf cas de force majeure constatée par la Cour constitutionnelle, 45 jours au moins, et 90 au plus après l'ouverture de la vacance. Le président du sénat, assurant l'interim du président de la République, ne peut être candidat à l'élection présidentielle».

En cas de vacance de la présidence de la République, même si c'est pour quarante cinq jours ou trois mois, le président Sassou-Nguesso n'aura pas épuisé le terme de son mandat. Il peut donc, dans cette hypothèse, valablement être candidat à la prochaine élection présidentielle de 2016. On ne fera pas, dans cette hypothèse, le reproche à cette candidature, comme cela se dit dans

certains milieux au Congo comme à l'étranger, de vouloir briguer un troisième mandat successif, puisqu'il y aura eu rupture ou interruption de ses fonctions de président de la République.

On épiloguera probablement sur la durée de cette rupture. Mais, ce qui serait constant, c'est qu'il y aura eu rupture, quelle que soit la durée. Nous ouvrons ainsi ce débat juridique et sommes en mesure de l'alimenter et soutenir ce point de vue. Sauf que cette tribune ne permet pas d'aller dans les détails. Après l'annonce faite par le président de la République, le mardi 22 décembre 2015, de la tenue de l'élection présidentielle anticipée courant premier trimestre de l'année 2016, le ministre de l'intérieur et de la décentralisation, Raymond

Zéphirin Mboulou, a soumis au conseil des ministres réuni le mercredi 30 décembre 2015, un projet de décret portant convocation du corps électoral, le dimanche 20 mars 2016, pour le premier tour de l'élection présidentielle.

Si l'hypothèse soulevée aux termes des présentes, à savoir celle de la vacance de la présidence de la République, se concrétisait, avec son cortège de conséquences, on s'acheminerait vers un report de l'élection présidentielle annoncée pour le 20 mars 2016. Cette hypothèse a néanmoins le mérite d'éviter de prêter le flanc à la critique politicienne et de mettre la République du Congo, à tout le moins sur le plan des principes, en phase avec les requis et préceptes démocratiques.

Parfait Euloge LINVANI
Docteur en Droit
Avocat
Assistant à la faculté de droit Marien N'GOUABI

LA SEMAINE AFRICAINE

Bihebdomadaire d'information générale, d'action sociale et d'opinion, s'inspirant de la Doctrine Sociale de l'Eglise Catholique

Siège: Bd. Lyautey (en face du CHU)

B.P. 2080 - BRAZZAVILLE

Direction - Tel: (242) 06.678.76.94 / 06.664.00.47

Journal édité par la Commission Episcopale des Moyens de Communication Sociale.

Président:

Mgr Miguel

Angel OLAVERRI,

Evêque de Pointe-Noire

Vice-Président

Mgr Anatole MILANDOU

Archevêque de Brazzaville

Directeur de Publication:

Joachim MBANZA

Secrétaire de rédaction

Véran Carrhol YANGA

Tel: (242) 06.668.24.72/

01 116 63 33

Saisie&Montage (PAO):

Atelier La Semaine Africaine

Service Commercial:

Brazzaville:

Tél.: 06.889.98.99

05.528.03.94

Pointe-Noire:

Tel:05.557.78.71

06.655.80.03 / 05.553.16.93

E-mail: lasemaineafricaine@yahoo.fr

Site Internet: lasemaineafricaine.net

Programme des Nations Unies pour le Développement

Brazzaville, le 15 Février 2016

AVIS DE RECRUTEMENT DE CONSULTANTS INDIVIDUELS NATIONAUX EN VUE DE L'ACTUALISATION DU ROSTER DU PNUD

Type de Contrat: IC (Consultants Individuels)

Délai de soumission: 18 Mars 2016

Langues: Français, des connaissances de travail en anglais sont nécessaires.

Durée: de quelques jours à plusieurs mois

Lieu: à domicile et/ou mission en République du Congo

Contexte

Le bureau du PNUD Congo Brazzaville lance Je présent avis de recrutement de consultants individuels en vue de l'actualisation du roster du PNUD, pour solliciter la soumission de CYs par des experts/consultants nationaux hautement qualifiés et expérimentés en vue d'établir un roster pour la réalisation de diverses consultations dans les domaines ci-dessous listés:

- Lutte contre la Pauvreté;
- Bonne Gouvernance;
- Environnement.

Dans le cadre de la mise en œuvre des projets constituant son portefeuille pour l'année 2016, le Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD) en République du Congo, recrute «des consultants nationaux dans les domaines de la Lutte contre la Pauvreté, de la Gouvernance et de l'Environnement»

Les consultants seront engagés «au besoin, ponctuellement». En d'autres termes, au fur et à mesure que le PNUD Congo Brazzaville requiert les services d'un consultant, une sélection sera faite parmi ceux qualifiés dans le roster.

La sélection est basée sur, entre autres, la disponibilité des consultants au moment nécessaire, leur capacité de langue, leur expertise et leur proposition financière. Et seuls les candidats qui auront satisfait à toutes les étapes de l'évaluation seront enrôlés dans le roster.

Pour toute information relative à la constitution du dossier, aux critères et conditions de qualification, aux compétences/aptitudes/expériences requises, ainsi qu'aux modalités de soumission, prière de consulter le tableau d'affichage du bureau du PNUD ou le lien <http://procurement-notices.undp.org/>

Les candidatures féminines sont vivement encouragées.

M. Mohamed Abchir
Représentant Résident Adjoint

Bolloré Africa Logistics Congo

Une nouvelle organisation, des espaces réaménagés pour de meilleurs services aux clients

Pour des raisons commerciales et fonctionnelles, le Groupe Bolloré Africa Logistics Congo a réaménagé les locaux de ses bureaux à Pointe-Noire. Il s'agit d'une réorganisation de deux de ses principales unités: la Direction commerciale et la Direction des solutions logistiques, à travers le regroupement de leurs différents services. La cérémonie inaugurale qui a eu lieu le 12 février 2016.

Le réaménagement a permis l'intégration des différents services Bolloré Africa Logistics Congo, afin de gagner en réactivité et en efficacité, pour de meilleurs rendements et une meilleure qualité de services à rendre aux clients. L'objectif étant de gagner davantage des parts de marchés. Pour ce faire, trois importants volets ont été pris en compte. D'abord les ressources humaines, à travers des formations permanentes sur l'ensemble des métiers traditionnels, qui ont eu pour résultat l'amélioration des performances. Ensuite les outils, avec l'acquisition des équipements performants. Aujourd'hui, l'ensemble des collaborateurs bénéficie de mobiliers, d'outils et de connexions infor-

matiques performants. Enfin, l'aménagement de l'espace de travail, qui répond aux objectifs de la nouvelle organisation. Le choix de la Direction générale de Bolloré Africa Logistics Congo a porté sur les «open space», c'est-à-dire des grandes surfaces ouvertes, plutôt que sur des cloisonnements de bureaux (boxes offices) qui sont un frein au management et à l'efficacité. Ces «open space», avec des mobiliers harmonisés sont beaucoup plus fonctionnels. Ces espaces réaménagés qui ont été inaugurés par M. Pierre Bellerose, le Directeur pays de Bolloré Africa Logistics Congo, en présence de l'ensemble de ses collaborateurs, avec la participation de l'Abbé Abel Liluala, qui a procédé



La coupure du ruban symbolique.



Des collaborateurs.

à la bénédiction des locaux. Ainsi, chaque unité COM gère un portefeuille clients. Elle comprend

un responsable opération clients, assisté d'un groupe composé d'opérateurs, de facturiers et

de déclarants. «Cette organisation COM au sein des nouveaux bureaux permet à notre clientèle d'avoir un accès direct à bon interlocuteur. Et chaque département a comme responsable un Manager solution logistique qui reporte lui-même à la Direction solutions logistiques», a expliqué M. Pierre Bellerose.

Le Directeur général de Bolloré Africa Logistique Congo a en outre affirmé que «ce choix de l'«open space» est celui de l'optimisation de l'espace par regroupement des différents unités. «C'est le choix de la cohésion et de l'ouverture à tous. Il a permis de loger facilement pour la Direction des solutions logistiques les dix unités des deux départements (général Cargo et pétrole), environ 60 personnes sur chacun des deux plateaux. Soit environ 120 collaborateurs. Et pour la Direction commerciale, une vingtaine de personnes».

Cette nouvelle organisation permet de gagner en réactivité et en efficacité, afin de mieux se positionner sur des services

«Door to Door», c'est-à-dire sur tous les segments de la chaîne des transports. Le Groupe Bolloré, qui est le premier transitaire au Congo avec 16% des parts de marché, souhaite ainsi élargir davantage son offre logistique, en développant des corridors sur Brazzaville, Kinshasa, et le Cabinda. Le tour reviendra ensuite à la République Centrafricaine. C'est dans le même élan qu'il est actuellement en phase de test sur le marché de Kinshasa (RDC) où sa première opération a été un succès.

La cérémonie d'inauguration de ces locaux réaménagés a été ponctuée par la bénédiction des lieux par l'Abbé Abel Liluala. Citant plusieurs chapitres et versets de la Sainte Bible, le prêtre a dit que «si Dieu ne construit pas la maison, en vain travaillent les bâtisseurs. Bénissons ce lieu de travail, pour demander à Dieu que toute activité entreprise dans ces bureaux porte des fruits en abondance... Les responsables ont mis à votre disposition ces beaux locaux, afin que vous puissiez mieux travailler et produire. Nous devons donc penser à ceux qui viendront après nous», a conclu le prêtre, bénitier et hysope en main.

Jean BANZOUZI-MALONGA

IN MEMORIAM

Papa Gilles
11 février 1991 - 11 février 2016

Le 11 février 1991 était rappelé à Dieu le patriarche Gilbert KANGOUD. 25 ans après, notre affection, nos souvenirs sont demeurés intacts. Tu as été pour nous un modèle, un guide. Nous cultivons toujours les valeurs de travail, de respect de l'autre, de tolérance, et d'humanisme que tu nous as inculquées. La famille s'est agrandie, depuis, et nous nous attachons à perpétuer ta mémoire auprès de la nombreuse descendance dont tu restes la figure tutélaire.

Pour la famille,
Alain D. KANGOUD

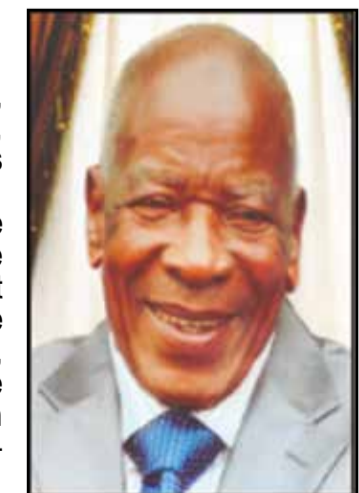


REMERCIEMENTS

Les enfants MOUTSILA: Benjamin, Armand, Claude, Didier, Guy, Charles, Aimé, Mureille, Gervais, les petits-enfants, arrières petits-enfants et toute la famille, Remercient sincèrement Monseigneur Anatole Milandou, Archevêque de Brazzaville, l'abbé Brice Prévaly Babakila, Curé de la Paroisse Saint Pie-X de l'OMS, les prêtres concélébrant la messe des funérailles, la chorale Saint Pie X, les amis, connaissances et alliés, pour leur assistance multiforme lors du décès de leur père, Joseph MOUTSILA, Ancien Président du Conseil paroissial de Saint Pierre Claver de Bacongo.

L'inhumation a eu lieu, mercredi 10 février 2016, (Mercredi des Cendres) au Cimetière Privé «Mâ Campagne», après la messe de suffrage qui a été célébrée en l'église Saint Pie X de l'OMS.

Que le Seigneur lui donne d'avoir part au bonheur du ciel pour l'éternité.
Requiem aeternam Papa Joseph!



OFIS
store

Shopping. No limit.

Ordinateur GX 760*
+
Imprimante HP 1515

STOCK LIMITÉ

145.000 FCFA HT



*Reconditionné

LibreOffice + Antivirus Microsoft
The Document Foundation Offerts

01 600 00 00 | Bd Sassou Nguesso, MPILA (En diagonale CFAO)

**MINISTERE DE L'ECONOMIE FORESTIERE ET DU DEVELOPPEMENT DURABLE
PROJET FORET ET DIVERSIFICATION ECONOMIQUE**
Unité de Coordination du Projet
B.P 14 564 Brazzaville, République du Congo, Tel : +242 05 616 95 74/06 817 06 33,
Courriel : pfdecongo2011@yahoo.com

**AVIS DE SOLlicitation A MANIFESTATION D'INTERET
N° 01/MEFDD/CAB-PREDD/2016**

«Recrutement du Chef de la Cellule MNV du Projet de Réduction des Emissions liées à la Déforestation et à la Dégradation Forestière (PREDD)»

1. Le Gouvernement de la République du Congo a obtenu auprès de l'Association Internationale de Développement (IDA) un Don additionnel (TF0A1223), pour le financement des activités du Projet de Réduction des Emissions liées à la Déforestation et à la Dégradation des Forêts (REDD), et a l'intention d'utiliser une partie du montant dudit Don pour financer les services de consultants ci-après : Recrutement du Chef de la Cellule MNV de la Coordination Nationale REDD.
2. L'objectif de la mission du Chef de la Cellule MNV est de conduire les travaux spécifiques visant au développement et à la mise en œuvre du Système National MNV de la REDD+ en République du Congo. La durée de la mission est de douze (12) mois.
3. L'Unité de coordination du Projet Forêt et Diversification Economique PFDE, en sa qualité d'agent fiduciaire actuel du PREDD, invite les candidats individuels admissibles à manifester leur intérêt, en français, à fournir les services décrits ci-dessus. Les consultants intéressés doivent fournir les informations indiquant qu'ils sont qualifiés pour exécuter les services (qualifications, expérience professionnelle dans le domaine, missions similaires exécutées etc.).
4. Le dossier de candidature devra comporter les renseignements suivants : Curriculum-vitae actualisé indiquant notamment l'expérience professionnelle antérieure du consultant dans le domaine de la mission ainsi que l'adresse complète du candidat, copies des diplômes et certificats obtenus.
5. Sur cette base, un Consultant individuel sera sélectionné conformément aux Directives de la Banque « Sélection et Emploi des Consultants par les Emprunteurs de la Banque Mondiale de janvier 2011 ». Le Consultant sera sélectionné sur la base de la comparaison des CV.
6. Le profil souhaité des candidats est le suivant: Niveau (BAC + 4 au moins) dans les domaines de la foresterie, des sciences géographiques ou économiques et autres domaines similaires; expérience d'au moins trois (03) années dans le domaine du SIG et de la Télé-détection; bonne connaissance des outils informatiques notamment les logiciels SIG et de télé-détection; maîtriser Word, Excel, Powerpoint et Internet; maîtrise des logiciels de statistique et autres permettant la modélisation (R, STATA, EViews, GAMS etc.); parfaite maîtrise du français, l'anglais serait un atout.
7. Les candidats intéressés peuvent s'adresser à l'Unité de Coordination du Projet Forêt et Diversification Economique à l'adresse électronique pfdecongo2011@yahoo.com, copie à predd.cg@hotmail.com pour obtenir des informations supplémentaires éventuelles.
8. Les dossiers de manifestations d'intérêt doivent être déposés sous pli fermé ou en version électronique à l'adresse ci-dessous, au plus tard, le mercredi 09 mars 2016: Coordination Nationale REDD.

Immeuble J-370/V, Quartier OCH, Arr.3-Moungali-
Brazzaville, République du Congo
Courriel : predd.cg@hotmail.com,
copie à pfdecongo2011@yahoo.com

Brazzaville, le 18 Février 2016

Le Coordonnateur du PFDE
Joachim KONDI

**MINISTERE DE L'ECONOMIE FORESTIERE ET DU DEVELOPPEMENT DURABLE
PROJET FORET ET DIVERSIFICATION ECONOMIQUE**
Unité de Coordination du Projet
B.P 14 564 Brazzaville, République du Congo, Tel : +242 05 616 95 74/06 817 06 33,
Courriel : pfdecongo2011@yahoo.com

**AVIS DE SOLlicitation A MANIFESTATION D'INTERET
N° 03/MEFDD/CAB-PREDD/2016**

« Recrutement de l'Assistant du Chef de la Cellule MNV chargé de la Modélisation du Projet de Réduction des Emissions liées à la Déforestation et à la Dégradation Forestière (PREDD) »

1. Le Gouvernement de la République du Congo a obtenu auprès de l'Association Internationale de Développement (IDA) un Don additionnel (TF0A1223), pour le financement des activités du Projet de Réduction des Emissions liées à la Déforestation et à la Dégradation des Forêts (REDD), et a l'intention d'utiliser une partie du montant dudit Don pour financer les services de consultants ci-après : Recrutement de l'Assistant du Chef de la Cellule MNV chargé de la Modélisation du PREDD.
2. L'objectif de la mission de l'Assistant du Chef de la Cellule MNV chargé de la modélisation est d'assister le Chef de la Cellule dans la conduite des travaux spécifiques visant au développement et à la mise en œuvre des scénarii et niveaux de références de la REDD+ en République du Congo. La durée de la mission est de douze (12) mois.
3. L'Unité de coordination du Projet Forêt et Diversification Economique PFDE, en sa qualité d'agent fiduciaire actuel du PREDD, invite les candidats individuels admissibles à manifester leur intérêt, en français, à fournir les services décrits ci-dessus. Les consultants intéressés doivent fournir les informations indiquant qu'ils sont qualifiés pour exécuter les services (qualifications, expérience professionnelle dans le domaine, missions similaires exécutées etc.).
4. Le dossier de candidature devra comporter les renseignements suivants : Curriculum-vitae actualisé indiquant notamment l'expérience professionnelle antérieure du consultant dans le domaine de la mission ainsi que l'adresse complète du candidat, copies des diplômes et certificats obtenus.
5. Sur cette base, un Consultant individuel sera sélectionné conformément aux Directives de la Banque « Sélection et Emploi des Consultants par les Emprunteurs de la Banque Mondiale de janvier 2011 ». Le Consultant sera sélectionné sur la base de la comparaison des CV.
6. Le profil souhaité des candidats est le suivant: Niveau (BAC + 3 au moins) dans les domaines de l'économie, des mathématiques, du développement, de l'agronomie, de la foresterie, ou autres domaines similaires; expérience d'au moins deux (02) ans dans les domaines liés à la modélisation et/ ou à la statistique appliquée; parfaite connaissance du processus d'élaboration de la stratégie nationale REDD+ et du Niveau de Référence de la REDD+ en République du Congo serait un atout; bonne connaissance des outils informatiques, notamment Word, Excel, Powerpoint et Internet; parfaite maîtrise du français.
7. Les candidats intéressés peuvent s'adresser à l'Unité de Coordination du Projet Forêt et Diversification Economique à l'adresse électronique pfdecongo2011@yahoo.com, copie à predd.cg@hotmail.com pour obtenir des informations supplémentaires éventuelles.
8. Les dossiers de manifestations d'intérêt doivent être déposés sous pli fermé ou en version électronique à l'adresse ci-dessous, au plus tard, le mercredi 09 mars 2016:

Coordination Nationale REDD
Immeuble J-370/V, Quartier OCH, Arr.3-Moungali-
Brazzaville, République du Congo
Courriel : predd.cg@hotmail.com, copie à pfdecongo2011@yahoo.com

Brazzaville, le 18 Février 2016

Le Coordonnateur du PFDE
Joachim KONDI

**MINISTERE DE L'ECONOMIE FORESTIERE ET DU DEVELOPPEMENT DURABLE
PROJET FORET ET DIVERSIFICATION ECONOMIQUE**
Unité de Coordination du Projet
B.P 14 564 Brazzaville, République du Congo, Tel : +242 05 616 95 74/06 817 06 33,
Courriel : pfdecongo2011@yahoo.com

**AVIS DE SOLlicitation A MANIFESTATION D'INTERET
N° 02/MEFDD/CAB-PREDD/2016**

« Recrutement de l'Assistant du Chef de la Cellule MNV du Projet de Réduction des Emissions liées à la Déforestation et à la Dégradation Forestière (PREDD) »

1. Le Gouvernement de la République du Congo a obtenu auprès de l'Association Internationale de Développement (IDA) un Don additionnel (TF0A1223), pour le financement des activités du Projet de Réduction des Emissions liées à la Déforestation et à la Dégradation des Forêts (REDD), et a l'intention d'utiliser une partie du montant dudit Don pour financer les services de consultants ci-après : Recrutement de l'Assistant du Chef de la Cellule MNV de la Coordination Nationale REDD.
2. L'objectif de la mission de l'Assistant du Chef de la Cellule MNV est d'assister la conduite des travaux spécifiques visant au développement et à la mise en œuvre du Système National MNV de la REDD+ en République du Congo. La durée de la mission est de douze (12) mois.
3. L'Unité de coordination du Projet Forêt et Diversification Economique PFDE, en sa qualité d'agent fiduciaire actuel du PREDD, invite les candidats individuels admissibles à manifester leur intérêt, en français, à fournir les services décrits ci-dessus. Les consultants intéressés doivent fournir les informations indiquant qu'ils sont qualifiés pour exécuter les services (qualifications, expérience professionnelle dans le domaine, missions similaires exécutées etc.).
4. Le dossier de candidature devra comporter les renseignements suivants : Curriculum-vitae actualisé indiquant notamment l'expérience professionnelle antérieure du consultant dans le domaine de la mission ainsi que l'adresse complète du candidat, copies des diplômes et certificats obtenus.
5. Sur cette base, un Consultant individuel sera sélectionné conformément aux Directives de la Banque « Sélection et Emploi des Consultants par les Emprunteurs de la Banque Mondiale de janvier 2011 ». Le Consultant sera sélectionné sur la base de la comparaison des CV.
6. Le profil souhaité des candidats est le suivant: Niveau (BAC + 3 au moins) dans les domaines de la foresterie, des sciences géographiques ou économiques et autres domaines similaires; expérience d'au moins deux (02) années dans le domaine du SIG et de la Télé-détection; bonne connaissance des outils informatiques notamment les logiciels SIG et de télé-détection; maîtriser Word, Excel, Powerpoint et Interne.
7. Les candidats intéressés peuvent s'adresser à l'Unité de Coordination du Projet Forêt et Diversification Economique à l'adresse électronique pfdecongo2011@yahoo.com, copie à predd.cg@hotmail.com pour obtenir des informations supplémentaires éventuelles.
8. Les dossiers de manifestations d'intérêt doivent être déposés sous pli fermé ou en version électronique à l'adresse ci-dessous, au plus tard, le mercredi 09 mars 2016:

Coordination Nationale REDD
Immeuble J-370/V, Quartier OCH, Arr.3-Moungali-
Brazzaville, République du Congo
Courriel : predd.cg@hotmail.com, copie à pfdecongo2011@yahoo.com

Brazzaville, le 18 Février 2016

Le Coordonnateur du PFDE
Joachim KONDI

**MINISTERE DE L'ECONOMIE FORESTIERE ET DU DEVELOPPEMENT DURABLE
PROJET FORET ET DIVERSIFICATION ECONOMIQUE**
Unité de Coordination du Projet
B.P 14 564 Brazzaville, République du Congo, Tel : +242 05 616 95 74/06 817 06 33,
Courriel : pfdecongo2011@yahoo.com

**AVIS DE SOLlicitation A MANIFESTATION D'INTERET
N° 04/MEFDD/CAB-PREDD/2016**

« Recrutement d'une Secrétaire Bilingue du Projet de Réduction des Emissions liées à la Déforestation et à la Dégradation Forestière (PREDD) »

1. Le Gouvernement de la République du Congo a obtenu auprès de l'Association Internationale de Développement (IDA) un Don additionnel (TF0A1223), pour le financement des activités du Projet de Réduction des Emissions liées à la Déforestation et à la Dégradation des Forêts (REDD), et a l'intention d'utiliser une partie du montant dudit Don pour financer les services de consultants ci-après : Recrutement d'une Secrétaire Bilingue du PREDD.
2. L'objectif de la mission de la Secrétaire bilingue est d'assister la Coordination Nationale REDD dans les tâches de secrétariat et de traduction du français en anglais et de l'anglais en français. La durée de la mission est de douze (12) mois.
3. L'Unité de coordination du Projet Forêt et Diversification Economique PFDE, en sa qualité d'agent fiduciaire actuel du PREDD, invite les candidats individuels admissibles à manifester leur intérêt, en français, à fournir les services décrits ci-dessus. Les consultants intéressés doivent fournir les informations indiquant qu'ils sont qualifiés pour exécuter les services (qualifications, expérience professionnelle dans le domaine, missions similaires exécutées etc.).
4. Le dossier de candidature devra comporter les renseignements suivants : Curriculum-vitae actualisé indiquant notamment l'expérience professionnelle antérieure du consultant dans le domaine de la mission ainsi que l'adresse complète du candidat, copies des diplômes et certificats obtenus.
5. Sur cette base, un Consultant individuel sera sélectionné conformément aux Directives de la Banque « Sélection et Emploi des Consultants par les Emprunteurs de la Banque Mondiale de janvier 2011 ». Le Consultant sera sélectionné sur la base de la comparaison des CV.
6. Le profil souhaité des candidats est le suivant: Niveau (Bac + 2) au moins dans les domaines de Secrétariat, de gestion administrative, interprétariat ou tout autre diplôme équivalent; expérience d'au moins deux (02) années dans la fonction de secrétaire bilingue dans une administration, une entreprise, un projet ou programme; bonne connaissance des outils informatiques, notamment Word, Excel, Powerpoint et Internet; parfaite maîtrise du français; parfaite maîtrise de l'anglais.
7. Les candidats intéressés peuvent s'adresser à l'Unité de Coordination du Projet Forêt et Diversification Economique à l'adresse électronique pfdecongo2011@yahoo.com, copie à predd.cg@hotmail.com pour obtenir des informations supplémentaires éventuelles.
8. Les dossiers de manifestations d'intérêt doivent être déposés sous pli fermé ou en version électronique à l'adresse ci-dessous, au plus tard, le mercredi 09 mars 2016: Coordination Nationale REDD

Coordination Nationale REDD
Immeuble J-370/V, Quartier OCH, Arr.3-Moungali-
Brazzaville, République du Congo
Courriel : predd.cg@hotmail.com, copie à pfdecongo2011@yahoo.com

Brazzaville, le 18 Février 2016

Le Coordonnateur du PFDE
Joachim KONDI

Mission de supervision du projet P.a.d.e à Pointe-Noire et Dolisie

La délégation satisfaite des résultats

Pour toucher du doigt la performance du Pade (Projet d'appui à la diversification de l'économie), dans son exécution, une mission de supervision de ce projet, du groupe de la Banque mondiale, conduite par David Bridgane et le gouvernement, a séjourné à Pointe-Noire, du 8 au 10 février 2016. Sékou Camara et Mohamadou Hayatou, respectivement directeur des opérations des F.a.c.p. (Fonds d'appui à coûts partagés) et chef du P.a.d.e, auprès de la Banque mondiale étaient également de la délégation.

La délégation a passé en revue, pendant les trois jours, toutes les activités soutenues par le P.a.d.e. Tout a commencé le lundi 8 février 2016, dans le département du Niari, à quelques encablures de Dolisie où la délégation a inspecté une pépinière de poivron rouge du G.i.e (Groupement d'intérêt économique), présidé par André Miekoutima, président de la chaîne de valeur, produits maraîchers de Pointe-Noire. Cette dernière, qui s'étend sur un hectare, une fois mûre, sera transplantée dans la localité de Mouindi, sur la voie ferrée Comilog, dans le département de la Bouenza, où le G.i.e dispose, en effet, d'un terrain de 50 ha. Grâce à un contrat commercial signé avec un groupe marocain, ce poivron, une fois mûre, sera séché et plus de mille tonnes seront exportées en juillet prochain, au Maroc. Revenue à Pointe-Noire, la délégation a poursuivi son

travail mardi 9 février, en rendant visite aux responsables de la société Pépi-Congo, spécialisée dans la protection des pipes-lines enterrées ou immergées, le dessin industriel, la tuyauterie, le génie électrique, le génie civil, la protection cathodique, etc. Alexandre Tchissambo, directeur général de Pépi-Congo, a remercié, à cet effet, le P.a.d.e, pour son soutien multiforme quant à la réussite du projet. La délégation s'est rendue, ensuite, à la société Total E&P Congo, un partenaire incontournable du P.a.d.e. L'après-midi, la délégation s'est rendue au port autonome de Pointe-Noire où le P.a.d.e finance l'étude sur la compétitivité du port. Dans cette veine, il lui apporte de l'assistance technique, pour l'aider à améliorer ses performances, dans le cadre de cette compétitivité. Le port devant être le poumon de l'accroissement économique nationale. La dernière activité de la



Les membres de la délégation devant la pépinière des poivrons.

journee a été la rencontre à la Chambre de commerce avec une cinquantaine de mécaniciens formés en mécanique auto et en électro-mécanique grâce à l'appui du P.a.d.e. Les mécaniciens, saisissant cette opportunité, ont exprimé, sans langue de bois, leurs besoins qu'on peut capsuler ainsi: manque de financement pour l'acquisition du matériel nécessaire pour le fonctionnement de leurs garages, après formation. Le coordonnateur du projet, prenant acte de leurs doléances, les a invités à se regrouper en associations professionnelles, à l'image des maraîchers. La mission s'est achevée mercredi 9 février 2016, dans la salle de l'A.t.c, avec les responsables du C.f.c.o (Chemin de fer Congo océan), une entreprise moribonde à la recherche des financements extérieurs, dans le but d'augmenter sa capacité opérationnelle.

Ces responsables du C.f.c.o, visiblement contents d'être visités par la délégation de la Banque mondiale, un vieux partenaire qui les a toujours appuyés, ont programmé une séance de travail sous peu, avec des documents fin prêts relatifs à la réhabilitation du chemin de fer et, tenant compte des dispositions que le gouvernement est en train de prendre pour ce faire. Pour mémoire, le P.a.d.e est un projet cofinancé par le gouvernement et la Banque mondiale à hauteur de 10 milliards de F.Cfa, à raison de 50% chacun. L'accord de financement entre les parties est entré en vigueur le 13 septembre 2011. Il a pour objectif de promouvoir les investissements dans la chaîne de valeur hors pétrole et de soutenir l'émergence d'un tissu de petites et moyennes entreprises.

Equateur Denis NGUIMBI

Commune de Brazzaville La société Averda lance officiellement ses activités

Sur le terrain depuis près de cinq mois dans certains arrondissements de Brazzaville, la société Averda versus C.e.s «Congo environnemental services» a lancé, officiellement, ses activités, lundi 8 février 2016, à la mairie centrale, à Brazzaville, où elle a son siège. C'est le député-maire de la ville capitale, Hugues Nguouelondélé qui a accompli le geste, en présence du président du groupe Averda, Maysara Sukkar, des conseillers municipaux et des employés.



Le maire lançant officiellement les activités d'Averda.

Brazzaville, dénommée «Braza la verte», il y a quelques années présentait une image d'insalubrité publique. Les dépotoirs sauvages jonchaient les rues et les places publiques. Des mesures urgentes valaient la peine. D'où le recours au groupe Averda, lequel a déjà fait ses preuves dans près de 15 pays d'Afrique. Une véritable bouffée d'oxygène, selon Maysara Sukkar, qui, par ailleurs, a annoncé qu'à partir du mois d'avril, Averda, société de droit congolais spécialisée dans la gestion des déchets solides, envisage d'étendre son action dans tous les arrondissements de Brazzaville.

La mise en décharge des déchets solides emploie près de 1.000 agents. Plus de 1.100 bacs bleus sont distribués dans différents quartiers servis de Brazzaville et de nombreux véhicules assurent le transport des décharges publiques vers le lieu d'enfouissement.

Aujourd'hui, Brazzaville reprend lentement sa beauté d'antan. Rues, avenues, ronds-points et marchés sont, régulièrement, nettoyés. «Tout ceci s'opère dans une expression de professionnalisme éprouvé, quelles que soient les conditions climatiques», a affirmé, au nom de la municipalité, Jean François Apoko, conseiller à l'urbanisme et au logement du maire de Brazzaville. Pour lui, le lancement officiel des activités de la société Averda est le résultat d'un long processus de prospection ou de recherche par l'autorité communale des projets stratégiques et des acteurs les plus efficaces ou performants, dans le domaine de la gestion des déchets solides municipaux. «Averda a été ciblée à la suite d'une enquête minutieusement menée auprès des services et autorités des villes où elle réalisait, déjà, ses activités. Il s'agit des villes de Casablanca et de Rabat au Maroc, de Luanda en Angola, de Libreville au Gabon», a-t-il indiqué.

Esperancia MBOSSA-OKANDZE

F.a.c: Port d'insignes de grades par les promus du premier trimestre 2016

Le général Okoï invite le personnel militaire à la vigilance, l'unité et le travail

Brazzaville. Mercredi 13 janvier 2016, à l'esplanade de la Base aérienne 01/20. De nombreux officiers et sous-officiers de l'armée de terre, de l'armée de l'air et de la marine nationale des F.a.c (Forces armées congolaises) faisant partie de la Garnison de Brazzaville, zone militaire de défense n° 9, ont porté leurs insignes de grade, au titre du premier trimestre de l'année 2016.



Une vue du port des galons par les officiers et les sous-officiers des F.a.c.

Au cours de cette grandiose cérémonie, placée sous les auspices du général de division Guy Blanchard Okoï, chef d'Etat-major général des F.a.c, qui, dès son arrivée, a passé en revue les troupes, dans un style qui lui est particulier, caractérisé par des pas lents, avec un regard attentif sur l'accoutrement et l'alignement des troupes qu'il veut corrects; quarante officiers supérieurs, dont une femme promue lieutenant-colonel; près d'une centaine d'officiers subalternes (capitaines et lieutenants), ainsi qu'une centaine de sous-officiers ont porté leurs insignes de grade.

Dans son adresse aux nouveaux promus, le général Okoï a, au nom du commandement des F.a.c, félicité ces derniers, avant de les exhorter davantage au travail. «Si aujourd'hui, vous êtes promus, c'est que vous avez pu travailler, travailler et en-

core travailler. C'est que vous avez les diplômes qu'il faut et la durée (l'ancienneté); cela vous engage à continuer à travailler encore de plus belle, pour que ceux qui n'ont pas pu être promus vous prennent comme référence». Il a invité, également, tous ceux qui n'ont pas été promus à rester droits, à continuer à travailler, à étudier, à s'entraîner et à s'instruire. «A la fin, lorsque vous aurez la durée, lorsque vous aurez les diplômes, lorsque vous vous comporterez mieux, vous serez promus», a-t-il affirmé. Réitérant les félicitations du président de la République, chef suprême des armées, à la Force publique, le chef d'Etat-major général des F.a.c a invité, une fois de plus, le personnel militaire à l'engagement, au travail, encore plus, encore mieux, à éviter la paresse, le copier-coller et la désinformation. «Nos Forces armées congolaises doivent toujours être en éveil, à l'avant-garde des

missions que la République nous confie. C'est pour cela que nous devons rester vigilants, unis, travailleurs. Nous devons chercher, chaque fois, à nous dépasser, et, c'est cela seulement, qui permettra à notre pays d'être bien protégé, à nos populations d'être bien protégées, à nos institutions de continuer à compter sur nous. Je vous attends aux résultats de manière quotidienne», a poursuivi le général Okoï.

Une excellente parade militaire a clos en beauté la cérémonie, avec comme commandant de troupes, le colonel Jean Louis Célestin Louboungou-Kokolo, commandant du bataillon des sports des F.a.c. Celui-ci a été félicité par le général Okoï, pour la bonne tenue des troupes, en présence des membres du commandement militaire et avec eux, le général de brigade Jean-Baptiste Gnakolo, commandant de la zone militaire de défense n°9.

Alain-Patrick MASSAMBA.

Projet de développement des compétences pour l'employabilité

8000 jeunes sélectionnés pour une formation pratique dans divers corps de métiers

Dans le cadre de la lutte permanente contre le chômage des jeunes déscolarisés, le Ministère de l'enseignement technique, professionnel, de la formation qualifiante et de l'emploi, avec l'appui financier de la Banque mondiale, a mis en place un projet de développement des compétences pour l'employabilité. Pour un montant global de 16 milliards de F.Cfa. Le lancement officiel de la première phase de formation de ce projet a eu lieu mercredi 27 janvier 2016, à l'école Sr François Régis, dans le 3^e arrondissement Poto-Poto (Brazzaville). Sous les auspices de Claude Arsène Amona, directeur de cabinet du ministre de ce département concerné, en présence de M. Téléphore Kimpolo, coordonnateur dudit projet.

Pour cette première phase, 8000 jeunes vulnérables ont été retenus, à l'issue d'un tirage aléatoire réalisé, après collecte des candidatures effectuée dans tous les arrondissements de la ville capitale. Cette première vague des jeunes va être formée dans les métiers suivants: mécanique auto, menuiserie, mécanique générale, soudure, électricité, pâtisserie,



Le directeur de cabinet remettant les documents à la directrice de l'école Sœur François Régis.

restauration. Pour ce faire, l'école professionnelle Sr François Régis, à Poto-poto et le centre professionnel Don Bosco à Massengo, dans le 9^e arrondissement Djiri ont été retenus comme structures devant former ces jeunes.

Téléphore Kimpolo affirme que ce projet, entré en vigueur depuis le 30 octobre 2014, concerne 15.000 jeunes vulnérables âgés de 17 à 30 ans, des villes de Brazzaville et Pointe-Noire. Visant la promotion, l'acquisition, le renforcement des compétences à l'emploi et à l'entrepreneuriat, il est structuré en deux composantes: la composante 1 et la composante 2. La première englobe la formation professionnelle, l'insertion professionnelle, l'appui à l'entrepreneuriat,

ainsi que les micros entrepreneurs. Elle est subdivisée ainsi: la formation basée sur l'alphabétisation fonctionnelle et l'apprentissage pour les jeunes déscolarisés. Quant à la composante 2, elle a pour fondement le renforcement des capacités techniques de planification, de mise en œuvre, de suivi et d'évaluation du Ministère de l'enseignement technique, professionnel, de la formation qualifiante et de l'emploi. Signalons que chaque apprenant bénéficie d'une prime de transport pendant la durée de la formation. Et, la deuxième phase de ce projet débutera en mai prochain, suivant le même procédé que la première.

Pascal BIOZI KIMINOU

J'aime lire La Semaine Africaine

MINISTERE DE L'AGRICULTURE ET DE L'ELEVAGE
PROGRAMME D'APPUI AU DEVELOPPEMENT DES FILIERES AGRICOLES (PADEF)

AVIS A MANIFESTATION D'INTERET
N° SC 01/2016/ PADEF/UNGP-RPM

«Recrutement d'une ONG /Association nationale chargée de réaliser la formation sur la gestion administrative et financière des leaders des Groupements d'Intérêt Economique et Communautaire (GIEC)»

1. Contexte et justification

1.1 La République du Congo a obtenu du Fonds International de Développement Agricole un financement (Prêt n° 851- CG) de 6,2 millions de dollars US, cofinancé par le Gouvernement congolais pour la mise en œuvre du Programme d'Appui au Développement des Filières Agricoles, et a l'intention d'utiliser une partie du montant dudit financement pour financer les services de consultants ci-après: Recrutement d'une ONG/Association nationale chargée de réaliser la formation sur la gestion administrative et financière des leaders des GIEC.

1.2. Le Programme d'Appui au Développement des Filières Agricoles (PADEF), invite les ONG/Associations intéressées par ladite mission à soumettre leurs offres, sous pli fermé pour l'établissement de la liste restreinte.

2. Objectif de la mission du Consultant

L'objectif global de la mission est de renforcer les capacités des leaders des GIEC dans la gestion administrative et financière des groupements.

3. Qualité et Profil du consultant

L'ONG/Association doit être: une ONG de développement expérimentée ayant des compétences dans le renforcement des capacités des organisations paysannes et une expérience avérée de terrain d'au moins cinq (5) ans et ayant effectué des missions similaires dans le cadre des projets et programmes financés par le FIDA ou d'autres bailleurs de fonds internationaux. L'ONG/Association devra prouver l'existence en son sein d'une équipe opérationnelle capable de conduire la formation de façon autonome sur des différents sites avec la même efficacité.

Le Pool des formateurs est composé de :

- un formateur Principal, chargé d'élaborer les outils, d'organiser les rédactions des rapports, de superviser l'activité car il en est le responsable.

- Trois formateurs terrain, chargés de dispenser la formation aux bénéficiaires.

4. Durée et lieu de la mission

Il sera prévu deux (02) sessions de formations dont une dans la zone sud (Dolisie 1, Dolisie 2 et Madingou) et une autre dans la zone nord (Djambala, Oyo et Ewo).

La durée de la mission est de 30 jours.

5. Manifestation d'intérêt

Le PADEF invite les ONG/Association intéressées à se faire connaître et à fournir des informations (preuves) sur leur expérience et compétence en rapport avec la nature de la mission (brochures, références concernant l'exécution des contrats analogues, expérience dans les conditions semblables, disponibilité des connaissances nécessaires parmi le personnel, CV du personnel prouvant qu'ils sont qualifiés pour exécuter ladite mission, etc.) Sur cette base une liste restreinte de consultants ayant les qualifications les plus pertinentes sera établie, en conformité avec les directives «Sélection et Emploi de Consultants par les Emprunteurs du Fonds International de Développement Agricole (FIDA). Les Consultants retenus seront invités à présenter une offre technique et une offre financière sur la base d'une demande de propositions.

Le choix final du consultant sera fait sur la base de la Sélection Fondée sur la Qualité et Coût (SFQC).

Les consultants intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires au sujet des documents de référence (Termes de référence et calendrier de la mission), à l'adresse indiquée ci-dessous et aux heures suivantes : du lundi au vendredi de 8 heures à 16 heures (heure locale).

6. Dépôt des dossiers

Les manifestations d'intérêt doivent être adressées au plus tard le 04 mars 2016 à 12 heures, sous pli fermé et cacheté, avec mention «AMI N°01/2016/PADEF/UNGP/RPM, pour le recrutement d'une ONG/Association nationale chargée de réaliser la formation sur la gestion administrative et financière des leaders des GIEC».

PROGRAMME D'APPUI AU DEVELOPPEMENT DES FILIERES AGRICOLES (PADEF)
Secrétariat, Sis aux Parcelles n° 70/42 et 70/43 de la rue Isaac LOCKO, quartier Blanche GOMEZ, derrière l'Ambassade des USA - Brazzaville.
Tél: 00242 06 658 59 19 / 06 644 75 07
Email: blprodercongo@yahoo.fr
Brazzaville - République du Congo.

Fait à Brazzaville, le 17 février 2016

Le Secrétaire Permanent

Charles KINZENZE.

CHAMBRE NATIONALE DES NOTAIRES DU CONGO
OFFICE NOTARIAL GALIBA

Me Henriette Lucie Arlette GALIBA
3, Boulevard Denis SASSOU-NGUESSO, Marché Plateau Centre-ville, vers ex-Trésor, ex Hôtel de Police
B.P: 964/Tél.: 05 540-93-13; 06 672-79-24/E-mail: notaire_galihen@yahoo.fr
RÉPUBLIQUE DU CONGO

«GLOBAL CONTRACTOR CONGO SARLU»

Société A Responsabilité Limitée Unipersonnelle
Capital social: 1.000.000 FRANCS CFA
Siège social: Brazzaville, 160, Albert Mampiri, Arrondissement IV, Mougali
RCCM: 16 B 6303
REPUBLIQUE DU CONGO

AVIS DE CONSTITUTION D'UNE SOCIETE COMMERCIALE

Aux termes d'un acte authentique du 14 janvier 2016, reçu par Maître Henriette Lucie Arlette GALIBA, Notaire titulaire d'un Office à la résidence de Brazzaville, dûment enregistré le 21 janvier 2016, à la Recette des Impôts de Baongo, sous folio 014/4, numéro 129, il a été constitué une société commerciale, présentant les caractéristiques suivantes:

Forme juridique: Société A Responsabilité Limitée Unipersonnelle;

Dénomination sociale: «GLOBAL CONTRACTOR CONGO SARLU»;

Siège social: Brazzaville, 160, Albert Mampiri, Arrondissement IV, Mougali, République du Congo;

Capital social: Un Million (1. 000 000) de FRANCS CFA, divisé en Cent (100) parts de Dix Mille (10.000) Francs CFA chacune, entièrement souscrites par l'Associé Unique;

Objet social: la société a pour objet principal, tant au Congo, que partout ailleurs à l'Etranger:

- * Les travaux de construction privé et/ou industrielle, le génie civil, l'importation et l'exportation des marchandises et des produits;
- * Le conseil, l'étude, l'audit et la gestion immobilière;
- * La mise en place des mécanismes permet-

tant de rassembler différentes personnes physiques et morales ayant manifesté le besoin de s'associer à travers une organisation pour atteindre des objectifs communs;

Apport en numéraire: Par acte notarié portant déclaration de souscription et de versement, du 14 janvier 2016, reçu par Maître Henriette Lucie Arlette GALIBA et enregistré le 21 janvier 2016, à la Recette des Impôts de Baongo, folio 014/5, numéro 130, l'Associé Unique a intégralement libéré le capital;

Gérance: Suivant les dispositions statutaires, Monsieur Jean-Paul MOLISO SAMBA a été nommé en qualité de Gérant Unique de la société, pour une durée illimitée;

Dépôt au Greffe: Les actes constitutifs ont été déposés au Greffe du Tribunal de Commerce de Brazzaville, le 5 février 2016, sous le numéro 16 DA 112;

Immatriculation: La société a été immatriculée au Registre de Commerce et du Crédit Mobilier de Brazzaville, le même jour, sous le numéro 16 B 6303.

Pour Avis,

Maître Henriette Lucie Arlette GALIBA,
Notaire

MINISTERE DE L'ECONOMIE, DES FINANCES,
DU BUDGET ET DU PORTEFEUILLE PUBLIC

DIRECTIO GENERALE DES IMPOTS ET
DES DOMAINES

DIRECTION DEPARTEMENTALE DES IMPOTS
ET DES DOMAINES DE LA SANGHA

DIVISION DE LA CONSERVATION DES HIPOTHEQUES
ET DE LA PROPRIETE FONCIERE DE OUESSO

REPUBLIQUE DU CONGO
Unité*Travail*Progrès

ANNONCE LEGALE
N°001/2016/OUESSO
INSERTION LEGALE

Suivant réquisitions reçues par l'inspecteur divisionnaire de la conservation des hypothèques et de la propriété foncière, une procédure d'immatriculation en vue de l'établissement des titres fonciers est en cours : Cette procédure concerne les immeubles suivants :

N°	N° de réquisition	Références cadastrales	Quartiers	Arrondissements	Requérants
01	2092 du 10-04-2015	Section E; bloc -; Pile 9; Sup.400, 00 m ²	Quartier ANCIENNE PISTE	n°1 NZALANGOYE	NGAYINA Alain Jean Bosco
02	2139 du 24-07-2015	Section A ; bloc -; Pile 01; Sup.350, 49 m ²	Rue Owāndo (MONDONGO)	n°1 NZALANGOYE	ITOUA Célestin
03	2150 du 22-09-2015	Section F ; bloc 56 ; Pile 444 ; Sup.400, 00 m ²	Quartier Hôpital Général	n°2 MBINDJO	SISSOKO OUSMANE
04	2151 du 28-09-2015	Section E; bloc -; Pile 2 et 9; Sup.800, 00 m ²	ROUTE MABOKO	n°1 NZALANGOYE	NGATSE ISSENGUET Romāin
05	2160 du 13-10-2015	Section E; bloc -; Pile 22 ; Sup.368, 00 m ²	Quartier ANCIENNE PISTE	n°1 NZALANGOYE	BOMBETE Théotime Gaston
06	2125 du 24-06-2015	Section - ; bloc; Pile -; Sup.555, 62 m ²	VILLAGE MBALOUMA	Sous-préfecture MOKEKO	MBONGO Pulchérie Laure
07	2183 du 12-01-2015	Section - ; bloc; Pile-; Sup.31.250, 00 m ²	VILLAGE MBALOUMA	Sous-préfecture MOKEKO	ILOKI ILLOYE Eli Raymond Richard
08	2184 du 12-01-2015	Section - ; bloc; Pile-; Sup.120.000, 00 m ²	VILLAGE PEKE	Sous-préfecture MOKEKO	ILOKI ILLOYE Eli Raymond Richard
09	2177 du 18-12-2015	Section - ; bloc -; Pile -; Sup.3600, 00 m ²	Quartier MBOMA	n°1 NZALANGOYE	La SOCIETE X-OIL CONGO S.A
10	2180 du 07-01-2016	Section A ; bloc -; Pile 6 ; Sup. 288,00 m ²	Quartier FAISCEAUX	n°1 NZALANGOYE	NZIBONERA Juvenal
11	2189 du 15-02-2016	Section F ; bloc 58 ; Pile 461-463 ; Sup. 800,00 m ²	Quartier Hôpital Général	n°2 MBINDJO	ONDAYE OBILI Ray-Baptiste Jeanin
12	2190 du 16-02-2016	Section E ; bloc 10 ; Pile 13-14 ; Sup. 800,00 m ²	Quartier ANCIENNE PISTE	n°1 NZALANGOYE	OSSETE-BONDO Edwige Aurelie
13	2181 du 08-01-2016	Section E ; bloc -; Pile 5 ; Sup. 400,00 m ²	Quartier MONDONGO	n°1 NZALANGOYE	EGLISE ADVENTISTE du 7e JOUR
14	2179 du 29-12-2015	Section A ; bloc -; Pile - ; Sup.360, 00 m ²	AVENUE ZELOU	n°1 NZALANGOYE	HASSAN MAHAMAT NOUR
15	2167 du 01-12-2015	Section E; bloc 6 ; Pile 35 ; Sup. 819,40 m ²	Quartier FAISCEAUX	n°1 NZALANGOYE	MBAKO NIESSOUMOU Dhorcia
16	2169 du 01-12-2015	Section - ; bloc -; Pile 1, 2,3 et 4 ; Sup. 1.600 ,00 m ²	VILLAGE MBALOUMA	Sous-préfecture de MOKEKO	NGASSAKI Alain Rufin
17	2168 du 01-12-2015	Section E ; bloc -; Pile 6 ; Sup. 400,00 m ²	Quartier SOPROGI	n°1 NZALANGOYE	NGASSAKI Alain Rufin
18	2170 du 01-12-2015	Section E ; bloc -; Pile 5 ; Sup. 400,00 m ²	Lycée GUEMBELA	n°1 NZALANGOYE	NGASSAKI Alain Rufin
19	2173 du 10-12-2015	Section F ; bloc 88 ; Pile 659 ; Sup. 400 ,00 m ²	Quartier Hôpital Général	n°2 MBINDJO	OKOUENENE Prosper
20	2172 du 10-12-2015	Section F ; bloc 88 ; Pile 656 ; Sup. 400,00 m ²	Quartier Hôpital Général	n°2 MBINDJO	LISSASSI Brigitte

Au-delà de deux (2) mois à compter de ce jour, aucune opposition ou réclamation à l'immatriculation ne sera plus recevable (article 26 de la loi 17/200 du 30 Décembre 2000 portant régime de la propriété foncière).

Fait à Ouesso, le 17 février 2016
L'Inspecteur Divisionnaire ;



Gilbert MBANDZA

ANNONCES

COMMUNIQUE DE PRESSE BRAZZAVILLE

N°	N° Sinistre	Noms et Prénoms de la victime	Année de surv.
1	30373/4/05	BANZOUZI Georgette	2005
2	30373/4/05	MATOUFOUENI Antoinette	2005
3	30373/4/05	MATINGOU Rodrigue	2005
4	30373/4/05	MAYALA	2005
5	30373/4/05	MABOUNDOU Emile	2005
6	30373/4/05	MANTETE Albert	2005
7	30373/4/05	NKOUNKOU	2005
8	30373/4/05	NTSOUZA	2005
9	30373/4/05	NGUIDOU	2005
10	30373/4/05	MIENANSA	2005
11	30373/4/05	BIANGANGOU	2005
12	30373/4/05	MASSOULOU	2005
13	30373/4/05	MOUKONGO	2005
14	30373/4/05	MIASSOUEKAMA	2005
15	30373/4/05	KOUBOUANA Suzanne	2005
16	30298/4/06	Ayant-droits feu KINZOUNGANI Tarys Aimé	2006
17	30298/4/06	KIKOUBAKA Max Roger	2006
18	30298/4/06	GANKOUA Gérard	2006
19	30473/4/05	NGOUALA Jamy	2005
20	30473/4/05	ASSANGA	2005
21	30473/4/05	AMBOULOU Alain	2005
22	30473/4/05	NTOTO MAKIADI	2005
23	30473/4/05	MBON Joseph	2005
24	30473/4/05	IBARA Euloge	2005
25	30473/4/05	ETOU Aurelien	2005
26	30473/4/05	OKOUNA Joline	2005
27	30473/4/05	OFFICE Médard	2005
28	30473/4/05	ANSI Christian	2005
29	30473/4/05	NGAMPOUO Jean Patrice	2005
30	30473/4/05	NGAKOSSO Nadège	2005
31	30473/4/05	OKANA Nadège	2005
32	30473/4/05	IGNE Marie	2005
33	80135/4/96	BOKASSA Eude Maurice	1 996
34	80135/4/96	TSIETE Raïssa Estelle	1 996
35	80135/4/96	MOUNDILOU Anne Marie	1 996
36	80135/4/96	MBEMBA Sylvie	1 996
37	80135/4/96	YIMBI Antoinette	1 996
38	80135/4/96	BIKOYI Suzanne	1 996
39	80135/4/96	MALELA Belonne	1 996
40	80135/4/96	NKOUSSOU Yolande	1 996
41	80135/4/96	PELEKA Marie	1 996
42	80135/4/96	MBOUNGOU Firmin	1 996
43	80135/4/96	BIKOUTA Brice	1 996
44	80135/4/96	BATSIMBA Varcellin	1 996
45	80135/4/96	MALANDA MATONDO	1 996
46	80135/4/96	TSIETE Hélène	1 996
47	80135/4/96	BAHAMBOULA Cécile	1 996
48	80135/4/96	KIKONDA Jacqueline	1 996
49	80135/4/96	KOLELA Yvonne	1 996
50	80135/4/96	MVOUENZE	1 996
51	80135/4/96	BAHAMBOULA Firmin	1 996
52	80135/4/96	MILANDOU Hélène	1 996
53	80135/4/96	SONGA Joseph	1 996
54	80135/4/96	MBOUANA Edouard	1 996
55	80135/4/96	MILANDOU Marcel	1 996
56	80135/4/96	BAZIKI MOUNDELE	1 996
57	80135/4/96	BILEKOLO Geneviève	1 996
58	80135/4/96	BIDIE Omer	1 996
59	80135/4/96	MATONDO Julien	1 996
60	50034/85	Ayant droits du feu ANGUIMBOU-MOUANDA	1 985
61	50034/85	Ayant droits de feu NDAKOU Véronique	1 985

59	80135/4/96	MATONDO Julien	1 996
60	50034/85	Ayant droits du feu ANGUIMBOU-MOUANDA	1 985
61	50034/85	Ayant droits de feu NDAKOU Véronique	1 985
62	50034/85	NGOMBO Léonard	1 985
63	50034/85	ITO WANGANANDE Antoinette	1 985
64	50034/85	NGOMBO Sylvestre	1 985
65	50034/85	Ayant droits de feu NGOMBO Christie	1 985
66	50034/85	MOUAMBA Jean Pierre	1 985
67	50034/85	KAYA Thérèse	1 985
68	50034/85	MOUAMBA Constance	1 985
69	50034/85	BANTSAMESSO Véronique P/C de YIKA	1 985
70	50034/85	YOULA Yves Ernest	1 985
71	50034/85	NDZILA Angélique	1 985
72	50034/85	MAHOUKOU KOUKA Albert Smeth	1 985
73	50034/85	KOUAKOUA Blaise	1 985
	30089/4/10	OKEMBA Trésor	2 010
	30089/4/10	POUMA Timothée	2 010
	30089/4/10	WAZENGLOMIO Pruneila	2 010
	30089/4/10	MATONDO NINGA	2 010
	30089/4/10	BONGO NZORA	2 010
	30089/4/10	ASSINATA	2 010
	30089/4/10	VOSSO Charlotte	2 010
	30089/4/10	EKOUNGOULOU Noëlle	2 010
	30089/4/10	MAMBOU Lili	2 010
	30089/4/10	ENDZENGA Sylvie	2 010
	30089/4/10	OLIA Fifi	2 010
	30089/4/10	AMBA	2 010
	30089/4/10	CHAMBA Patience	2 010
	30089/4/10	ATA MAMBOU Odette	2 010
	30089/4/10	ELENGA Rudy	2 010
	30474/4/10	MAKABIDI KANGOU	2 010
	30474/4/10	MAMPOUYA Jean Médard	2 010
	30474/4/10	LOUHOUNOU Freddy	2 010
	30474/4/10	MABONZO MENGA Armel	2 010
	30474/4/10	MINKALA Dieuveil	2 010
	30474/4/10	MABELA Alida	2 010
	30449/4/10	KOUHOUNA Rochine	2 010
	30449/4/10	MAKALAMBA Regina	2 010
	30449/4/10	BWASSA MALEMBA	2 010
	30449/4/10	FILAKEMBO Gaël	2 010
	30449/4/10	BAVOUKANANA Bertrant Etienne	2 010
	30567/4/10	MVOUMA André	2 010
	30567/4/10	Ayant-droits de feu FOUANIKISSA Anne Marie	2 010
	30567/4/10	KITOKO Francis	2 010
	30567/4/10	KOUYANGANA Marie	2 010
	30567/4/10	BOUESSO Rodney	2 010
	30567/4/10	WAYINOU Noëlle	2 010
	30567/4/10	LITOUKOULOU Doris	2 010
	30567/4/10	BITOUKA Avarde	2 010
	30567/4/10	DIAMONEKA Dominique	2 010
	30567/4/10	LOUBAKI	2 010
	30567/4/10	BIATOUARI LIZ (Enfant)	2 010
	30567/4/10	BAFOUKIMISSA Bathy	2 010
	30567/4/10	MOUANGA Symphorien (Enfant)	2 010
	30567/4/10	BIMBENI Charlotte	2 010
	30277/4/05	MUYEKA MUKEMBE Laurentine	2 005
	30277/4/05	OKOUASSA Martin P/C de feu OMBO Zéphirin	2 005
	30277/4/05	OBONGO Léon P/C OBONGO Abidel	2 005
	30277/4/05	AMPION Norbert P/C AMPION dit Léonce	2 005
NOMBRE TOTAL DES DOSSIERS			117

ANNONCES

POINTE-NOIRE

Victime	N° Sinistre	Année du sinistre
FOUTI Marie	13596/92	1992
NZAOU Basil P/C NZAOU Luc Hugore	13877/4/92	1992
NGABABA Paul ayants droits de MANKEGNI	60059/1/1995	1995
IBRAHIM Ismaila Radji	13407/2/96	1996
MAHANGA MBOUMBA Dean	1004/4/96	1996
MABIALA Vincent	13740/1/97	1997
MOUKOKO MFOUTA P/C NDENGUE	1011/4/07DLS	1997
TSIA Jean Marie ayant droit de MBIENE NGOYI	60075/4/97	1997
BATCHI André	13509/4/98	1998
MALEMBE Agnès ayant droit de NSONGO Daniel	13156/4/98	1998
MAKONA MASSANGA Solange P/C MAKONA EPEDE Yves	13184/1/98	1998
GNENGEDE Fidèle	13718/1/98	1998
NGANGOU Gualbert	13738/3/98	1998
GOUMBA Emmanuel	13076/2/1998	1998
FAGBEMI Ismael		1998
KOMBO François	13025/4/1998	1998
KIMPOLO Bertin	13489/1/98	1998
BOUANGA Natacha	130140/4/04A	2004
NGOMA Eugène Bertrand	130486/4/04R1	2004
MOUTSINGA IPOLO Nasline ayant droit de MOUTSINGA SIMBOU Chyldrelle	130462/4/04R4	2004
KOUMBA Alias	130282/4/04R4	2004
BOUKONZO NIAMA Delphine	13084/04/04R3	2004
MANOUACH Ahmed		2004
MAKOSSO SAFOU	130365/4/04R5	2004
KANGA Rufin	130094/4/04R5	2004
SOBELE Honorine	130361/4/2004R6	2004
LOUKAYA Naser	130481/01/05R1	2005
BOUNGOU RIP Albert P/C MAMPASSI MAMPASSI MAMBIMBI	130741/4/05A	2005
BAYONNE Louvange	131069/4/05R8	2005
NZOUSI Alphonse P/C Enfant THIEBO LOAKA Abigael	130242/4/05R8	2005
NTANA Jean Marie	130453/04/05R8	2005
BOUITY Audreley	130308/4/05A	2005
KOUMBA Eugene ayant droit de BAYENDA	130288/4/2005R4	2005

Victime	N° Sinistre	Année du sinistre
FOUTI Marie	13596/92	1992
NTATILA Phillipe	130031/1/03A	2003
Me KENGOLET Dominique P/C MILOKI Mick Delicath	130714/3/03R1	2003
Me KENGOLET Dominique P/C AD TCHIBOUELA Marie Jeanne		2003
Me KENGOLET Dominique P/C AD EBALE Raymand		2003
Me KANGOLET Dominique P/C AD ESSOUNGA Maurice		2003
Me KENGOLET Dominique P/C AD DAYAMA Christ Hilaire		2003
Me KENGOLET Dominique P/C AD MASSALA Christian Naphthalie		2003
BAKAKIDILA Jeannette;BABOUANA Josée	130704/4/04R4	2004
LOEMBA Darya	19011/05R10	2005
TSAMBI Marcel	19090/2005R12	2005
ESSEY Yves David	19001/2005	2005
NGADALOKI Glody	19030/2005	2005
MBEMBA Antoine	19062/05R1	2005
SAAB Ahmed	15113/05R1	2005
NGOUADI Christino	19009/2005R11	2005
NGOYI MAKITA Giscard	19113/05R1	2005
ESSAMI NGUEKEGNI	19065/05/R7	2005
MAPAKOU Florentin	130618/4/06A	2006
PEMBA Chantal	130967/4/06R7	2006
TCHIOLO AMELIA	130981/4/06R11	2006
NGONGO YNAMA Therèse	130879/4/06A	2006
MAMAYE Carine	130853/3/06R1	2006
DOUMA Rochelin	131022/02/06R1	2006
Essongo Merville	130200/1/06R10	2006
MANDZILA NGOUATSILA	130452/04/06R13	2006
BIKAKOUDI GABRIEL	130416/4/06R8	2006
MYEKELE Benjamin	130723/9/06R1	2006
TCHIKAYA ZINGA Julia	130471/4/06R10	2006
MAKAYA SOUNGOU Charlotte	130954/04/06R8	2006
MAVOUNGOU TOUKOULA	130602/03/2006R1	2006
LIHANDZOU Freddy	130106/4/2006R10	2006
DASYLVA Albert Victor	130222/1/06R10	2006
MADZOU GATALI Sylvain	130363/4/06A	2006

Victime	N° Sinistre	Année du sinistre
FOUTI Marie	13596/92	1992
KETTO Edgard Florent	130444/4/2005R9	2005
BOUSSA Jean	131055/1/2005	2005
LOUBAKI Michel	1016/01/05	2005
MOUNGO Née TSIAHOUE Cathérine		2005
MOUSSITOU MAVOUNGOU	1005/2/05CCAPN	2005
NTALOU Alphonse	130041/2/05R11	2005
LIKIBI	19033/06R1	2006
LASSY PANDI François	130631/2/2006A	2006
MOUYABI Patrick	130634/4/2006R5	2006
MAKITA Samuel	130202/04/2006	2006
BAKISSOLO Chyme	130129/4/2006R11	2006
ALONGO Bertin Levy	130752/03/09R14	2009
NDJOLI EPELE	130695/4/09R5	2009
KENKONDA Prince	130258/1/09R5	2009
MOUAYA Gabin		2009
TCHIKAY Bylone		2009
MAKANGA PANDY		2009
TCHCAYA Lauraine		2009
MOUKENGUE MAUKOUIKA	130053/3/09R11	2009
NTINOUE Françoise		2009
NKOUKA Roger		2009
NIAMBI Joseph		2009
GAMBOMI OMBOLA	130533/4/2009R14	2009
NGOMA François		2009
NGASSAKI OKOMBI	130595/1/2009R14	2009
SERVICES PLUS P/C MAYANDA	130064/2/09R1	2009
GIOMI HARIRI	14004/09R1	2009
MOUANDA Cécile	130417/2/09R5	2009
KIONGA JOSEPH		2009
MASSOUKOU Jean Marie	1002/01	2001
AYELI Albertine	131102/4/01R2	2001
GNETE Laurent P/C NZONDO Lutin Gerald	130373/4/03/R4	2003
MANANGA Jean Paul P/C MANANGA TSISSA Christelle	130838/04/03R4	2003

Victime	N° Sinistre	Année du sinistre
FOUTI Marie	13596/92	1992
DIKANTSA Sandrina	130403/04/06R1	2006
BOUTILA Alexandre	130187/05/06R11	2006
MABELE KONGO	19086/06R10	2006
MPASSI SOUNDA Patrick	130205/4/06R11	2006
DZINGA RAYMONY Jofrin	22021/06/NK	2006
EBIOU MPIENIN Almé	130224/1/06R13	2006
OBOMBI Justine P/C GOMA Giscard Gloire	19008/06A	2006
MOUANZAZA IBATA	130210/1/06R11	2006
TSIMBA NIMI Florian Almé	131008/1/06	2006
MATANGOU Abel	19117/06R1	2006
MAHOUNGOU MAKAYES	1311033/4/06R8	2006
MBOUSSOU Alphonse	131035/4/06R8	2006
BATCHI Jean Maurice	131023/04/06R8	2006
YOKA ETOUMOU Rock	131019/04/06R8	2006
MITSINGOU DINGA KOUMBA	1018/2/06	2006
MOUSSAKANDA Felix	1020/4/06	2006
KODIA Daniel	130469/5/2006	2006
PADIE Née Julbert Cécile	130226/3/2006	2006
KOUKETO MBOUKOU Marcel P/C KOUKETO MBOUKOU Laurcia	130030/4/2006R11	2006
TATY TSIFOUNGA Prince	130625/4/2006	2006
ALIOU LAWAL	130586/01/06R10	2006
ZOKO Augustin P/C OKIGA MASSENGO Charmand	130722/04/2006R13	2006
BIKOUMOU Pierre	130182/2/06A	2006
KOITA Mamadou S/C GUISSIE MACKI	130419/4/06R11	2006
MOUKAMBOU Michel	130441/04/06R11	2006
KONDI Christian S/C NZEMBA Jean	130249/3/06R5	2006
BATCHI Guillaume	130212/2/06A	2006
POATY Delphine	131017/4/06R8	2006
MOULENDE Jean B	130060/2/06R12	2006
TCHITEMBO François		2006
DIABAKANA Adrien		2006
OKANA LIKIBI		2006
ITOUA Guy William P/C NGOMA Stève	130257/04/2006R11	2006

ANNONCES

Victime	N° Sinistre	Année du sinistre
FOUTI Marie	13596/92	1992
MASSALA Louis Richard P/C MASSALA MAPATA Louïresse	22011/07/NK	2007
MANGAYI Danah	130027/4/2007A	2007
NZAMBILI Thierry Yvon P/C NZAMBILI TCHIERCHINEL	130243/5/2007R1	2007
KOUKOUENDISSA Roger	130975/4/2007R8	2007
MOUSSITOU MONIO	130543/1/2007A	2007
POUNZOU Albert P/C KAYA Pierre	130704/1/2007R11	2007
MOUPITI Willy	130624/4/07A	2007
MASSOUMOU Durand J.Baddy	130435/1/07R8	2007
SAFOU HUGUES	130572/4/07R14	2007
EVANGELITA Bienvenu	130772/1/07C	2007
AKO Edoe	130726/04/07R14	2007
KOUNONG Nicole	130493/04/07R11	2007
AKOUALA Guy Enis	130237/5/07R11	2007
TENGO Cleve	130463/4/07R9	2007
MAHOUNGOU Lydie Nicol	130759/4/07A	2007
MANGOFO Jean Marie	130406/04/07R5	2007
LOEMBA Léontine	130094/04/07R11	2007
MOUANDZA Alain	130086/4/07R5	2007
BIPOUMBA Rêche	1017/4/07DLS	2007
LOEMBA Didier Flavier	130050/4/07R11	2007
BOUKONGOU KOMBO Kevin	22009/7/DLS	2007
KIPOUTOU Rosalie	130331/04/2007R11	2007
SAMBA BAKEKOLO	130473/3/07R10	2007
ITOUA Bruno	130526/4/07R11	2007
BAYIDIKILA Liny Roland	130448/04/07R11	2007
MAMOUNA Adrien	130634/1/07R11	2007
HOUZARD	130799/1/07R11	2007
MIABDEDIKISSA Raymond	130773/4/07R14	2007
DIAMPASSI Fiston	19124/07R11	2007
MOUANOU Bosco	19001/07A	2007
OLOUSSOKPE MOUCHARAF P/C Nana OLOUSSOUKPE	130353/1/07R10	2007
SACRAMENTO Jean	130515/2/07A	2007
RAMADAN Kalil	130625/4/07R5	2007

Victime	N° Sinistre	Année du sinistre
FOUTI Marie	13596/92	1992
BOUBOUKOULO Celestin	19031/07R1	2007
NGOUMA Dimitri		2007
OKOULA TSONGO Privat		2007
SEHOLO Lucien Hervé	130498/1/08A	2008
KOUBEMBA Jovely	130705/4/08R14	2008
MAKAYA LOUBOTA		2008
MPAMANGA Jean René	130410/4/09R11	2009
KOWAN Sylani	15007/09R1	2009
BAKALA Guigella	130158/1/09R11	2009
MEKAB Rossy	130268/4/09R14	2009
MASSEHO Suzanne	130161/4/09R11	2009
BATATOUKA Omer	130846/4/09R14	2009
MBOUSSI Bertrand	130290/01/09R1	2009
BALOU Christophe Jean D. ayant droit de A.D FOUITY Grace	130632/4/09R14	2009
MAKAYA Alain Paul		2009
MABIALA PAMBOU Bertinle		2009
MAVOUNGOU Laudia	130166/02/09R1	2009
LOUMINGOU Marcelin		2009
MBAMA MAKITA	19074/09R1	2009
NGOMBI Josephine	130469/03/09R1	2009
LOUKOMA Elie		2009
Enfant KOUTNA Noel		2009
LOMBET Nucla		2009
LOEMBET NIMI Samarrange		2009
LOMBET Judicaelle		2009
NGOMA Elise Dorcas		2009
NZINGA BAZA MOULOUNGUI		2009
TCHITEMBO Jean Rodrigue		2009
NDINGA Alexix	130522/3/09R1	2009
Maitre Clotaire INKIRA P/C DZALAMOU Landry (DCD)	130603/4/09R14	2009
MOUSSOKI Lambert		2009
BISSEYOU BAKALA Daniel	130682/01/09R14	2009
LOUMBOU Jonas	130504/1/09R14	2009

Victime	N° Sinistre	Année du sinistre
FOUTI Marie	13596/92	1992
BALONGANA MFOUJLOU Eddy Ross	19034/2009A	2009
MISSIKOU Joseph	19053/2009R1	2009
MANDENGANI Bernard		2009
TATY Ernest		2009
BANGUI OKEMBA	130349/03/2009A	2009
OWALI Schiller	130007/4/2009R11	2009
MBIMI Marcel P/C NTAMBO MPONGO	130812/4/2009	2009
BOUEBENA Alexandre	130440/1/09	2009
BATEKIDILA Jean Claude	19040/09R1	2009
MILANDOU Clovis	130055/4/09R11	2009
KISSANGOU Julienne	130179/01/09R14	2009
ADEKPEDJOU NAFIOU	130588/2/09R1	2009
MABIALA Bernard	130499/4/09R15	2009
GOLF CLUB DE DIOSSO	130560/2/09R1	2009
MBITSI Chris Yann F	130780/01/09C	2009
ETS ADISON		2009
NGOUALA Judicael	130567/2/09R1	2009
BANTSIMBA Léonie	130628/1/09R11	2009
MAFOUTA Colette		2009
MAYOUNGOU Jean Paul	130029/4/09R11	2009
TCHICAYA TANGOU Pacome		2009
MADZOU Laure	130476/4/09R14	2009
MATONDO Née BAO NATILA Bernadette		2009
ILOUMI Parfait		2009
MATOKO Julien		2009
ONDONGO Gabriel	130719/5/09R5	2009
MAMBOU Félicien	130694/3/09R8	2009
DIMI Christian		2009
NGOMA André		2009
NOMBO Bernard		2009
TCHIBINDA J.C (MAKANGA BATCHI Francine	13856/4/09R11	2009
PASSY Donatien	130705/8/09R1	2009
BASSOUKIDI Françoise	13119/4/2009R14	2009

Victime	N° Sinistre	Année du sinistre
FOUTI Marie	13596/92	1992
KOUNKOU PEPA Serge	130485/1/2009R11	2009
GRAND GARAGE	130818/1/2009R5	2009
MILANDOU Jocelyne	130736/4/2009R11	2009
MOUANDA BONGA Brice	130635/4/2009R16	2009
KIMBATSA Parfait P/C KIMBATSA Parfaite	130762/4/2009R14	2009
OSSERE ONDONGO	130618/4/2009R11	2009
NGUEBO Blanche	130549/1/2009R16	2009
BABOUTANA Jean Patrick P/C BABOUTANA Giscard (décédé)		2009
LEKOHA-NDZOUNGOU	130592/4/2009R14	2009
MOUSSOUNGOU Giscar	1300358/1/2009A	2009
NGUIMBI Berthe		2009
TJE	130787/4/09R15	2009
DEBLOCK Hortense		2009
TCHIBINDA MOUSSAHOUYI Jean Claude	130404/1/09A	2009
SQUAMINIMA Franck	130807/4/09R11	2009
NDEBEKA Joachim	130139/01/09R5	2009
FOUTOU Mirelle	130333/4/09R14	2009
MAKOSSO Yanick		2009
KOUMBEMBA DIAZABAKANA		2009
KAMPALI Orsivane		2009
NDJIMBI Anick		2009
MACKAYA Doliveira		2009
MAKOUNDI Habib Viloy	130478/1/09R13	2009
MBOUMA	130350/2/09A	2009
KABA ANDZAGA Paul	130471/4/09R13	2009
OMBA OTCHOUDI	130346/4/09R14	2009
BARTOLOMEN ZAU Manuel	130691/6/09A	2009
MAKOSSO Amedée	130656/2/09A	2009
NGONDO KISSALA Virginie	130488/09R11	2009
MOUANDA Alain		2009
DEFI CONGO	130528/2/09R14	2009
BOUNGOU PEMBE Flore	130666/4/09R11	2009
BAFOUANA Gilbert		2009

Victime	N° Sinistre	Année du sinistre
FOUTI Marie	13596/92	1992
MOUFOUMA Anouchka	130794/4/09R11	2009
ANDZIBA Alain Careme	130678/1/09R11	2009
BOUSSAMPINOU Gildas	130834/4/09R8	2009
NGOMA Arnaud		2009
SAMARITI	130149/5/09R1	2009
GIOMI HARIRI	14003/09R1	2009
LOEMBET Née DONA François	130121/03/09R14	2009

4^e édition de la Semaine de cinéma afro-américain, à l'I.f.c

Le drame biographique «Men of honor» a ouvert le bal

Du 16 au 20 février 2016, l'I.f.c (Institut français du Congo), à Brazzaville, ouvre ses portes à l'acte IV de la Semaine de cinéma afro-américain, organisée par l'ambassade des Etats-Unis d'Amérique au Congo, en partenariat avec l'I.f.c. L'ambassadeur des Etats-Unis d'Amérique au Congo, Mme Stephanie Sullivan, a donné le coup d'envoi de cette Semaine du septième art afro-américain, le mardi dernier, en soirée. En présence de l'ambassadeur de France au Congo, Jean-Pierre Vidon, et de nombreux cinéphiles. C'est le film «Men of honor» (Les chemins de la dignité) qui a ouvert le bal de cette Semaine de cinéma afro-américain.

Six films dont les thèmes retracent, dans l'espace et le temps, l'évolution et les efforts pour les droits civiques aux Etats-Unis d'Amérique, sont au menu de la 4^e édition de la Semaine de cinéma afro-américain. «Cette édition est particulière, au regard de la richesse des thèmes évoqués dans les différents films. Ces thèmes retracent, dans l'espace et le temps, l'évolution et les efforts pour les droits civiques aux Etats-Unis d'Amérique. Au centre de la lutte pour les droits civiques se trouvent des hommes et des femmes qui ont marqué l'histoire de mon pays et celle du monde (...) Tous ces films nous montrent d'où nous venons et les progrès considérables que nous avons réalisés grâce à l'héritage du mouvement des droits civiques», a déclaré Mme

Stephanie Sullivan, dans son allocution d'ouverture. La Semaine de cinéma afro-américain est devenue un événement attendu par un public fidèle et nombreux, a reconnu Jean-Pierre Vidon. Et d'ajouter: «Cette année, votre présence témoigne que les luttes pour la liberté et l'égalité et que les combats contre les discriminations restent pleinement d'actualité et sont toujours au centre. Ce sont des idéaux que la France a en partage avec des amis, comme avec de nombreux pays, dans le monde, notamment les pays africains. Et dans ces moments de grande incertitude et de questionnement qui traversent le monde, ces valeurs nous rassemblent et nous rendent plus forts»

Drame biographique de 2heures 8 minutes, «Men of honor» de Georges Tillman Jr. (sorti en 2001) a



Stephanie Sullivan.



Jean-Pierre Vidon.

Orchestre K. Musica de Pointe-Noire

L'album «La montée de l'aigle» est dans les bacs

Vendredi 12 février 2016, au Mess mixte de garnison, à Pointe-Noire, Yves Saint Lazare, président-fondateur de l'orchestre professionnel K. Musica (Le ngosi la ngoué), traduit «Le ronflement de la panthère», et Hugues Vogel de Drtv Production, ont présenté, officiellement, l'album intitulé: «La Montée de l'aigle» dudit orchestre. C'était au cours d'une conférence de presse, en présence de Fabien Obongo, directeur départemental des arts et lettres de Pointe-Noire, des musiciens, des journalistes culturels et de nombreux fans.



Yves Saint Lazare et Hugues Vogel.

«La Montée de l'aigle» compte onze chansons, dont trois sont dites chansons saccadées, un générique, cinq chansons dont le rythme alterne entre la rumba, et le ndombolo, puis deux chansons folkloriques. Yves Saint Lazare, leader du groupe, compte trois titres dans cet opus. Le reste est l'œuvre des autres musiciens. La Drtv Production assure la distribution physique de l'album, dans sa version CD, et Cyriaque Bassoka Production, le support numérique. Yves Saint Lazare a fait savoir à l'auditoire que l'album est déjà disponible sur les réseaux de distribution numérique de la planète. Et, il est protégé par le B.c.d.a (Bureau congolais du droit d'auteur). Hugues Vogel de Drtv Distribution a mis en garde les éventuels pirates, car des poursuites judiciaires seront lancées contre ceux qui se feront prendre la main dans le sac. «Nous devons être tous, les gendarmes et les policiers des œuvres musicales des artistes, pour lutter contre le phénomène de la piraterie qui gangrène notre musique. Les mélomanes qui veulent aider l'orchestre K. Musica doivent acheter l'album dans les discothèques reconnues et agréées de la place», a-t-il affirmé. Et d'ajouter: «Un premier lot de mille CD est déjà en vente sur tout le territoire national. Le deuxième lot le sera à l'international. D'autres lots vont suivre, pour contenter tous les fans de K. Musica, en particulier, et les mélomanes, en général». Le directeur départemental des arts et lettres de Pointe-Noire, Fabien Obongo, a encouragé les artistes de K. Musica, pour ce chef-œuvre d'éloges. «La tutelle sera toujours là pour accompagner les artistes reconnus par ses services et ayant une existence légale», a-t-il soutenu.

Bongo Propheta, artiste musicien de renommée internationale, a fait une évocation sur son homologue Yves Saint Lazare. La dédicace des C.D achetés sur place par le public a mis un terme à la cérémonie.

Equateur Denis NGUIMBI

Programme des Nations Unies pour le Développement

Brazzaville, le 15 Février 2016

AVIS DE RECRUTEMENT DE CONSULTANTS INDIVIDUELS INTERNATIONAUX ETABLISSEMENT D'UN ROSTER (RELANCE)



Type de Contrat: IC (Consultants Individuels)

Délai de soumission: 18 Mars 2016

Langues: Français, des connaissances de travail en anglais sont nécessaires.

Durée: de quelques jours à plusieurs mois

Lieu: à domicile et/ou mission en République du Congo

Contexte

Le bureau du PNUD Congo Brazzaville relance le présent avis de recrutement de consultants individuels en vue de l'établissement d'un roster, pour solliciter la soumission de CYs par des experts/consultants internationaux hautement qualifiés et expérimentés en vue d'établir un roster pour la réalisation de diverses consultations dans les domaines ci-dessous listés:

- Lutte contre la Pauvreté;
- Bonne Gouvernance;
- Environnement.

Dans le cadre de la mise en œuvre des projets constituant son portefeuille pour l'année 2016, le Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD) en République du Congo, recrute «des consultants internationaux dans les domaines de la Lutte contre la Pauvreté, de la Gouvernance et de l'Environnement»

Les consultants seront engagés «au besoin, ponctuellement». En d'autres termes, au fur et à mesure que le PNUD Congo Brazzaville requiert les services d'un consultant, une sélection sera faite parmi ceux qualifiés dans le roster.

La sélection est basée sur, entre autres, la disponibilité des consultants au moment nécessaire, leur capacité de langue, leur expertise et leur proposition financière. Et seuls les candidats qui auront satisfait à toutes les étapes de l'évaluation seront enrôlés dans le roster.

Pour toute information relative à la constitution du dossier, aux critères et conditions de qualification, aux compétences/aptitudes/expériences requises, ainsi qu'aux modalités de soumission, prière de consulter le tableau d'affichage du bureau du PNUD ou le lien <http://procurement-notices.undp.org/>

Les candidatures féminines sont vivement encouragées

M. Mohamed Abchir
Représentant Résident Adjoint

ouvert le bal du quatrième épisode de la Semaine de cinéma afro-américain. Ce film est l'histoire vraie de Carl Brashear (incarné par Carl Gooding), le premier Afro-Américain à avoir intégré la marine américaine en tant que plongeur-scaphandrier. Au lendemain de la Seconde Guerre mondiale, et, bien que la marine américaine ait officiellement mis fin à la ségrégation raciale, sa couleur de peau le fait se heurter à des obstacles qu'il combat sans relâche. Mercredi 17 février, les cinéphiles ont suivi «Beast of the southern wild» (les bêtes du sud sauvage), et le jeudi 18, «12 years a slave» (12 ans d'esclavage). Le vendredi 19, le public suivra «The help» (La couleur des sentiments), et le samedi 20, les rideaux de la 4^e édition de la Semaine du cinéma afro-américain tomberont avec «Duiline» de Charles Stone III et «Selma» d'Ava DuVernay. Le dernier film cité retrace la lutte historique du Dr. Martin Luther King Jr. pour garantir le droit de vote à tous les citoyens. Une dangereuse campagne qui s'est achevée par une longue marche, depuis la ville de Selma, jusqu'à celle de Montgomery, a conduit le président Johnson à signer la loi sur le droit de vote en 1965. Martin Luther King Jr. croyait profondément aux droits inaliénables de la vie, et était à la quête de la liberté pour tous, sans distinction de race.

Véran Carrhol
YANGA

Office de Maître Jean Berlin SELA, Notaire, titulaire d'un office notarial, sis 107, rue Lamothe Immeuble NKOUNKOU Fils, 1er étage, Plateau Centre-ville, B.P.:13665, Tél.:(00242) 06.666.91.71/22.612.81.16/Brazzaville

ANNONCE LEGALE

Société «CYCLONE CONGO», en sigle «C.C.»
Société à responsabilité limitée
Au capital de F.CFA cinq Millions (5.000.000),
Siège social sis à Brazzaville/8, rue Massengo, la Base, Mfilou, République du Congo

Suivant acte authentique, en date à Brazzaville du vingt-huit janvier deux mil seize, reçu par Maître Bertin SELA, Notaire, dûment enregistré à Bacongo, le neuf février deux mil seize, sous le folio 025/3 n°253, il a été constitué une société ayant les caractéristiques suivantes:
Forme: Société à responsabilité limitée;
Objet: - Conseil en marketing, la publicité, les relations publiques, relations de presse; - La communication d'entreprise, la communication d'opinion, la communication financière, la communication événementielle, la promotion, le lobbying, le sponsoring et mécénat, la production et la réalisation audiovisuelle, l'organisation des foires et expositions, le packaging, le design, la presse et édition, l'importation et la vente des matériels publicitaires, etc.; - La participation par tous moyens à toutes entreprises ou Sociétés créées ou à créer, pouvant se rattacher à l'objet Social, notamment par voie de création de Sociétés nouvelles, d'apports, commandites, souscription ou achat de titres ou droits sociaux, alliance ou association en participation;

- Et, généralement, toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières ou immobilières, pouvant se rattacher, directement ou indirectement, à l'objet social dont les différents éléments viennent d'être précisés, ou à tous objets similaires ou connexes;
Dénomination: Société «CYCLONE CONGO», en sigle «C.C.» SARL;
Siège social: sis à Brazzaville, 8, rue Massengo, la Base, Mfilou;
Capital social: Cinq millions (5.000.000) de F. CFA, divisés en cinq cents (500) parts de dix mille (10.000) F. CFA chacune, numérotées de 1 à 500, entièrement libérées et toutes attribuées aux associés;
Gérance: Monsieur KIKOENG Ruselle a été nommé Gérant Statutaire de la Société «CYCLONE CONGO», en sigle «C.C.» SARL;
Registre de commerce: Le dépôt légal a été effectué au Tribunal de commerce de Brazzaville, le douze février deux mil seize, sous le n°16 DA 132 et le RCCM BRAZZAVILLE (CG/BZV/16 B 6314).
Pour avis,
Maître Jean Bertin SELA

Championnat national d'élite Ligue 1

Encore une tuile sur la tête des Diables-Noirs!



Un Cheminot tentant de barrer la voie au Stellien Bienvenu Kombo (n°14).

Résultats techniques:
A.S.P.-J.S.T (1-3), Diables-Noirs-Patronage Sainte-Anne (0-1), Munisport-Tongo F.C (1-1), Etoile du Congo-A.S Cheminots (4-0), Nico-Nicoyé-J.S.P (1-0), A.S.Kimbonguéla-Saint-Michel de Ouenzé (2-2), A.C Léopards-Pigeon Vert (4-0), Jeunes Fauves-Inter Club (2-1), F.C Kondzo-La Mancha (0-0), CARA-V.Club Mokanda (0-0)

La dixième journée du championnat d'élite Ligue 1 a été marquée par un coup de tonnerre, mercredi 17 février, au Stade Alphonse Massamba-Débat, à Brazzaville: la première défaite des Diables-Noirs, qui étaient l'une des trois équipes encore invaincues, depuis le début de la compétition, avec le CARA et l'A.C Léopards de Dolisie. Visiblement, les Diables-Noirs n'ont pas encore digéré leur

amertume, après la déconvenue en Coupe de la Confédération, face aux Ivoiriens d'Africa Sport d'Abidjan, le week-end dernier. Car, ils ont sombré encore, devant Patronage Sainte-Anne.

Pourtant, ce match, les Diables-Noirs l'avaient bien en main. En dominant, presque de bout en bout, la première période de jeu. Ils ont même obtenu un penalty, à la 37e minute de jeu, Kessel Tsiba Moukassa ayant été descendu, dans la surface de réparation de Patronage Sainte-Anne, par deux défenseurs qui ont coalisé pour lui faire échec. S'étant écroulé, l'arbitre n'avait plus qu'à désigner le Onze mètres. Mais, chargé de le transformer en but, Franchel Ibara a trouvé le moyen d'envoyer le ballon hors de la cage gardée par Tsatou Ndinga.

Les Diables-Noirs étaient-ils mal partis? On a eu la réponse, avec le CARA et l'A.C Léopards de Dolisie. Avant de jouer la peur au ventre, après l'expulsion de leur arrière

droit, Kévin Andzouana, pour avoir accumulé deux cartons jaunes, synonyme de carton rouge écarlate. Et ce que l'on craignait s'est, finalement, produit. C'est d'un ballon venu de la gauche, à la 89e minute, que Therold Saboukoukou a tiré le venin de Patronage Sainte-Anne, qui a tué les Diables-Noirs. Bref, une action anodine, mais elle a mis les Diables-Noirs à genoux: 0-1! On en est resté là, jusqu'au coup de sifflet final.

Etoile du Congo étouffe l'A.S Cheminots

La seconde rencontre, entre Etoile du Congo et A.S Cheminots a accouché de 4 buts, tous inscrits par la première équipe citée. C'est beaucoup, pour une seule rencontre.

On jouait la 30e minute de jeu, quand Ghed Balékita a jailli dans le corridor central. Le portier cheminot, Valdy Nkouka, mettait alors un genou à terre: 1-0, pour Etoile du Congo. Puis l'autre, après le passage d'Elvia Geovani Ipamy, lancé

plein champ, vingt minutes plus tard: 2-0. Enfin, Saira Issambet ponctuera sa présence par deux autres buts splendides, aux 74e et 89e minutes. On ne voulait pas croire qu'il en serait capable, d'autant plus que le gabarit de ses garde-du-corps l'en empêcherait. Chaque fois, il a conclu en toute quiétude, comme à la parade.

D'autres rencontres ont retenu l'attention des amateurs. On peut retenir, à Pointe-Noire, le match nul (1-1) imposé à Munisport par Tongo F.C et la victoire (1-0) de Nico-Nicoyé, aux dépens de J.S.P. De même que le match nul dramatique (2-2) de Kimbonguéla, réussi face à Saint-Michel de Ouenzé, à Kinkala.

Quant à Jeunes Fauves-Inter Club, il a permis aux locaux de désarmer les militaires, battus par 2-1, au Stade Denis Sassou Nguesso, à Dolisie.

Auparavant, on a assisté au déchaînement de l'A.C Léopards, face à Pigeon Vert. Il lui a infligé un cinglant 4-0, soignant ainsi son capital-butts et points. Les buts ont été l'œuvre de...

Tout avait commencé à Pointe-Noire, où, dimanche 14 février, J.S.T a glané trois nouveaux points aux dépens de l'A.S.P, battue par 3-1...

Guy-Saturnin MAHOUNGOU

Classement officiel.

1.A.C Léopards (24 points/+18). 2.CARA (24 points/+13). 3.Diables-Noirs (22/+10, -1 match). 4.J.S.T (21/+10). 5.La Mancha (18/+8, -1 match). 6.J.S.P (17/+9). 7.Etoile du Congo (14/+4, -1 match). 8.Patronage Sainte-Anne (14/0). 9.Inter Club (13/0). 10.Nico-Nicoyé (14/+3). 11.Jeunes Fauves (13/+4). 12.F.C Kondzo (11/-1). 13.A.S.P (9/-4, -1 match). 14.V.Club Mokanda (9/-5, -1 match). 15.A.S.K (9/-5). 16.A.S Cheminots (8/-9). 17.S.M.O (7/-8). 18.Munisport (6/-10). 19.Tongo F.C (4/-14). 20.Pigeon Vert (2/-22).

(*) Le match Nico-Nicoyé-Pigeon Vert (1-1) de la 9e journée n'est pas encore homologué.

du Gabon (la sélection U17), une de Côte d'Ivoire (C.F Joël Tiehi), enfin, une venue de la France (E.S Maizières-les-Metz).

Après l'effort, les récompenses

Outre les trophées collectifs, des récompenses individuelles ont été attribuées à différents acteurs. On notera le beau parcours individuel du Gabonais Levy Mendome, désigné meilleur joueur de la compétition. Il a reçu son trophée des mains de René Hauter, président de l'Entente sportive Maizières-les-Metz. Le meilleur canonnier est sorti des rangs du CESD, l'équipe hôte du tournoi. Il s'agit de l'ailier gauche Ryvalin Eyoka, auteur de 4 buts. Son trophée lui a été remis par le représentant de la compagnie aérienne EcAir, un des sponsors du tournoi. Le trophée de fair-play a échu à l'Entente sportive Maizières-les-Metz. La révélation du tournoi est Soussou Pingani, un garçon de 15 ans.

G.M.

Le classement définitif: 1er Sélection U17 du Congo. 2. CESD. 3. Sélection U17 du Gabon. 4.E.S Maizières-les-Metz (France). 5.Centre de football Joël Tiehi (Côte d'Ivoire). 6.Academy Audace (RDC). 7.F.C Renaissance (R.D.C). 8. Academy Ujana (RDC). 9.N.M Sporting de Dolisie (Congo)

Semi-marathon de l'unité nationale

Ebondzo, Gangoué, Mambeké et Okouké s'offrent les premières places!

Dans le cadre du lancement officiel de ses activités, la F.p.a (Fondation Perspectives d'avenir) a organisé, dimanche 14 février 2016, un semi-marathon, dit de la diversité sociale et de l'unité nationale, remporté par Sadima Ebondzo, Hugor Gangoué, Kleme Mambeké et Maël Okouké, chacun dans sa catégorie.



Denis Christel Sassou Nguesso posant avec les lauréates.

Ils étaient 700 coureurs, venus des différents arrondissements, à prendre le départ, qui a été donné par le ministre d'Etat Isidore Mvuba, ministre du développement industriel et de la promotion du secteur privé, en présence de Denis Christel Sassou-Nguesso, président fondateur de la F.p.a.

L'épreuve de 10km, réservée aux lycéens, a été remportée par Sadima Ebondzo, en dames, et Hugor Gangoué, en hommes, récompensés, chacun, à hauteur de 300.000 francs CFA. Tous les deux ont couru sous la bannière du lycée Thomas Sankara. Tandis que sur la distance de 21,100km, épreuve ouverte aux athlètes outillés, Kleme Mambeké, dans la version féminine, et Maël Okouké, dans la version masculine, ont affiché la meilleure performance. Chacun a reçu une enveloppe de 500.000 francs CFA. Concernant leurs dauphins respectifs, Jodel Ossou a reçu 400.000 francs CFA, Melvie Louzenguélé, 300.000 francs CFA, zen dames, Rony Ampio, 400.000 francs CFA, et Matondo Ntala, 300.000 francs CFA, en version masculine.

Pour Denis Christel Nguesso, «le sport permet tous les brassages et il est important si nous voulions construire notre pays, que les jeunes soient rassemblés quels que soient les départements et quelles que soient les origines».

Aybienvie N'KOUKA-KOUISSA

Décès d'Emmanuel Mayanda à Brazzaville!

Nous avons appris, avec consternation, le décès, jeudi 18 février 2016, au C.h.u (Centre hospitalier et universitaire) de Brazzaville, d'Emmanuel Mayanda, ancien avant-centre du CARA et champion d'Afrique des nations avec les Diables-Rouges, à Yaoundé, en 1972. «Combattant» était le sobriquet on ne peut plus insolite qui le désignait au temps de sa splendeur. Nous en reparlerons, probablement. D'ores et déjà, nous adressons nos vives et sincères condoléances à sa famille éplorée.

Tournoi international de football La Djiri Cup

La palme d'or de la troisième édition au CNFF!

La finale de la troisième édition de La Djiri Cup a été remportée, dimanche 14 février 2016, par l'équipe du C.n.f.f (Centre national de formation de football de Brazzaville), aux dépens du CESD (Centre Etudes et Sports La Djiri), sur le score étié de 1-0. Elle a ainsi détrôné la sélection U17 du Gabon, détenteur de l'édition précédente. Le CNFF retrouve ainsi sa couronne, car elle avait été sacrée, lors de la première édition, en 2014. Bien qu'éliminée en demi-finale, la sélection U17 du Gabon n'a pas été chassée du podium, bien au contraire. L'honneur des Gabonais est sauf, puisqu'en battant (3-0) les Français de l'Entente sportive Maizières-les-Metz, en match de classement, ils ont terminé troisièmes de la compétition.

La Djiri Cup se déroule depuis trois ans. Elle réunit des centres de formations et académies de football, avec des équipes constituées de joueurs de moins de 17 ans. Ambitieux projet footballis-



Les vainqueurs savourent leur sacre.

tique panafricain, dont le géniteur est Dieudonné Bénito Amouzoud, promoteur du CESD, il est destiné à soutenir le développement du football à la base, là où naissent les futures stars. «A travers ce tournoi, nous voulons saluer la formation. Il faut que nous ayons un maximum de centres de formation, pour que nous ayons une hiérarchisation dans toute la filière du football. Malheureusement, nous

peignons à structurer nos centres de formation. Néanmoins, c'est déjà bien», a déclaré Dieudonné Bénito Amouzoud.

Cette année, le tournoi, dont le coup d'envoi a été donné le 12 février, a regroupé 9 équipes, dont trois du Congo (C.n.f.f, CESD et N.M Sporting de Dolisie), trois autres en provenance de la R.D.C (Ujana Academy, F.C Renaissance et Audace Academy), une,

Express National International

- Fret Aérien & Maritime
- Douane & Transit
- Logistique

Notre devise
ALLER + LOIN

SERVICE COMMERCIAL

Pointe-Noire : Rond point Kassaï (face au cfd)
Brazzaville : 01 Av Cardinal amile
Beyenda (face à la Mairie)

Tel : (+242) 053010238 / 055501075
Tel : (+242) 055501073 / 055501073

Nos partenaires

gointernational.net

BUROTOP IRIS  

HUAWEI Mate S



Rendez-vous chez Burotopiris, votre distributeur exclusif de Huawei au Congo

au prix exceptionnel de **475 000** FCFA ht

- * Ecran 5,5"
- * 3Go de RAM
- * 64Go de mémoire (extensible à 128Go)
- * Double SIM 4G
- * Processeur Octa-Core à 2.2GHz
- * Appareil photo 13 Mp
- * Android 5.1
- * Garantie 1 an

www.burotopiris.com

4 Avenue FOCH - Brazzaville - Tel: 05 5777 888 - 06 669 60 60
Avenue Moe Katt Matou - après Rond Point Kassai - Pointe-Noire - Tel: 04 453 53 53 - 05 605 60 56

BUROTOP IRIS  

www.burotopiris.com

LAPTOP DELL
à 199.000
FCFA ht
seulement !



- .Processeur Dual Core à 1.4 GHz
- .Disque dur : 500Go
- .Freedos
- .Ecran 15.6"

4 Avenue FOCH - Brazzaville - Tel: 05 5777 888 - 06 669 60 60
Avenue Moe Katt Matou - après Rond Point Kassai - Pointe-Noire - Tel: 04 453 53 53 - 05 605 60 56

BUROTOP IRIS  

Tablette Huawei 3G T1



Rendez-vous chez Burotopiris, votre distributeur exclusif de Huawei au Congo


Garantie 1 an

à seulement **99.000** FCFA ht

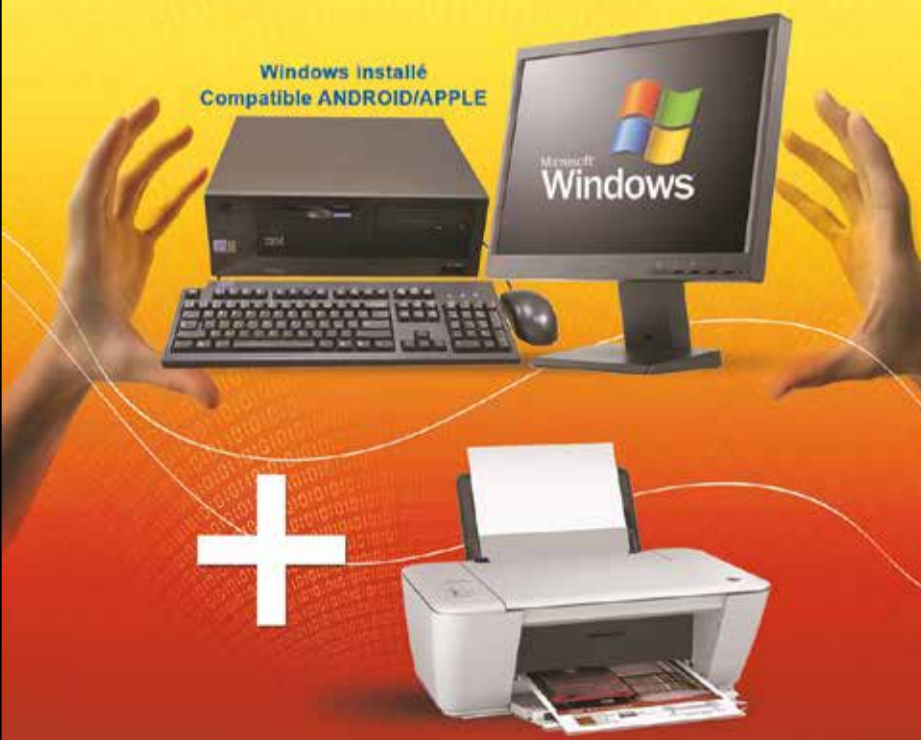
- * Ecran : 7"
- * Epaisseur : 8.5 mm
- * Processeur : Quad core 1.2 Ghz
- * Mémoire RAM : 1GB
- * Mémoire : 8GB extensible
- * Caméras : avant et arrière
- * Système : Android 4.4 + Huawei Emotion UI 3.0

www.burotopiris.com

4 Avenue FOCH - Brazzaville - Tel: 05 5777 888 - 06 669 60 60
Avenue Moe Katt Matou - après Rond Point Kassai - Pointe-Noire - Tel: 04 453 53 53 - 05 605 60 56

BUROTOP IRIS  www.burotopiris.com

Ordinateur de Bureau Reconditionné
+ imprimante HP 1516 multifonction couleur



Windows installé
Compatible ANDROID/APPLE

à 99.000 FCFA/HT

*Prix HT/Cette offre est réservée aux particuliers et dans la limite du stock disponible.

4 Avenue FOCH - centre ville - Brazzaville / Tel: 05 5777 888 - 06 669 60 60
Avenue Moe Katt Matou - après Rond Point Kassai - Pointe-Noire - Tel: 04 453 53 53 - 05 605 60 56